



IRSC CIHR



Guide de l'engagement des citoyens





IRSC CIHR



Guide de l'engagement des citoyens



Table des matières

Chapitre 1: Introduction	3
1.1 Utilité du présent guide	3
1.2 Qu'est-ce que l'engagement des citoyens?	5
1.3 Élaboration du Cadre d'engagement des citoyens des IRSC	6
1.4 Principaux concepts et principes directeurs.....	7
1.5 Études de cas présentées dans le guide.....	10
1.6 Continuum d'engagement des IRSC.....	10
1.7 Prochaines étapes.....	12
Chapitre 2 : Modèle d'arbre décisionnel pour l'engagement des citoyens	13
2.1 Comment se servir du modèle d'arbre décisionnel.....	13
2.2 Questions de l'arbre décisionnel pour l'engagement des citoyens.....	14
2.3 Matrice des approches d'engagement des citoyens	20
2.4 Tableau sommaire des approches d'engagement des citoyens.....	26
2.5 Principes directeurs et données requises	36
2.6 Conclusion	37
Chapitre 3 : Élaborer son propre plan d'engagement des citoyens	39
3.1 Éléments clés du processus de planification	39
3.2 Surmonter les obstacles	45
3.3 Conclusion	49
Chapitre 4 : Améliorer la représentation des citoyens au sein des conseils et des comités des IRSC (Centre d'intérêt n° 1)	51
4.1 Les citoyens et la gouvernance aux IRSC.....	51
4.2 Obstacles à l'intégration	52
4.3 Facteurs de succès de l'engagement dans des comités et des conseils.....	52
Étude de cas n° 1: Programme des examinateurs de la collectivité des IRSC	54
4.4 Conclusion	56
Chapitre 5 : Engager les citoyens dans l'établissement des plans stratégiques, des priorités, des politiques et des lignes directrices (Centre d'intérêt n° 2)	57
5.1 Contribution des citoyens aux IRSC	57
5.2 Inclure les citoyens dans le processus consultatif.....	59
Étude de cas n° 2 : Plan stratégique de l'Institut de la santé des femmes et des hommes – Processus de planification.....	63
5.3 Conclusion	65



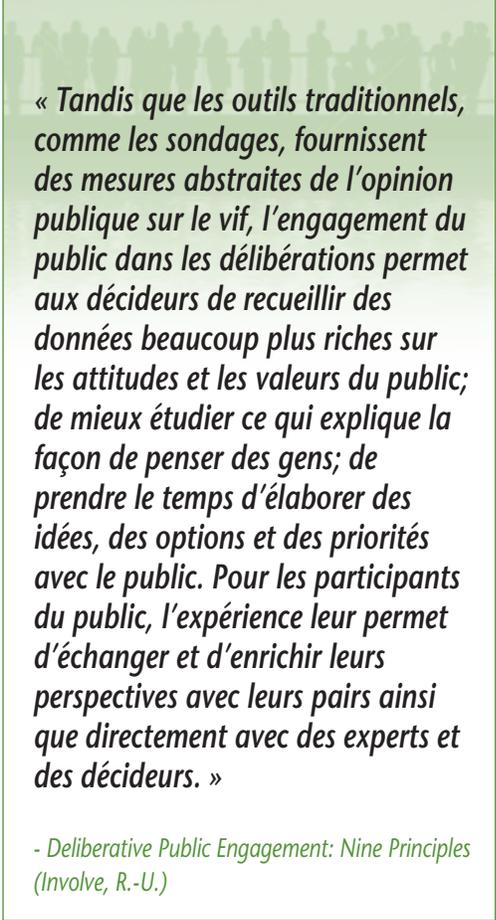
Chapitre 6 : Établissement des priorités de recherche et application des connaissances intégrée (Centre d'intérêt n° 3)	67
6.1 Outils de financement et programmes soutenus par les IRSC	67
6.2 Établissement des priorités de recherche et engagement des citoyens	71
Étude de cas n° 3 : Programme de recherche communautaire (PRC) sur le VIH/sida des IRSC	72
6.3 Conclusion	73
Chapitre 7 : Dissémination des connaissances et sensibilisation du public (Centre d'intérêt n° 4)	75
7.1 Dissémination des connaissances	75
Étude de cas n° 4 : Dissémination pour le Projet de prévention du diabète dans les écoles de Kahnawake	77
7.2 Sensibilisation du public	78
Étude de cas n° 5 : Un aperçu du programme Synapse – Connexion jeunesse IRSC	79
7.3 Conclusion	81
Chapitre 8 : Ressources pour planifier l'engagement des citoyens	83
8.1 Embaucher un consultant ou un facilitateur pour planifier son activité d'engagement des citoyens	83
8.2 Évaluer son activité d'engagement des citoyens.....	84
8.3 Possibilités de formation et ressources.....	88
8.4 Sites Web et guides de ressources chaudement recommandés.....	90
8.5 Conclusion	91
Bibliographie	93
Annexes	
Annexe 1 : Principes directeurs de l'engagement des citoyens aux IRSC	95
Annexe 2 : Caractéristiques des discussions en personne et en ligne	96
Annexe 3 : Présentations et formulaires pour le Programme des examinateurs de la collectivité des IRSC (Étude de cas n° 1).....	97
Annexe 4 : Documentation envoyée aux nouveaux membres des comités du Programme de recherche communautaire sur le VIH/sida (Étude de cas n° 2)	98

Chapitre 1: Introduction

1.1 Utilité du présent guide

Le présent guide accompagne le Cadre d'engagement des citoyens (EC) des IRSC et s'adresse au personnel des IRSC responsable de diriger ou de soutenir des activités d'EC. Il intègre la vision des IRSC en matière d'engagement des citoyens (telle que décrite dans le Cadre d'EC) et présente des pratiques, des approches et des méthodes exemplaires pouvant contribuer à l'efficacité des activités d'engagement. **Il est à noter que la formation professionnelle en engagement des citoyens permettra de parfaire les connaissances acquises à l'aide du présent guide.** Il existe déjà une norme d'excellence (nationale et internationale) applicable à l'expertise en EC, mais les IRSC ne disposent pas des capacités voulues pour développer cette expertise par la formation interne seulement. C'est pourquoi un certain nombre de programmes de formation nationaux et internationaux sont fortement recommandés au personnel des IRSC. Ces programmes de formation sont décrits au chapitre 8. La Direction des partenariats et de l'engagement des citoyens (DPEC) pourra également créer un cours adapté aux IRSC par le biais du programme d'apprentissage. Prière de noter qu'il est vivement conseillé de faire appel à des consultants professionnels pour les activités d'EC à grande échelle, surtout pour l'élaboration de plans stratégiques, de priorités, de lignes directrices et de politiques.

Ce que le guide *peut* faire, par contre, est initier le personnel des IRSC à toute la gamme des considérations à prendre en compte dans la planification de leurs activités d'EC. Le guide s'inspire de leçons apprises par des organisations nationales et internationales, et les conseils et suggestions d'approches qu'il contient ont été adaptés aux besoins et au mandat des IRSC. De plus, comme il est indiqué plus haut, les IRSC possèdent une véritable expertise de base en EC, qui s'est développée naturellement. Les activités que les instituts et diverses directions ont réalisées au fil des ans mettent en lumière des approches que peuvent utiliser d'autres membres du personnel pour leurs propres activités d'EC (voir les annexes sur le Cadre d'EC pour une liste complète des activités d'EC antérieures). Enfin, le guide présente quelques expériences et pratiques exemplaires dans le cadre d'études de cas en EC (voir section 1.5).



« Tandis que les outils traditionnels, comme les sondages, fournissent des mesures abstraites de l'opinion publique sur le vif, l'engagement du public dans les délibérations permet aux décideurs de recueillir des données beaucoup plus riches sur les attitudes et les valeurs du public; de mieux étudier ce qui explique la façon de penser des gens; de prendre le temps d'élaborer des idées, des options et des priorités avec le public. Pour les participants du public, l'expérience leur permet d'échanger et d'enrichir leurs perspectives avec leurs pairs ainsi que directement avec des experts et des décideurs. »

- *Deliberative Public Engagement: Nine Principles*
(Involve, R.-U.)

Comment se servir du guide

Le présent guide se divise en chapitres sur les quatre centres d'intérêt désignés dans le Cadre d'EC—auxquels s'ajoutent un modèle d'arbre décisionnel individualisé (chapitre 2), un survol des éléments clés du processus de planification (chapitre 3) et une liste de ressources pour aider le personnel des IRSC à dresser des plans d'EC (chapitre 8).

Il est conseillé aux employés des IRSC de lire le Cadre d'EC ainsi que les chapitres 1 à 3 du présent guide avant de passer au chapitre sur leurs activités et besoins actuels en EC.

Chapitre 2 : Modèle d'arbre décisionnel pour l'engagement des citoyens

Ce chapitre vise à guider les employés des IRSC dans toutes les étapes de la sélection d'une approche d'EC appropriée. Ses composantes (Questions de l'arbre décisionnel, Matrice des approches d'EC, Tableau sommaire des approches d'EC) se complètent les unes les autres pour aider les membres du personnel à clarifier leurs objectifs, à envisager des activités possibles et à entreprendre la planification de leur approche.

Chapitre 3 : Élaborer son propre plan d'engagement des citoyens

Ce chapitre complète l'information fournie au chapitre 2. Après la sélection de la bonne approche d'EC, il aidera les employés des IRSC à examiner les éléments clés du processus de planification de l'EC, y compris à recruter des participants à l'activité d'EC par des méthodes aussi inclusives que possible.

Chapitre 4 : Améliorer la représentation des citoyens au sein des conseils et des comités des IRSC (Centre d'intérêt n° 1)

Ce chapitre décrit le rôle actuel des citoyens au sein des conseils et des comités de gouvernance des IRSC. On y parle des difficultés liées à l'intégration de citoyens à des groupes composés majoritairement de chercheurs, et on y présente des pratiques d'orientation et de formation exemplaires puisées dans l'expérience de certains bénévoles actuels des IRSC.

Chapitre 5 : Engager les citoyens dans l'établissement des plans stratégiques, des priorités, des politiques et des lignes directrices (Centre d'intérêt n° 2)

Ce chapitre examine comment les instituts et l'administration centrale des IRSC peuvent engager les citoyens dans l'établissement de leurs plans stratégiques, de leurs priorités, de leurs politiques et de leurs lignes directrices. Pour illustrer l'utilité possible du modèle d'arbre décisionnel pour l'EC dans la planification de ce type d'engagement, un exemple fictif guide le lecteur dans les étapes nécessaires à la planification de l'engagement des citoyens dans la sélection des priorités stratégiques.

Chapitre 6 : Établissement des priorités de recherche et application des connaissances intégrée (Centre d'intérêt n° 3)

Ce chapitre présente les outils de financement des IRSC comportant un volet « application des connaissances intégrée » et/ou « recherche communautaire ». On y examine aussi comment inclure les citoyens dans le processus d'établissement des priorités de recherche.

Chapitre 7 : Dissémination des connaissances et sensibilisation du public (Centre d'intérêt n° 4)

Ce chapitre présente un bref survol de la dissémination des connaissances et des moyens possibles d'engager les citoyens dans l'élaboration de plans de dissémination et d'outils de communication adéquats.

Chapitre 8 : Ressources pour planifier l'engagement des citoyens

Ce chapitre contient de l'information sur l'évaluation des activités d'EC, sur la recherche d'un spécialiste fiable pour vous aider à planifier votre activité d'EC et sur les possibilités de formation offertes par les professionnels de l'EC sur une base régulière.

1.2 Qu'est-ce que l'engagement des citoyens?

Par « engagement des citoyens » (EC), on entend la participation véritable des citoyens à l'élaboration de politiques ou de programmes. En termes simples, les citoyens sont « engagés » lorsqu'ils jouent un rôle actif dans la définition des enjeux, l'examen des solutions possibles et la détermination des ressources ou des priorités où orienter l'action. Cette « participation véritable » peut avoir lieu à différents stades de la préparation, de la planification et de la mise en oeuvre d'un projet, mais la clé de l'EC consiste à écouter les citoyens et à utiliser leurs idées efficacement. Pour les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), les activités d'EC, quelle que soit leur portée, sont mieux servies par une approche comportant un réel désir de recevoir, de comprendre et de prendre en compte les valeurs, les perspectives, les expériences et les priorités des Canadiens. Le nouveau Plan stratégique 2009-2014 des IRSC, *L'innovation au service de la santé*, accorde une place importante à l'engagement des citoyens dans les processus de recherche et d'application des connaissances en santé. Le Cadre d'EC, rattaché à l'orientation stratégique 3 du nouveau Plan stratégique, explique comment les IRSC entendent procéder à une intégration plus systématique et continue de la contribution des citoyens à l'établissement des priorités, à la gouvernance et aux programmes de financement.



« L'engagement des citoyens repose sur la conviction que les gens doivent et veulent participer aux décisions qui touchent leur vie. »

- *Handbook on Citizen Engagement: Beyond Consultation*
(Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2008)

L'EC peut couvrir une variété d'activités allant de l'invitation de membres du public à siéger à des comités de direction, jusqu'à la création de partenariats avec des groupes communautaires ciblés en vue de résoudre un problème particulier ou de promouvoir le changement. Il n'y a pas de « recette miracle » en matière d'engagement des citoyens : les besoins associés à différents organismes, différents scénarios ou différents publics peuvent engendrer des pratiques et des expériences d'engagement uniques. Cependant, par-dessus tout, l'inclusion des citoyens dans les processus de planification, de décision, de mise en oeuvre ou d'évaluation d'une organisation requiert une communication bidirectionnelle reconnaissant la *valeur* de l'apport des citoyens. La participation des citoyens ne doit pas être un but en soi; elle doit plutôt servir à générer des communications interactives favorisant une *participation éclairée*¹, laquelle peut confirmer l'orientation d'un programme particulier ou mener à l'adoption d'approches créatives pour atteindre un but commun.

1.3 Élaboration du Cadre d'engagement des citoyens des IRSC

Le concept d'EC retient de plus en plus l'attention au Canada et dans le monde. Les principes de l'EC ont été adoptés par de nombreux organismes voués à la santé et à la qualité de vie en général, mais il convient de souligner l'adhésion d'organismes au mandat similaire à celui des IRSC en Australie, au Royaume-Uni et aux États-Unis; ces organismes de financement se sont dotés de programmes d'EC et élaborent actuellement des pratiques exemplaires d'EC dans le contexte du financement de la recherche en santé. Au Canada, le portefeuille fédéral de la Santé a reconnu le besoin d'engager les citoyens dans les programmes à *financement public*; l'Agence de santé publique du Canada et Santé Canada ont mis en oeuvre des cadres et des programmes appuyant les activités d'EC.

Les IRSC possèdent des bases solides en EC, qui se sont développées naturellement. En 2007, le portefeuille de l'application des connaissances des IRSC a désigné l'EC comme une priorité et comme un outil aidant les IRSC à remplir les obligations de leur mandat en matière d'application des connaissances². Les citoyens peuvent faire un apport précieux aux décisions relatives aux priorités et aux pratiques de recherche. La prise en compte de leurs points de vue dans le processus décisionnel permet non seulement d'assurer la concordance des priorités des IRSC avec les valeurs et les préoccupations des Canadiens, mais aussi de promouvoir l'*apprentissage mutuel*, qui peut contribuer à rehausser le niveau de culture scientifique de nos citoyens.

Le Cadre d'engagement des citoyens (Cadre d'EC) des IRSC a été conçu afin d'aider les IRSC à systématiser davantage l'engagement des citoyens. Plutôt que de multiplier les activités d'EC en vase clos à la grandeur de l'organisation, le Cadre permet de mettre à profit les connaissances et l'expérience déjà acquises aux IRSC, en plus d'établir des buts et des valeurs organisationnelles liés à l'approfondissement de l'EC dans les activités de recherche en santé. Même si les IRSC tirent de l'arrière dans l'adoption de programmes d'EC (comparativement à des organismes comme le National Health and Medical Research Council de l'Australie, le Medical Research Council du R.-U. et les National Institutes of Health des É.-U.), ils sont maintenant prêts à tirer des leçons des modèles d'EC internationaux et à jouer un rôle de leader en EC dans le contexte canadien.

À noter : Le guide sera le plus utile aux lecteurs (personnel des IRSC) qui se seront familiarisés avec le Cadre d'EC pour pouvoir naviguer dans les concepts, les principes, les centres d'intérêt et les orientations stratégiques de l'EC aux IRSC.

« Les IRSC reconnaissent la valeur de l'engagement des citoyens dans la gouvernance, la détermination des priorités de recherche, et l'établissement de leurs plans et de leurs orientations stratégiques, ainsi que comme moyen efficace d'améliorer la pertinence et l'application de la recherche dans la pratique et l'action stratégique. Au bout du compte, l'engagement des citoyens contribuera à améliorer la qualité de vie de la population, à rendre les services et les produits de santé plus efficaces, et à renforcer le système de soins de santé canadien. »

- Énoncé de valeur du Cadre d'engagement des citoyens des IRSC

Le Cadre d'EC a été créé à partir de deux activités principales : 1) une analyse du contexte des activités et des programmes d'EC mis en oeuvre par des organismes de santé canadiens et étrangers (bailleurs de fonds de la recherche et autorités sanitaires régionales); 2) une enquête auprès des instituts et des directions concernées des IRSC, de l'Agence de santé publique du Canada et de Santé Canada, dans laquelle les participants ont été priés de décrire leurs activités (ou plans) d'EC présentes et antérieures. Toutes les activités et les initiatives des IRSC relevées dans l'enquête ont été classées en cinq « niveaux », d'après les « cinq niveaux de participation du public³ » établis par Santé Canada. Plus le niveau des activités est élevé, plus vastes sont leur portée, leur complexité et le degré d'engagement du public. Ces niveaux sont définis comme suit : 1) informer et sensibiliser, 2) recueillir de l'information, 3) discuter, 4) engager et 5) créer des partenariats. Pour plus de détails, voir le Cadre d'EC (section 1.1, page 11).

L'enquête a permis de relever un nombre impressionnant d'activités et d'initiatives d'EC. Leur analyse a révélé que la plupart des activités d'EC des IRSC comportaient des consultations avec des groupes cibles directement touchés par des décisions (p. ex. les patients) ainsi qu'avec des organismes bénévoles (représentant des patients, des groupes de défense des intérêts et le grand public). Ces résultats ne sont pas surprenants compte tenu du mandat des IRSC, mais l'enquête a aussi révélé que la majorité des activités d'EC des IRSC se situaient aux niveaux d'engagement les plus bas, surtout aux niveaux 1 à 3. Ensemble, le Cadre d'EC et le présent guide aideront le personnel des IRSC à s'inspirer des activités d'EC nombreuses et variées mises en oeuvre par l'organisation, en plus de faciliter la progression des IRSC vers les niveaux d'engagement plus élevés, tels que définis par Santé Canada.

Les versions provisoires du Cadre d'EC ont été soumises à de vastes consultations internes et externes sur une période d'un an, dont le but était de s'assurer que les IRSC étaient à la fois réalistes dans leurs attentes et prêts à appuyer les buts et objectifs énoncés dans le document. En mars 2009, le Cadre d'EC a été approuvé par la haute direction des IRSC.

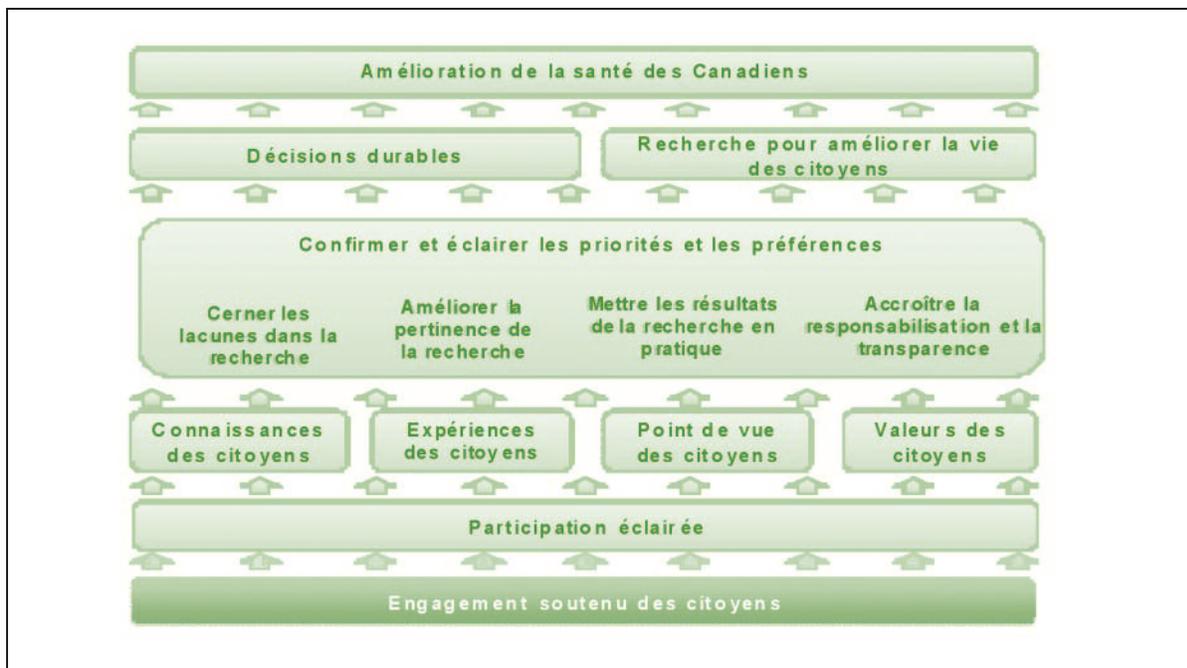
1.4 Principaux concepts et principes directeurs

Le présent guide (et le Cadre d'EC) s'appuie sur la conviction que l'engagement des citoyens dans le travail des IRSC aboutira à l'amélioration de la santé des Canadiens et stimulera l'application des connaissances, élément central du mandat des IRSC. Il repose aussi sur la notion que les IRSC tireront leurs propres avantages à recueillir les idées et les opinions de divers publics. Ces concepts sont illustrés ci-dessous (Figure 1).



Figure 1 : Avantages de l'engagement soutenu des citoyens

Ce modèle doit être lu du bas vers le haut. Par l'engagement soutenu des citoyens, les IRSC peuvent travailler avec les Canadiens (via leur participation éclairée) à la collecte d'information sur leurs connaissances, leurs expériences, leurs points de vue et leurs valeurs. Cette information nous donne l'assurance que nos priorités concordent avec les attentes des Canadiens, ce qui nous permet en retour de financer la recherche pertinente pourvue d'applications concrètes et orientée sur les lacunes et, au bout du compte, d'améliorer la santé des Canadiens.



En tant qu'entité fédérale, les IRSC utilisent les fonds publics pour financer la recherche et faire fonctionner l'organisation. Les activités d'EC permettent aux IRSC de remplir leurs obligations redditionnelles envers les contribuables canadiens en les sensibilisant au fonctionnement de la recherche en santé et de son financement ainsi qu'en les invitant à s'exprimer et en valorisant leur apport. En même temps, les IRSC ont la possibilité de contribuer au développement des compétences des Canadiens en sciences de la santé. L'engagement des citoyens dans les processus opérationnels et décisionnels des IRSC fournit à l'organisation le véhicule idéal pour transmettre de l'information sur les sciences de la santé et l'impact de la recherche sur la santé des Canadiens.

Principes directeurs des IRSC pour l'engagement des citoyens

Toutes les activités d'EC des IRSC devraient se fonder sur les principes directeurs suivants, tirés du Cadre d'EC. L'annexe 1 du présent guide explique chaque principe directeur et recommande des critères pour chacun, afin d'illustrer comment les employés des IRSC peuvent y adhérer dans leur travail.

- Travailler avec les citoyens **ajoutera à la valeur** du programme ou projet.
- **L'apprentissage et la compréhension mutuels** renforceront la confiance et la crédibilité.
- **L'ouverture** favorisera la transparence et la responsabilisation.
- Les IRSC adopteront une approche **inclusive** par rapport à l'engagement des citoyens.
- On accordera du **soutien** aux citoyens pour assurer leur participation pleine et entière.

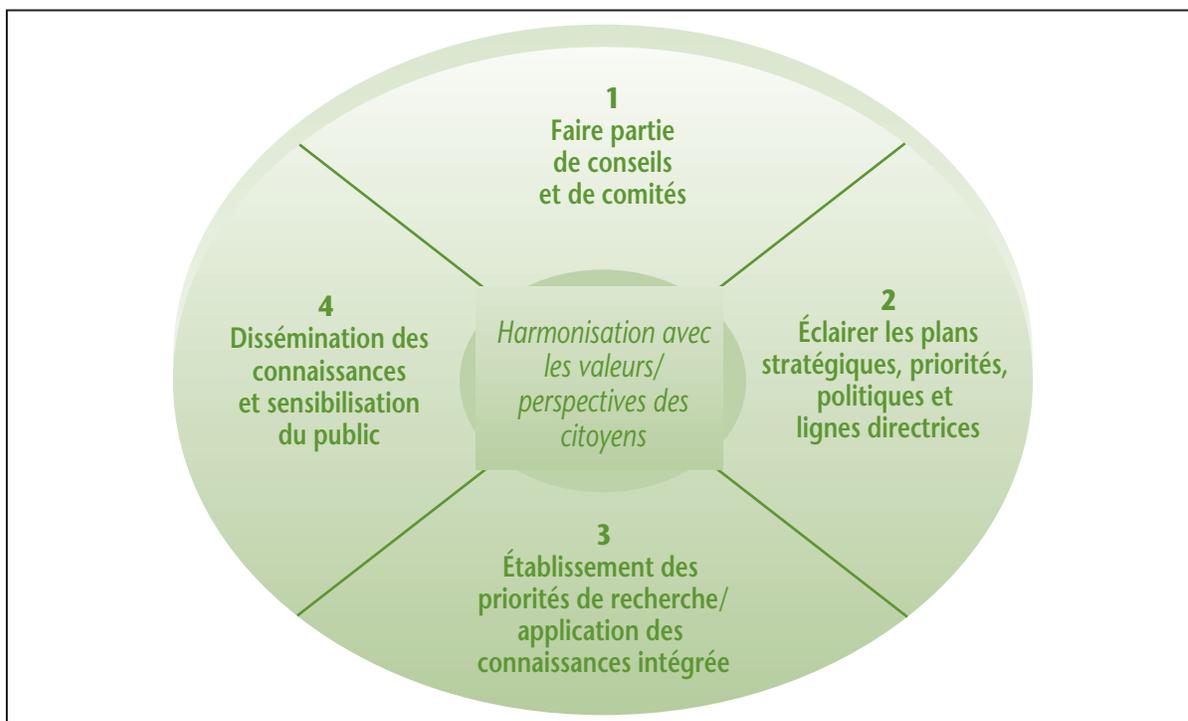
Les centres d'intérêt du Cadre

Le Cadre d'EC comporte quatre grands centres d'intérêt, qui correspondent à des chapitres du présent guide :

- **Représentation des citoyens au sein des conseils et des comités des IRSC**
 - La participation des citoyens aux conseils et aux comités des IRSC doit être accrue et peut englober des rôles consultatifs ou décisionnels; ces rôles établissent des mécanismes de transparence et de prise de décision conjointe.
- **Plans stratégiques, priorités, politiques et lignes directrices des IRSC et des instituts**
 - Les citoyens peuvent faire une contribution précieuse à l'élaboration et à l'orientation de nouvelles initiatives et priorités. Un large éventail d'approches existent (et devraient être utilisées) pour solliciter la participation des citoyens tout au long du processus d'élaboration.
- **Établissement des priorités de recherche et application des connaissances intégrée**
 - À titre de bailleur de fonds de la recherche en santé, les IRSC devraient saisir l'occasion de concevoir des outils de financement qui encouragent les chercheurs à engager les citoyens dans la formulation des questions de recherche.
- **Dissémination des connaissances et sensibilisation du public**
 - Les IRSC peuvent mieux faire connaître les bienfaits de la recherche en santé en incluant les citoyens et le secteur bénévole dans les processus décisionnels entourant la sélection des outils de communication.

Ces centres d'intérêt (voir Figure 2 ci-dessous) ont été choisis à partir d'une analyse des activités d'EC des IRSC et à l'aide de vastes consultations internes auprès du personnel supérieur des instituts et des directions; ils s'alignent sur les besoins et les capacités de l'organisation. Pour les activités couvertes par l'une ou l'autre de ces catégories, l'examen attentif des objectifs et de la justification de l'engagement devrait s'accompagner d'une réflexion sur le type d'interaction convenant le mieux à la situation.

Figure 2 : Les quatre centres d'intérêt



1.5 Études de cas présentées dans le guide

Des études de cas sont présentées aux chapitres 4 à 7 afin d'illustrer les pratiques exemplaires, les défis et les questions stratégiques utiles à l'étape de la planification d'une activité d'EC. Ces études sont tirées d'expériences réelles dans le cadre de certains programmes et initiatives des IRSC (et par un chercheur financé par les IRSC). Elles mettent en lumière les forces existantes des IRSC tout en offrant des conseils et en préparant le terrain pour les futures activités d'EC des IRSC.

Étude de cas n° 1 : Programme des examinateurs de la collectivité des IRSC

Cette étude fait partie du chapitre 4. Elle décrit l'évolution du Programme des examinateurs de la collectivité et présente des pratiques exemplaires pour l'orientation et la formation dans le contexte d'un comité/conseil.

Étude de cas n° 2 : Élaboration du Plan stratégique de l'Institut de la santé des femmes et des hommes

Cette étude fait partie du chapitre 5. Elle décrit le vaste processus de consultation mis en œuvre par l'Institut de la santé des femmes et des hommes (ISFH) pour élaborer son dernier plan stratégique, en plus de présenter les approches suivies et les leçons apprises par l'Institut.

Étude de cas n° 3 : Programme de recherche communautaire sur le VIH/sida des IRSC

Cette étude fait partie du chapitre 6. Elle décrit comment les membres de la communauté ont été engagés dans l'établissement et l'évaluation des priorités de recherche du Programme de recherche communautaire sur le VIH/sida des IRSC.

Étude de cas n° 4 : Projet de prévention du diabète dans les écoles de Kahnawake

Cette étude fait partie du chapitre 7. Elle décrit le Projet de prévention du diabète dans les écoles de Kahnawake, qui misait sur un partenariat de longue date entre des chercheurs universitaires et la communauté mohawk de Kahnawake. Dans ce cas, les membres de la communauté ont participé à l'interprétation des résultats de la recherche et à la conception des messages à diffuser sur le projet dans la communauté.

Étude de cas n° 5 : Programme Synapse des IRSC

Cette étude fait également partie du chapitre 7. Elle décrit comment les IRSC ont engagé des représentants du grand public dans la conception d'un programme d'éducation s'adressant aux jeunes.

1.6 Continuum d'engagement des IRSC

Comme indiqué plus haut, le Cadre d'EC des IRSC comptait au départ *cinq* niveaux d'engagement, inspirés des « cinq niveaux de participation du public » établis par Santé Canada. En réponse à l'évolution des besoins des IRSC, ces cinq niveaux ont été refondus en quatre grandes catégories (voir Figure 3 ci-dessous). Ces catégories s'inspirent toujours du continuum de Santé Canada, mais elles reflètent aussi le « Public Participation Spectrum » mis au point par l'Association internationale pour la participation publique (AIP2)⁴.

Figure 3 : Continuum d'engagement des IRSC

	<p>Écoute/Information : Servant principalement à expliquer ou à recueillir de l'information, ce niveau d'engagement est de mise lorsque les priorités et les décisions sont encore influençables. Il permet aux IRSC d'expliquer les enjeux aux citoyens, tout en recueillant (simultanément) de l'information pour comprendre leurs perspectives et leurs idées.</p>	<p>Promesse au public :</p> <p>Nous vous tiendrons informés et nous vous donnerons l'occasion de poser des questions.</p>
	<p>Discussion : Ce niveau d'engagement comporte généralement un échange d'information bidirectionnel, dans lequel le public discute d'une politique, d'un enjeu ou d'une priorité de recherche. La discussion entre et avec des intervenants différents est encouragée. Ce type d'interaction permet aux IRSC d'approfondir leurs connaissances en explorant les idées et les préoccupations exprimées par les participants et en y réagissant.</p>	<p>Promesse au public :</p> <p>Nous vous tiendrons informés et nous vous donnerons l'occasion de poser des questions.</p>
	<p>Dialogue : Ce type d'interaction comporte une discussion détaillée et approfondie sur une politique, un enjeu ou une priorité de recherche. Différentes perspectives sont échangées et les participants peuvent s'influencer mutuellement. Ces dialogues permettent aux IRSC et aux participants d'explorer et de résoudre des questions ensemble et de mieux comprendre les perspectives et les valeurs de chacun. Les liens plus étroits et l'interaction accrue peuvent aboutir à de nouvelles idées et à la prise en considération de compromis complexes.</p>	<p>Promesse au public :</p> <p>Nous travaillerons avec vous afin que les décisions soient le reflet direct de vos préoccupations et des points que vous avez soulevés; nous ferons rapport de l'influence du public sur la décision.</p>
	<p>Collaboration : À ce niveau d'interaction, les parties sont coresponsables de la mise en oeuvre des décisions, et une relation mutuellement bénéfique est habituellement établie. Ce modèle de communication vise à créer à la fois des relations IRSC-participants et participants-participants. Les participants ont une plus grande influence sur le processus et ses résultats.</p>	<p>Promesse au public :</p> <p>Nous ferons appel à vous directement pour des conseils et des idées de solutions innovatrices; nos décisions tiendront compte autant que possible de vos conseils et recommandations.</p>

Dans ce nouveau modèle d'engagement à quatre catégories, les niveaux 1 et 2 originaux (Informer et sensibiliser, Recueillir de l'information) ont été regroupés. Cette adaptation est logique pour les IRSC, surtout en raison du fait que certaines activités recensées dans l'enquête pour le Cadre d'EC chevauchaient ces deux catégories. Les autres catégories du Cadre d'EC correspondent directement à celles du Continuum d'engagement adapté des IRSC : *Discuter* correspond à *Discussion*; *Engager* correspond à *Dialogue*; *Créer des partenariats* correspond à *Collaboration*. Ces catégories s'appliquent au degré d'influence que le public peut exercer sur le processus décisionnel.

Le présent guide fait abondamment référence aux concepts et à l'information contenus dans la « Public Participation Toolkit » de l'AIP2, puisqu'ils constituent la norme internationale en matière d'EC. La modification des niveaux d'engagement initiaux permet aussi aux IRSC de transférer les objectifs du Cadre d'EC et les besoins des différentes activités d'EC dans le Tableau sommaire des approches d'EC (voir Chapitre 2), qui s'inspire largement du travail accompli par l'AIP2.

1.7 Prochaines étapes

Le présent guide constitue un document en constante évolution qui sera mis à jour périodiquement, à mesure que de nouvelles pratiques exemplaires d'EC feront leur apparition et que le niveau d'engagement des Canadiens augmentera aux IRSC. La Direction des partenariats et de l'engagement des citoyens (DPEC) créera un répertoire partagé des ressources en EC pour les employés des IRSC et mettra au point des séances d'apprentissage individualisé. Pour toute question relative à l'engagement des citoyens et aux IRSC, prière de s'adresser à la DPEC à pce.pec@cihr-irsc.gc.ca.

Notes en fin de chapitre

¹ La participation éclairée est un processus de collecte d'information enrichi, qui vise à stimuler un dialogue véritable. Cela favorise un climat de respect où les participants peuvent avoir la certitude que leurs opinions, perspectives et idées ont une réelle importance. (Définition tirée de la philosophie d'Ascentum : <http://www.ascentum.ca>).

²Le mandat des IRSC consiste à « exceller, selon les normes internationales reconnues d'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé au Canada ».

³ http://www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/pubs/_public-consult/2000decision/pol-continuum-fra.php

⁴ L'AIP2 est une association réputée dont les membres cherchent à promouvoir et à améliorer la participation publique auprès de particuliers, de gouvernements, d'institutions et d'autres entités dont les activités touchent l'intérêt public. L'AIP2 est reconnue pour son programme de certification en engagement du public; elle organise et mène aussi des activités, comme la promotion d'un calendrier de recherche axé sur les résultats et l'utilisation de la recherche pour soutenir des objectifs éducationnels et d'action revendicatrice. Pour en savoir plus, prière de visiter <http://www.iap2.org>.

Chapitre 2 : Modèle d'arbre décisionnel pour l'engagement des citoyens

La création d'un plan d'engagement des citoyens peut être tout un contrat. Par où commencer? Quoi inclure dans le plan? Qui peut aider? La recherche et la consultation des bonnes personnes peuvent sembler une tâche titanesque; cependant, le présent guide divise le processus de planification de l'EC en segments faciles à gérer, qui vous permettront de dresser votre plan avec confiance.

Élaboré à partir de la meilleure expertise professionnelle en EC, le chapitre 2 présente un modèle d'arbre décisionnel qui vous aidera à déterminer l'approche convenant le mieux à votre situation ou à vos besoins. Destiné à servir d'outil décisionnel, le modèle est adapté aux activités d'EC des IRSC afin qu'elles soient conçues avec rigueur et en conformité avec les meilleures connaissances actuelles sur l'élaboration d'un processus d'EC. Dans l'ensemble, ce chapitre vous aidera à clarifier vos objectifs d'EC et à visualiser votre propre activité d'EC.

2.1 Comment se servir du modèle d'arbre décisionnel

Le modèle d'arbre décisionnel comprend plusieurs « phases » (ou sections) qui vous guident dans une série d'étapes clés pour choisir une approche d'EC appropriée. L'aide-mémoire (questionnaire) à cinq questions, à la section 2.2, est transférable dans la Matrice des approches (section 2.3) pour chaque composante du continuum d'engagement des citoyens (section 1.4).

Questions de l'arbre décisionnel pour l'EC (section 2.2)

L'arbre décisionnel pour l'EC donne les questions qu'il faut se poser avant d'engager des citoyens dans son travail : **pourquoi, quand, qui, quoi** et **comment**. Cette section n'est pas conçue pour choisir une approche ou technique d'EC particulière; elle débouche sur une série d'options qui peuvent être explorées à la section 2.3.

Matrice des approches d'EC (section 2.3)

La Matrice des approches d'EC se sert des réponses fournies à la section 2.2 pour vous guider vers diverses approches d'EC potentielles qui se fondent sur le continuum d'engagement des IRSC (voir chapitre 1, page 9).

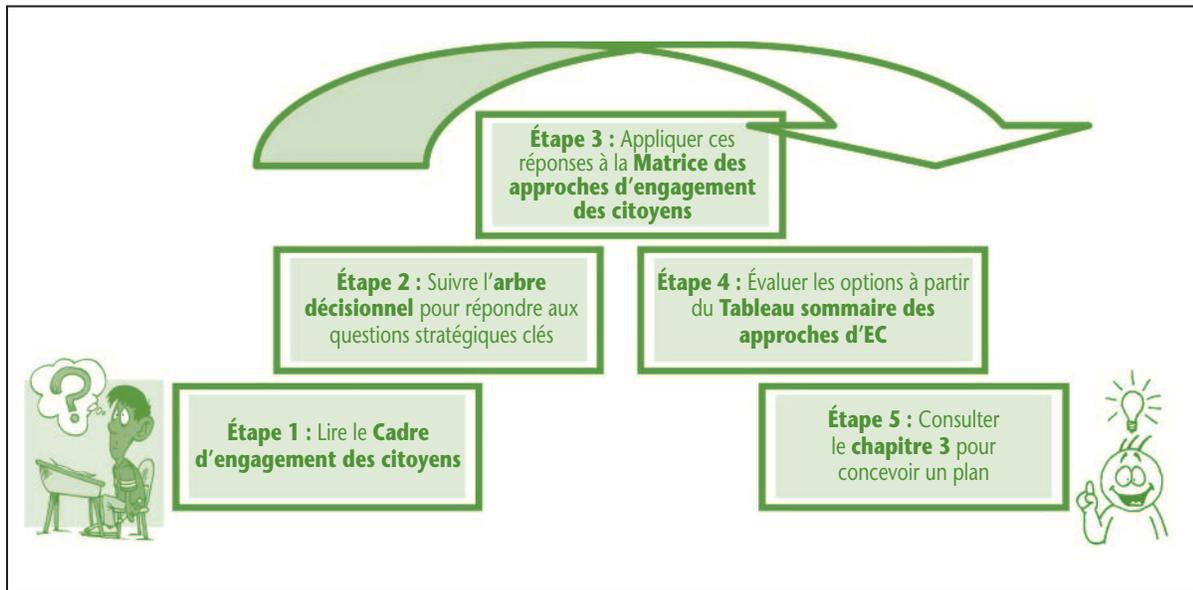
Tableau sommaire des approches d'EC (section 2.4)

Dans cette section, chaque approche d'EC décrite à la section 2.3 est résumée dans un tableau adapté de la « Public Participation Toolkit » de l'Association internationale pour la participation publique (AIP2), avec l'autorisation de l'Association. Le Tableau sommaire comprend une description générale de chaque approche d'EC, accompagnée de conseils relatifs à son utilisation et d'une estimation des avantages et des risques associés à chaque technique.

Le modèle vous aidera à choisir la meilleure approche pour votre situation. Lorsque vous aurez une bonne idée de vos meilleures options, passez au chapitre 3 avant d'entreprendre l'élaboration de votre plan.

Les sections du modèle d'arbre décisionnel ont été conçues de manière à se compléter mutuellement. Elles vous guident à partir d'idées de départ relatives à l'EC jusqu'à des activités possibles, pour lesquelles vous aurez besoin d'un plan d'EC (voir Figure 4 ci-dessous pour un résumé des étapes).

Figure 4 : Comment se servir du modèle d'arbre décisionnel



Il est important de commencer par la section 2.2, puis de progresser dans l'ordre vers les sections 2.3 et 2.4; les réponses fournies dans une section aident à répondre aux questions de la section suivante.

2.2 Questions de l'arbre décisionnel pour l'engagement des citoyens

Ces questions structurantes vous permettront de passer en revue les éléments clés qui forment la base du plan d'EC. Répondez aux questions dans l'ordre. Un aide-mémoire est fourni à la fin de la section pour noter vos réponses.

Question 1 : Pourquoi les citoyens devraient-ils participer à l'initiative?

Il existe de nombreuses raisons d'engager les citoyens. Pour aider les employés des IRSC à réfléchir à leurs propres raisons, une liste de « catégories » de raisons a été produite à l'aide des conseils d'Ascentum Inc.⁵. Il est à noter que ces catégories sont directement transférables dans la Matrice des approches d'EC (et qu'une activité d'EC peut reposer sur n'importe quelle combinaison de ces raisons).

Les raisons d'engager les citoyens peuvent être :

- Comprendre leurs valeurs
- S'exposer à diverses perspectives
- Réunir des connaissances expérientielles
- Accéder à des connaissances inexploitées

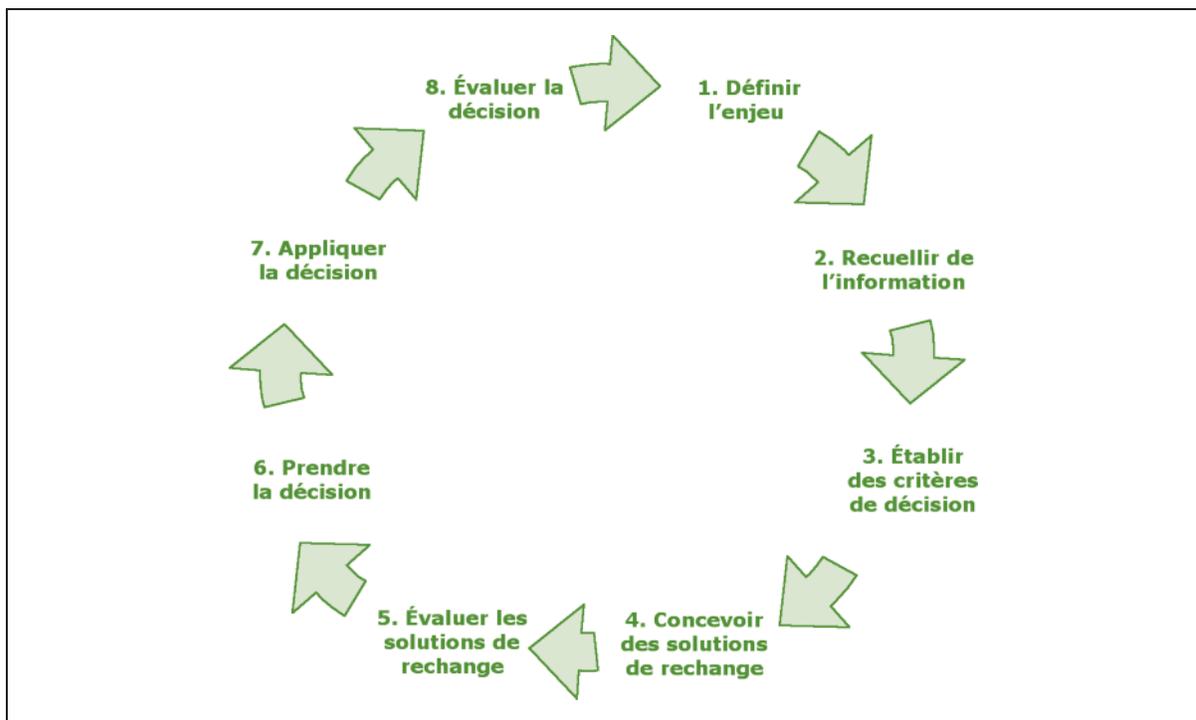
- Aider à la gestion des risques
- Éclairer l'évaluation
- Éclairer l'établissement des priorités
- Répondre à la demande du public
- Réparer des injustices historiques (subies par des groupes autrefois marginalisés ou minoritaires)

Bon nombre de ces raisons d'inclure des citoyens dans l'établissement de nouveaux plans stratégiques ou de nouvelles priorités, lignes directrices ou politiques relèvent de considérations éthiques, sociales, stratégiques et liées à la santé.

Question 2 : **Quand** la participation des citoyens est-elle nécessaire?

Les citoyens (individus ou groupes organisés) peuvent être inclus à différentes étapes du cycle décisionnel (voir Figure 5 ci-dessous). Par exemple, au cours de l'élaboration d'un plan stratégique ou d'une ligne directrice particulière, l'inclusion des citoyens peut être utile pour définir un enjeu ou prendre et/ou évaluer une décision. Il est possible d'engager les citoyens à *n'importe quelle* étape du cycle décisionnel, et il convient parfois de les inclure à *toutes* les étapes dans certaines situations.

Figure 5 : Le cycle décisionnel



Ce cycle général vise à illustrer l'abondance des possibilités d'inclure les citoyens dans l'établissement de priorités et l'élaboration de plans, de politiques ou de lignes directrices. Le tableau ci-dessous (Tableau 1) décrit certaines façons d'inclure les Canadiens à chaque étape du processus.

Tableau 1 : Inclure les citoyens dans le cycle décisionnel

Étape de la prise de décision	Rôles possibles des citoyens...
1. Définir l'enjeu	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître le problème/cerner les risques Analyser le contexte Commencer à définir l'enjeu Approuver l'énoncé de l'enjeu
2. Recueillir de l'information	<ul style="list-style-type: none"> Fournir des données (qualitatives ou quantitatives, y compris des expériences personnelles, des idées, des résultats de sondages, des réponses officielles)
3. Établir des critères de décision	<ul style="list-style-type: none"> Clarifier les valeurs et les buts Clarifier les engagements normatifs, moraux Décrire les résultats souhaités Établir des indicateurs
4. Concevoir des solutions de rechange	<ul style="list-style-type: none"> Se concentrer sur les buts Proposer diverses solutions de rechange Étendre la réflexion (hors des normes établies)
5. Évaluer des solutions de rechange	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les options Utiliser des outils pour évaluer les solutions de rechange Comprendre les impacts et compromis potentiels Recommander des options
6. Prendre la décision	<ul style="list-style-type: none"> Prendre une décision ou choisir des options Communiquer la décision (dans la communauté, etc.)
7. Appliquer la décision	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les facteurs de succès Évaluer l'applicabilité de la décision (dans la communauté) Attribuer des rôles et des responsabilités Concevoir un cadre d'évaluation, des critères et des indicateurs
8. Évaluer la décision	<ul style="list-style-type: none"> Recueillir des données Évaluer par rapport aux objectifs, aux indicateurs désignés et à l'apprentissage partagé Recommander des changements au besoin

Question 3 : Qui devrait participer?

Avant le lancement de tout projet d'EC, il est nécessaire de désigner des publics cibles. Qui sera touché par l'enjeu, l'orientation ou la décision? Qui est actif, intéressé ou capable d'influencer?

Le Cadre d'EC a établi une typologie pour l'EC aux IRSC (voir section 2.1.1 du Cadre, p. 17). Voici les quatre grandes catégories de cette typologie :

- **Personnes concernées** (à titre personnel)—les citoyens touchés directement par une décision, mais non affiliés à un groupe organisé;
- **Membres du grand public** (à titre personnel)—les citoyens personnellement intéressés et désireux de contribuer;
- **Groupes primaires** (organisés)—groupes qui *représentent* des citoyens touchés directement par une décision;

- **Groupes secondaires** (organisés)—groupes capables d'atteindre les groupes primaires et les individus.

La détermination de votre public cible est une étape importante dans l'élaboration d'un plan d'EC. La Direction des partenariats et de l'engagement des citoyens (DPEC) des IRSC est à votre disposition pour vous conseiller. De plus, il faut se rappeler que les organismes bénévoles en santé, les groupes de défense des intérêts, les groupes communautaires et les décideurs peuvent vous aider à trouver des participants pour l'EC ou à promouvoir l'activité d'EC auprès des groupes cibles.

Question 4 : **Quel type de contribution demandons-nous aux citoyens?**

Les types de contributions que peuvent faire les citoyens ont été regroupés en quatre grandes catégories, qui détermineront si l'approche à employer est l'information, la discussion, le dialogue ou la collaboration :

- **Explorer des idées**—Les Canadiens apportent de nouvelles idées et perspectives qui permettent aux IRSC de fonder leurs décisions sur divers points de vue;
- **Valider des idées**—Les Canadiens et les IRSC examinent des questions ou des orientations de recherche proposées afin d'en évaluer l'applicabilité et la compatibilité avec leurs expériences et la réalité « sur le terrain »;
- **Proposer des idées**—Les IRSC recueillent de nouvelles idées, approches ou solutions innovatrices à partir d'une grande variété de perspectives canadiennes (accent marqué mis sur l'aspect pratique et les problèmes et défis communs);
- **Concilier des idées et des valeurs**—Les IRSC engagent les Canadiens dans une discussion visant à concilier ou à prioriser des idées ou des valeurs divergentes (accent mis sur l'évaluation des avantages, des inconvénients, des préférences et des compromis, afin de choisir les *meilleurs* aspects des autres approches).

Par exemple, un comité a élaboré des lignes directrices éthiques sur la recherche avec les enfants et aimerait interagir avec des citoyens pour valider et concilier des idées et des valeurs. Le transfert de ces idées et valeurs en tant que critères de conception dans la Matrice des approches d'EC permettra de déterminer l'approche pouvant le mieux recueillir ces contributions. Plus d'un genre de contribution peuvent être nécessaires pour répondre aux objectifs d'une activité d'EC particulière.

Question 5 : **Comment interagir avec les citoyens pour atteindre nos objectifs?**

Le continuum d'engagement des IRSC, ou les types d'interactions avec les citoyens, a été couvert au chapitre 1 (page 8). Le continuum se compose de quatre « niveaux », qui sont directement transférables dans la Matrice des approches d'EC :

- Écoute/Information
- Discussion
- Dialogue
- Collaboration

Pour choisir le type d'interaction convenant à une activité d'EC donnée, il faut évaluer la complexité de l'enjeu en question. Quel degré de controverse entoure la politique, la priorité, la ligne directrice ou le plan stratégique en cours d'élaboration? Quels engagements ont été pris relativement au degré d'influence des citoyens sur le processus décisionnel (ou à l'impact de la participation des citoyens sur la décision)? En général, le niveau d'engagement devrait être proportionnel à la complexité et à l'étendue du projet, au degré d'intérêt du public, au conflit ou à la controverse. Ainsi, en règle générale, plus l'impact potentiel sur les parties intéressées est grand, plus le niveau d'engagement doit être élevé⁶.

Ensemble, les questions 1 à 5 visent à vous aider à cerner les besoins et les objectifs initiaux qui orienteront le plan d'EC général. Les principes d'EC des IRSC et les besoins en données qui motivent votre activité auront aussi une influence sur vos plans (voir Figure 6 ci-dessus).

Les questions de l'arbre décisionnel pour l'EC sont conçues de manière à se compléter mutuellement (*pourquoi, quand, qui, quoi et comment*), tandis que les principes d'EC des IRSC et les besoins en données qui motivent une activité d'EC particulière servent à éclairer le processus général entourant l'arbre décisionnel.

Les réponses aux questions 1 à 5 seront transférées dans la Matrice des approches d'EC (section 2.3) à l'aide de la liste des principales questions structurantes ci-dessous.

Aide-mémoire sur les principales questions structurantes

1. Raisons de l'EC	Cocher ✓	3. Publics cibles	Cocher ✓
comprendre des valeurs		personnes concernées	
s'exposer à diverses perspectives		représentants du grand public	
réunir des connaissances expérientielles		groupes primaires	
accès à des connaissances inexploitées		groupes secondaires	
gestion des risques			
évaluation			
établissement de priorités			
demande du public			
injustices historiques			
2. Contribution au cycle décisionnel		4. Contributions des citoyens	
définir l'enjeu		explorer des idées	
recueillir de l'information		valider des idées	
établir des critères de décision		proposer des idées	
concevoir des solutions de rechange		concilier des idées et des valeurs	
évaluer des solutions de rechange			
prendre la décision			
appliquer la décision			
évaluer la décision			
		5. Type d'interaction	
		écoute	
		discussion	
		dialogue	
		collaboration	

Pour utiliser cet aide-mémoire, parcourez toutes les questions de l'arbre décisionnel et cochez () la case correspondant à votre réponse. Par exemple, si une de vos raisons pour engager les citoyens est de réparer des injustices historiques, cochez la case vis-à-vis cette réponse. Cochez toutes les cases applicables.

Après avoir rempli l'aide-mémoire, vous serez prêt à transférer vos réponses dans la Matrice des approches d'EC (section 2.3).

Cet aide-mémoire est un outil disponible (séparément) dans le répertoire partagé des ressources en engagement des citoyens.

2.3 Matrice des approches d'engagement des citoyens

La Matrice des approches d'EC a été conçue en fonction des besoins des IRSC. À l'aide des réponses aux questions de l'arbre décisionnel, la Matrice oriente l'utilisateur vers des *approches* pouvant convenir à ses objectifs d'EC particuliers. Une description détaillée de chaque activité mentionnée dans la Matrice est fournie dans le Tableau sommaire des approches d'EC (section 2.4).

Comment se servir de la Matrice des approches d'EC

Pour transférer vos réponses à la section 2.2 dans la Matrice, vous n'avez que quelques étapes simples à suivre :

Étape 1 : Détermination du type d'interaction

La Matrice se divise en quatre catégories : 1) Écoute/Information, 2) Discussion, 3) Dialogue et 4) Collaboration. Ces catégories correspondent aux types d'interaction couverts à la question 5, section 2.2. Choisissez le bon tableau dans la Matrice ci-dessous (p. ex. approches de discussion).

Étape 2 : Comparaison des réponses

Les sections de chaque tableau de la Matrice correspondent aux questions de la section 2.2. Comparez vos réponses à la section 2.2 avec la Matrice à l'aide d'un surligneur. Par exemple, si nous voulions *comprendre des valeurs* et *réparer des injustices historiques* par un type d'interaction fondé sur l'écoute/information, nous mettrions en surbrillance les marques (✓) dans la section des raisons de l'engagement du tableau des approches d'écoute/information, tel qu'illustré dans l'exemple ci-dessous :

Exemple 1 : Approches d'écoute/information

Pourquoi?	Raisons de l'engagement	Documents de travail annotés	Entrevues avec des répondants clés	Groupes de discussion	Sondages	Audiences publiques
	Comprendre des valeurs	✓	✓			
	S'exposer à diverses perspectives	✓	✓			
	Réunir des connaissances expérientielles	✓	✓			
	Accès à des connaissances inexploitées					
	Gestion des risques	✓				
	Évaluation	✓			✓	
	Établissement de priorités	✓	✓	✓	✓	
	Demande du public					✓
	Injustices historiques		✓	✓	✓	

Remplissez les sections appropriées.

Étape 3 : Évaluation de l'activité

Après avoir terminé la comparaison avec vos réponses de la section 2.2, déterminez quelles activités y correspondent le mieux.

Continuons avec l'exemple de l'étape 2. Nous avons déjà déterminé que les raisons de l'engagement étaient de *comprendre des valeurs* et de *réparer des injustices historiques*. Prétendons aussi que nous en sommes à l'étape de la *collecte d'information* dans le processus décisionnel, que nous voulons engager les *personnes concernées* et les *groupes primaires*, et que nous espérons *valider des idées* dont nous avons déjà discuté. Dans ce scénario, les **entrevues avec des répondants clés** seraient le meilleur choix, car toutes nos réponses concordent dans la colonne d'activités, comme indiqué ci-après :

Pourquoi?	Raisons de l'engagement	Documents de travail annotés	Entrevues avec des répondants clés	Groupes de discussion	Sondages	Audiences publiques
	Comprendre des valeurs	✓	✓			
	S'exposer à diverses perspectives	✓	✓			
	Réunir des connaissances expérientielles	✓	✓			
	Accès à des connaissances inexploitées					
	Gestion des risques	✓				
	Évaluation	✓			✓	
	Établissement de priorités	✓	✓	✓	✓	
	Demande du public					✓
	Injustices historiques		✓	✓	✓	
Quand?	Étape de la prise de décision					
	Définir l'enjeu		✓	✓		
	Recueillir de l'information		✓	✓	✓	✓
	Établir des critères de décision		✓			
	Concevoir des solutions de rechange		✓	✓		
	Évaluer des solutions de rechange	✓		✓	✓	✓
	Prendre la décision					
	Appliquer la décision		✓			✓
	Évaluer la décision	✓		✓	✓	✓
Qui?	Détermination du public cible					
	Groupes primaires	✓	✓			
	Groupes secondaires				✓	✓
	Personnes concernées		✓			✓
	Grand public			✓	✓	✓
Quoi?	Type de contribution					
	Explorer des idées	✓	✓	✓		✓
	Valider des idées	✓	✓	✓	✓	
	Proposer des idées		✓	✓		✓
	Concilier des idées et des valeurs					

Si vos réponses de la section 2.2 ne concordent pas complètement avec une des approches d'EC, choisissez l'approche qui correspond *le mieux* à vos critères. Vous pourrez adapter les approches d'EC en fonction de vos besoins à mesure que vous progresserez dans la création de votre plan.

Au fil de l'exercice, vous remarquerez que certaines rangées de la Matrice sont vides. Par exemple, dans le tableau de l'écoute/Information, aucune activité n'est cochée pour l'option « prendre la décision » dans la catégorie « étape de la prise de décision ». Cette rangée vide signifie que l'« écoute/information » n'est pas la meilleure approche à un stade aussi avancé du cycle décisionnel. Si vos réponses correspondent à une rangée vide, vous devez envisager un niveau d'engagement différent. Cela vous assurera d'obtenir la contribution dont vous avez besoin et permettra aux participants d'influencer davantage les discussions.

La Matrice intégrale (Tableau 2) est fournie ci-dessous (une page par catégorie). Chacun des tableaux est aussi disponible séparément dans le répertoire partagé des ressources en EC. Après avoir déterminé les activités convenant à vos objectifs d'EC, vous pouvez passer à la section 2.4 pour savoir ce que comporte chacune des approches.

À noter : Il n'y a pas de tableau consacré à la « collaboration ». Deux approches pour ce type d'engagement des citoyens sont présentées à la page 26, et les deux conviennent aux situations où la collaboration est nécessaire. Les questions de l'arbre décisionnel vous aideront à réfléchir à vos besoins en EC, mais vous n'aurez pas à transférer vos réponses si vous avez choisi la collaboration comme type d'engagement.

Tableau 2 : Matrice des approches d'engagement des citoyens

Approches d'écoute/information

Pourquoi?	Raisons de l'engagement	Documents de travail annotés	Entrevues avec des répondants clés	Groupes de discussion	Sondages	Audiences publiques
	Comprendre des valeurs	✓	✓			
	S'exposer à diverses perspectives	✓	✓			
	Réunir des connaissances expérientielles	✓	✓			
	Accès à des connaissances inexploitées					
	Gestion des risques	✓				
	Évaluation	✓			✓	
	Établissement de priorités	✓	✓	✓	✓	
	Demande du public					✓
	Injustices historiques		✓	✓	✓	
Quand?	Étape de la prise de décision					
	Définir l'enjeu		✓	✓		
	Recueillir de l'information		✓	✓	✓	✓
	Établir des critères de décision		✓			
	Concevoir des solutions de rechange		✓	✓		
	Évaluer des solutions de rechange	✓		✓	✓	✓
	Prendre la décision					
	Appliquer la décision		✓			✓
	Évaluer la décision	✓		✓	✓	✓
Qui?	Détermination du public cible					
	Groupes primaires	✓	✓			
	Groupes secondaires				✓	✓
	Personnes concernées		✓			✓
	Grand public			✓	✓	✓
Quoi?	Type de contribution					
	Explorer des idées	✓	✓	✓		✓
	Valider des idées	✓	✓	✓	✓	
	Proposer des idées		✓	✓		✓
	Concilier des idées et des valeurs					

Tableau 2 : Matrice des approches d'engagement des citoyens

Approches de discussion

Pourquoi?	Raisons de l'engagement	Rencontres bilatérales	Groupes d'experts	Séances de discussion ouvertes	Cahiers de consultation
	Comprendre des valeurs		✓		
	S'exposer à diverses perspectives		✓		
	Réunir des connaissances expérientielles		✓		
	Accès à des connaissances inexploitées		✓		
	Gestion des risques	✓			
	Évaluation		✓		
	Établissement de priorités	✓	✓		
	Demande du public	✓		✓	✓
	Injustices historiques	✓			
Quand?	Étape de la prise de décision				
	Définir l'enjeu				
	Recueillir de l'information			✓	✓
	Établir des critères de décision	✓	✓		
	Concevoir des solutions de rechange		✓	✓	
	Évaluer des solutions de rechange	✓	✓		✓
	Prendre la décision				
	Appliquer la décision	✓			
	Évaluer la décision		✓		✓
Qui?	Détermination du public cible				
	Groupes primaires	✓	✓		
	Groupes secondaires	✓			✓
	Personnes concernées			✓	✓
	Grand public				✓
Quoi?	Type de contribution				
	Explorer des idées	✓	✓	✓	✓
	Valider des idées	✓	✓	✓	
	Proposer des idées	✓	✓	✓	✓
	Concilier des idées et des valeurs		✓		

Tableau 2 : Matrice des approches d'engagement des citoyens

Approches de dialogue

Pourquoi?	Raisons de l'engagement	Table ronde	Forum ouvert	Cafés du monde	Cercles d'étude	Dialogues délibératifs	Sondages délibératifs	Babillards électroniques	Charrettes	Jurys de citoyens	Conférences de consensus
	Comprendre des valeurs			✓	✓	✓	✓			✓	✓
	S'exposer à diverses perspectives			✓	✓	✓				✓	✓
	Réunir des connaissances expérientielles			✓	✓	✓				✓	✓
	Accès à des connaissances inexploitées			✓	✓	✓	✓			✓	✓
	Gestion des risques		✓						✓	✓	
	Évaluation	✓			✓			✓			✓
	Établissement de priorités		✓	✓		✓		✓		✓	✓
	Demande du public		✓			✓			✓		
	Injustices historiques	✓	✓		✓			✓	✓	✓	
Quand?	Étape de la prise de décision										
	Définir l'enjeu		✓		✓						
	Recueillir de l'information	✓	✓		✓			✓			✓
	Établir des critères de décision	✓		✓				✓			✓
	Concevoir des solutions de rechange	✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Évaluer des solutions de rechange			✓		✓	✓		✓	✓	✓
	Prendre la décision	✓				✓	✓		✓		✓
	Appliquer la décision	✓									
	Évaluer la décision										
Qui?	Détermination du public cible										
	Groupes primaires	✓		✓	✓				✓		✓
	Groupes secondaires		✓	✓	✓						✓
	Personnes concernées			✓	✓	✓	✓		✓		✓
	Grand public			✓	✓	✓	✓	✓		✓	
Quoi?	Type de contribution										
	Explorer des idées		✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓
	Valider des idées		✓				✓	✓			✓
	Proposer des idées	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓
	Concilier des idées et des valeurs	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Matrice des approches d'engagement des citoyens

Approches de collaboration

Les approches de collaboration diffèrent quelque peu des approches d'écoute/information, de discussion ou de dialogue. À ce niveau d'engagement, les citoyens participent à l'analyse des enjeux, contribuent à la conception de solutions de rechange et influencent directement les recommandations, les décisions et les résultats. Comme l'expliquaient Carolyn J. Lukensmeyer et Lars Hasselblad Torres dans *Public Deliberation: A Manager's Guide to Citizen Engagement*, la collaboration « reconnaît explicitement que les bonnes politiques résultent du partage du pouvoir de créer et d'appliquer des politiques entre les groupes touchés, les experts, les décideurs et le public ». Ce niveau d'engagement repose sur des processus qui développent les capacités nécessaires à une collaboration durable entre les groupes et les décideurs⁷. Ainsi, avec la collaboration, le but est de créer à la fois des relations IRSC-participants et participants-participants qui soient mutuellement profitables.

Il existe deux principales approches de collaboration pour l'EC : 1) les groupes consultatifs et 2) les groupes de travail. Il n'y a pas de tableau matriciel pour la collaboration car ces deux approches conviennent à des activités aux niveaux d'engagement supérieurs. Les approches sont décrites en détail à la section 2.4.

Les IRSC ont relevé quelques excellents exemples de collaboration dans « l'inventaire » des activités d'EC qui a été dressé lors de l'élaboration du Cadre d'EC. Ces activités vont des possibilités offertes à des citoyens de siéger à des comités des IRSC à titre de membres, jusqu'aux possibilités de participer bénévolement à des groupes de travail relevant d'un sous-comité de conseil consultatif d'institut. (Pour plus d'information, voir le Tableau 1 de l'Annexe 1 du Cadre d'EC ou les études de cas aux chapitres 4 et 6 du présent guide.)

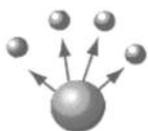
2.4 Tableau sommaire des approches d'engagement des citoyens

Dans cette section, des descriptions générales de toutes les activités incluses dans la Matrice des approches d'EC sont fournies dans un tableau. Certaines de ces descriptions ont été adaptées de la *Toolbox for Public Participation* de l'AIP2, avec l'autorisation de l'Association (pour voir tous les outils de la *Toolbox*, consulter http://iap2.affiniscape.com/associations/4748/files/06Dec_Toolbox.pdf); ils sont aussi disponibles séparément dans le répertoire partagé des ressources en engagement des citoyens.

Encore une fois, les tableaux ont été structurés autour du continuum d'engagement des citoyens des IRSC, abordé au chapitre 1 (page 8). Avec les résultats de l'exercice avec la Matrice des approches d'EC, ces tableaux fourniront des conseils pratiques relatifs à l'utilisation d'une approche d'EC particulière ainsi qu'une description des avantages et des risques potentiels associés à chaque approche. Vous n'avez qu'à trouver les approches recommandées pour votre situation par le biais de la Matrice des approches d'EC et à vous servir de l'information contenue dans les tableaux pour vous guider dans l'élaboration de votre plan d'EC. Le chapitre 3 contient plus d'information sur l'élaboration d'un plan d'EC.

Approches d'écoute/information

ÉCOUTE/INFORMATION

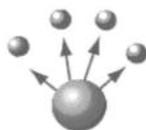


Servant principalement à expliquer ou à recueillir de l'information; les priorités et les décisions sont encore influençables. Permet aux IRSC d'expliquer les enjeux aux citoyens, tout en recueillant de l'information pour comprendre leurs perspectives et leurs idées.

Technique	Penser aux détails	Aspects positifs	Aspects négatifs
<p>Documents de discussion / documents annotés Un document de discussion vise à stimuler le débat et à lancer le processus de consultation.</p> <p>Approche courante au gouvernement fédéral. Voir http://www.consultingcanadians.gc.ca/cpcPubHome.jsp?lang=fr.</p>	<p>S'il faut obtenir des commentaires d'un groupe cible particulier, il peut être nécessaire d'acheter et/ou de créer une liste de diffusion à jour.</p> <p>Une fois le document affiché ou distribué, il faut s'assurer que les groupes ciblés aient assez de temps pour y répondre.</p>	<p>Les documents de discussion sont souvent structurés de façon à présenter les enjeux accompagnés d'information contextuelle, de recommandations et de sections réservées à la discussion visant à stimuler la participation éclairée des gens.</p>	<p>La rétroaction obtenue peut être limitée si le document n'atteint pas les groupes ciblés ou si ceux-ci manquent de temps pour répondre.</p>
<p>Entrevues avec des répondants clés* Réunions en face à face avec des intervenants visant à recueillir de l'information pour créer ou améliorer des programmes de participation du public et d'établissement de consensus.</p>	<p>Les entrevues devraient avoir lieu en personne dans la mesure du possible, en particulier lorsqu'il s'agit de sélectionner des candidats aux comités de citoyens.</p>	<p>Occasion d'échange d'information approfondi dans un environnement sûr.</p> <p>Occasion d'obtenir la rétroaction de tous les intervenants.</p> <p>Peuvent servir à évaluer les candidats potentiels aux comités de citoyens.</p>	<p>Il peut être très coûteux en temps de s'engager à faire beaucoup d'entrevues.</p>
<p>Groupes de discussion* Forum où des messages sont testés auprès de membres du groupe cible choisis au hasard. Peut aussi servir à recueillir des idées pour les décisions de planification.</p>	<p>Tenir au moins deux séances par groupe cible.</p> <p>Confier l'animation de la séance à un facilitateur de groupes de discussion compétent.</p>	<p>Occasion de tester des messages clés avant la mise en oeuvre d'un programme.</p> <p>Fonctionne mieux avec certains groupes cibles.</p>	<p>Relativement coûteux si l'activité se déroule dans des locaux spécialisés pour les groupes de discussion.</p> <p>Il peut être nécessaire de payer les participants.</p>
<p>Enquêtes ou sondages par téléphone et/ou par la poste* Questionnaire téléphonique ou postal à soumettre à un échantillon aléatoire dans le but d'obtenir de l'information particulière pour validation statistique.</p>	<p>S'assurer d'avoir besoin de résultats statistiquement valides avant de faire l'investissement.</p> <p>L'enquête et le questionnaire devraient être conçus et administrés par des professionnels afin d'assurer l'impartialité.</p> <p>Mieux adapté aux enquêtes générales sur les attitudes.</p>	<p>Permettent d'obtenir la contribution de personnes peu susceptibles d'assister à des réunions.</p> <p>Permettent d'obtenir la contribution d'une tranche de la population, et non seulement des destinataires d'une liste d'envoi.</p> <p>Le taux de réponse est plus élevé pour les enquêtes téléphoniques que postales.</p>	<p>Il faut un budget important pour mener et administrer une enquête statistiquement valide, pour en analyser les résultats et pour en faire rapport.</p>

* Adapté de la *Toolbox for Public Participation* de l'AIP2 (© 2006 Association internationale pour la participation publique, www.iap2.org)

Approches d'écoute/information



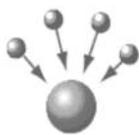
INFORMATION/ÉCOUTE

Servant principalement à expliquer ou à recueillir de l'information; les priorités et les décisions sont encore influençables. Permet aux IRSC d'expliquer les enjeux aux citoyens, tout en recueillant de l'information pour comprendre leurs perspectives et leurs idées

Technique	Penser aux détails	Aspects positifs	Aspects négatifs
<p>Enquêtes/sondages Internet Sondages Web ou enquêtes Internet.</p> <p>Pour comprendre les opinions et les préférences des parties intéressées.</p> <p>S'instruire des changements ou des tendances dans l'opinion publique.</p>	<p>Soyez minutieux dans la configuration de votre site Web.</p> <p>Les salons de clavardage ou les discussions en ligne peuvent générer plus d'information qu'il est possible d'en examiner.</p>	<p>Occasion de rejoindre des gens qui ne figurent pas sur les listes de diffusion ou qui sont peu susceptibles d'assister à des réunions.</p> <p>Les personnes peuvent remplir et retourner leurs questionnaires sans pression.</p> <p>Peu coûteux à produire et à administrer.</p> <p>Taux de réponse plus élevé que d'autres formes de sondage.</p> <p>Il n'y a plus de données à entrer, et les résultats peuvent être analysés immédiatement.</p>	<p>Les résultats ne sont généralement pas valides statistiquement.</p> <p>Il peut être laborieux d'examiner toutes les réponses.</p> <p>Le sondage ne peut être ciblé géographiquement.</p> <p>Les résultats peuvent facilement être faussés (p. ex. campagnes menées par des activistes ou des groupes organisés).</p> <p>La conception et le transfert en ligne du sondage peuvent requérir des services d'expert.</p>
<p>Audiences publiques Réunions officielles avec programme de présentations.</p> <p>Généralement, les membres du public expriment individuellement leurs opinions/positions, qui sont consignées par écrit.</p>	<p>Peuvent être exigées par les bailleurs de fonds et/ou la loi.</p>	<p>Permettent au public de s'exprimer sans subir de réfutation.</p>	<p>Ne favorisent pas un dialogue constructif.</p> <p>Peuvent perpétuer un climat de confrontation (« nous » contre « eux »).</p>

Approches de discussion

DISCUSSION



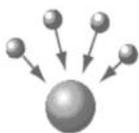
Échange d'information bidirectionnel, dans lequel le public discute d'une politique, d'un enjeu ou d'une priorité de recherche. La discussion entre et avec des intervenants différents est encouragée. Ce type d'interaction permet aux IRSC d'approfondir leurs connaissances en explorant les idées et les préoccupations exprimées par les participants et en y réagissant.

Technique	Penser aux détails	Aspects positifs	Aspects négatifs
<p>Rencontres bilatérales Il s'agit généralement de réunions en face à face entre deux groupes représentant des organismes, des secteurs, des régions ou des pays.</p> <p>Réunit des groupes ayant un intérêt dans les délibérations, qui peuvent inclure des réunions bilatérales avec divers groupes.</p>	<p>Fournir l'information pertinente aux intervenants longtemps à l'avance.</p> <p>Commencer par établir un ordre du jour afin que tous soient informés de leurs rôles et responsabilités.</p> <p>Pour gérer les attentes, il est préférable de fixer les paramètres et l'étendue de la réunion à l'avance.</p>	<p>Permettent au principal organe décisionnel de s'assurer que les points de vue sont représentés et compris.</p> <p>Utiles comme processus en bonne et due forme pour déterminer la nature d'un problème et trouver un terrain d'entente entre les parties.</p> <p>Servent à éclairer le processus d'élaboration ou de mise en oeuvre des politiques avec des opinions, des intérêts, des valeurs et des objectifs.</p>	<p>Il est possible que le processus ne soit pas assez inclusif et qu'il ne tienne pas adéquatement compte de la diversité des préoccupations des intervenants.</p> <p>Le processus pourrait être perçu comme « arrangé » et destiné davantage à « vendre » une politique qu'à partager des idées et de l'information.</p>
<p>Groupes d'experts* Réunions publiques, conçues sur le modèle de l'émission <i>Meet the Press</i>, comportant des entrevues avec des experts aux perspectives différentes.</p> <p>Les groupes d'experts peuvent aussi être animés par un modérateur neutre qui pose des questions.</p>	<p>Permet la participation du grand public après le débat d'experts.</p> <p>Besoin d'un modérateur neutre.</p> <p>Convenir à l'avance des règles de base.</p> <p>Peut encourager le soutien plutôt que l'opposition des groupes locaux.</p>	<p>Favorisent la sensibilisation des médias.</p> <p>Permettent la tenue d'un débat équilibré sur des enjeux clés.</p> <p>Occasion de corriger l'information scientifique erronée.</p> <p>Les gens expriment ouvertement leurs opinions.</p>	<p>Requièrent beaucoup de préparation et d'organisation.</p> <p>La visibilité accrue des problèmes pourrait exacerber les préoccupations du public.</p>
<p>Discussions ouvertes* Réunions de groupe où les gens partagent leurs préoccupations d'égal à égal.</p>	<p>Les élus tiennent souvent des discussions ouvertes pour prendre le pouls de leurs électeurs.</p> <p>Le terme « discussion ouverte » peut s'interpréter différemment selon les contextes culturels et politiques.</p>	<p>Les électeurs peuvent parler à leurs élus dans un forum ouvert.</p>	<p>Il est possible de perdre le contrôle des réunions lorsque les esprits s'échauffent.</p> <p>Les facilitateurs peuvent ne pas pouvoir créer un climat d'ouverture et de neutralité où tous les points de vue peuvent s'exprimer.</p>

* Adapté de la *Toolbox for Public Participation* de l'AIP2 (© 2006 Association internationale pour la participation publique, www.iap2.org)

Approches de Discussion

DISCUSSION

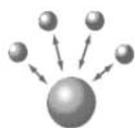


Échange d'information bidirectionnel, dans lequel le public discute d'une politique, d'un enjeu ou d'une priorité de recherche. La discussion entre et avec des intervenants différents est encouragée. Ce type d'interaction permet aux IRSC d'approfondir leurs connaissances en explorant les idées et les préoccupations exprimées par les participants et en y réagissant.

Technique	Penser aux détails	Aspects positifs	Aspects négatifs
<p>Cahier de consultation Document, publié en format papier et/ou électronique, fournissant de l'information contextuelle et invitant les utilisateurs à proposer des solutions à une série de défis ou de problèmes.</p> <p>Tout dépendant de la nature des enjeux en cause et de l'étendue et du degré de détail de la contribution requise, un cahier de consultation peut être distribué à titre d'outil d'engagement du public, soit séparément, soit dans le cadre d'un processus de consultation ou de délibération plus vaste.</p>	<p>Limiter l'usage des questions ouvertes; sinon, le projet drainera beaucoup de ressources pour l'analyse de la masse de données qualitatives recueillies.</p> <p>Les questions doivent être entièrement intégrées au contenu.</p> <p>Utile lorsqu'il faut définir un problème ou un défi, en particulier si différents aspects de la question nécessitent un examen attentif ou des connaissances particulières.</p>	<p>Outil très adaptable, informatif et participatif.</p> <p>Fournit de l'information objective dans un format structuré.</p> <p>Peut offrir au participant l'option d'accéder à de l'information justificative à l'intérieur du cahier, sans avoir à quitter l'outil ou le site Web.</p>	<p>Le document peut générer des réponses inattendues de la part des citoyens ou des intervenants s'il est distribué à grande échelle à titre de ressource autonome. Cela peut être une bonne ou une mauvaise chose, tout dépendant du but et de la structure du processus de discussion général.</p>

Approches de dialogue

DIALOGUE

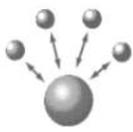


Discussion approfondie sur une politique, un enjeu ou une priorité de recherche. Différentes perspectives sont échangées et les participants peuvent s'influencer mutuellement. Ces dialogues permettent aux IRSC et aux participants d'explorer et de résoudre des questions ensemble et de mieux comprendre les perspectives et les valeurs de chacun. Les liens plus étroits et l'interaction accrue peuvent aboutir à de nouvelles idées et à la prise en considération de compromis complexes.

Technique	Penser aux détails	Aspects positifs	Aspects négatifs
<p>Tables rondes Réunions, habituellement tenues autour d'une table, visant à examiner une question par une discussion entre tous les participants.</p> <p>Les tables rondes sont souvent des sous-groupes consacrés à un ou plusieurs aspects d'un enjeu ou d'un projet plus vaste.</p>	<p>Lorsque le but est de discuter à fond d'un enjeu.</p> <p>S'assurer que chaque discussion en table ronde est dirigée par un facilitateur compétent.</p> <p>Les facilitateurs bénévoles permettent de réduire les coûts.</p> <p>Consigner les résultats de chaque séance sur des tableaux à feuilles.</p> <p>Présenter un résumé des discussions lorsque le groupe se réunit de nouveau au complet.</p>	<p>Les facilitateurs peuvent demander de la rétroaction détaillée sur des enjeux, des préoccupations, des préférences.</p> <p>On encourage les participants à exprimer librement des opinions diverses.</p> <p>Puisque chaque participant est un intervenant, l'enjeu est débattu sous différents angles.</p> <p>Les participants peuvent se sentir plus à l'aise dans un petit groupe.</p> <p>Le facilitateur veille à ce que les participants se partagent la parole de façon équitable.</p>	<p>Les frais d'embauche d'un facilitateur professionnel peuvent être prohibitifs.</p>
<p>Forum ouvert * Les participants offrent des sujets et les autres interviennent selon leur intérêt.</p>	<p>Il est important d'avoir un thème ou un énoncé de vision puissant pour générer des sujets de discussion.</p> <p>Les locaux doivent être adaptables pour accueillir des groupes de différentes tailles.</p> <p>Il est important de bien expliquer les règles et procédures de base pour obtenir du succès.</p>	<p>Offre une structure où les gens ont la possibilité et la responsabilité de créer un produit ou une expérience de valeur.</p> <p>Inclut un résumé immédiat de la discussion.</p>	<p>Les questions les plus importantes peuvent se perdre dans le brouhaha.</p> <p>Il peut être difficile d'obtenir un compte rendu exact des résultats.</p>

Approches de dialogue

DIALOGUE

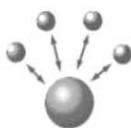


Discussion approfondie sur une politique, un enjeu ou une priorité de recherche. Différentes perspectives sont échangées et les participants peuvent s'influencer mutuellement. Ces dialogues permettent aux IRSC et aux participants d'explorer et de résoudre des questions ensemble et de mieux comprendre les perspectives et les valeurs de chacun. Les liens plus étroits et l'interaction accrue peuvent aboutir à de nouvelles idées et à la prise en considération de compromis complexes.

Technique	Penser aux détails	Aspects positifs	Aspects négatifs
<p>Cafés du monde* Réunions où plusieurs conversations ont lieu simultanément en réponse à des questions prédéterminées.</p> <p>Les participants changent de table durant le processus et tentent de trouver un terrain d'entente en réponse à chaque question.</p>	<p>L'aménagement de la salle est important. La salle devrait être propice à une conversation et non pas à une réunion de bureau en bonne et due forme.</p> <p>Permettent aux gens de travailler en petits groupes sans facilitateur.</p> <p>Réfléchir à la façon de clore les conversations.</p>	<p>Le fait de parler avec des gens de différentes tables aide les participants à s'intégrer à l'ensemble du groupe.</p> <p>Les bonnes questions aident les gens à faire d'une préoccupation une occasion de connaître des points de vue différents et de trouver ensemble des solutions.</p>	<p>Les participants peuvent résister à la consigne de se déplacer de table en table.</p> <p>Dans un groupe nombreux, il peut être fastidieux de rendre compte des résultats à la fin.</p> <p>Les questions peuvent générer les mêmes réponses.</p>
<p>Cercles d'études* Processus hautement participatif visant à engager plusieurs petits groupes à changer les choses dans leur communauté.</p>	<p>Les cercles d'étude fonctionnent mieux lorsque plusieurs groupes travaillent simultanément dans des lieux séparés et se réunissent ensuite pour partager leurs résultats.</p> <p>Généralement structurés autour d'un guide de cercle d'études.</p>	<p>Possibilité d'engager un grand nombre de personnes sans avoir à les réunir en même temps au même endroit.</p> <p>Entente au sein d'un groupe diversifié sur les possibilités d'agir pour amener des changements sociaux.</p>	<p>Les participants peuvent trouver que les résultats sont difficiles à évaluer et que le processus n'a mené à rien de concret.</p> <p>Il peut être difficile de rejoindre et d'engager certains segments de la communauté.</p>
<p>Dialogues délibératifs* Processus dialogique systématique qui regroupe des gens pour leur faire prendre position sur des enjeux publics difficiles et complexes, dont les solutions sont incertaines et qui risquent fort de polariser le groupe.</p> <p>Le but des délibérations est de trouver un terrain d'entente pour passer à l'action.</p>	<p>Un niveau élevé de planification et de préparation peut être nécessaire.</p> <p>Les délibérations tournent autour de trois ou quatre options décrites dans un document.</p> <p>Le processus devrait être dirigé par un modérateur dûment formé. Les délibérations devraient avoir lieu dans un groupe de 8 à 20 personnes. Un groupe plus grand risque de devoir être scindé en plusieurs sous-groupes et nécessiter d'autres modérateurs.</p>	<p>Les participants partagent ouvertement différentes perspectives et repartent avec une vision élargie d'un enjeu.</p> <p>Un groupe diversifié cerne un terrain d'entente à l'intérieur duquel les décideurs peuvent élaborer des politiques et des plans.</p>	<p>Il se peut que les participants ne représentent pas vraiment des perspectives différentes.</p> <p>Les participants peuvent ne pas vouloir aborder ouvertement des points de discorde.</p>

Approches de dialogue

DIALOGUE

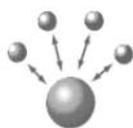


Discussion approfondie sur une politique, un enjeu ou une priorité de recherche. Différentes perspectives sont échangées et les participants peuvent s'influencer mutuellement. Ces dialogues permettent aux IRSC et aux participants d'explorer et de résoudre des questions ensemble et de mieux comprendre les perspectives et les valeurs de chacun. Les liens plus étroits et l'interaction accrue peuvent aboutir à de nouvelles idées et à la prise en considération de compromis complexes.

Technique	Penser aux détails	Aspects positifs	Aspects négatifs
<p>Sondages délibératifs* Servent à mesurer les opinions éclairées sur une question.</p> <p>Pour plus d'information : The Center for Deliberative Democracy http://cdd.stanford.edu</p>	<p>N'encourage pas les participants à développer une vision commune.</p> <p>On conseille d'engager un facilitateur expérimenté dans cette technique.</p>	<p>Peut révéler aux décideurs ce que le public penserait s'il avait plus de temps et d'information.</p> <p>Expose à différents bagages, différents arguments et différentes perspectives.</p>	<p>Draine beaucoup de ressources.</p> <p>Activité souvent organisée conjointement avec des télédiffuseurs.</p> <p>Activité de deux à trois jours.</p>
<p>Babillards électroniques Les babillards ou les groupes de nouvelles sont des forums électroniques où les personnes intéressées peuvent répondre aux questions ou aux idées affichées.</p>	<p>Technique de plus en plus sophistiquée avec fil conducteur identifiable, sommaires automatiques et modérateurs communautaires.</p> <p>Il faut souvent consacrer des ressources à l'approbation ou à l'examen de tous les commentaires affichés sur un babillard.</p>	<p>Permet à l'interaction d'avoir lieu quand les participants le décident; de nouveaux thèmes peuvent être créés au fur et à mesure des besoins.</p> <p>Ressource précieuse qui permet aux utilisateurs de participer à des discussions de groupe.</p>	<p>La fonction de modérateur peut poser problème dans tout forum de discussion, et d'autant plus dans le contexte gouvernemental.</p> <p>Susciter un intérêt soutenu représente un défi qui peut être surmonté par des modérateurs vedettes.</p> <p>Les résultats sont parfois difficiles à analyser et requièrent une synthèse qualitative. Il existe aussi un facteur d'intimidation pour les participants lorsqu'il y a des centaines ou des milliers de commentaires à trier et à lire.</p>
<p>Charrettes* Séances de travail intensives où les participants conçoivent les détails d'un projet.</p>	<p>Surtout utiles pour stimuler les idées créatives.</p> <p>Expliquer clairement comment les résultats seront utilisés.</p>	<p>Favorise la résolution de problème et la créativité.</p>	<p>Les participants peuvent être perçus comme non représentatifs du grand public.</p>

Approches de dialogue

DIALOGUE

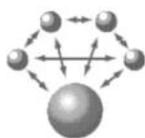


Discussion approfondie sur une politique, un enjeu ou une priorité de recherche. Différentes perspectives sont échangées et les participants peuvent s'influencer mutuellement. Ces dialogues permettent aux IRSC et aux participants d'explorer et de résoudre des questions ensemble et de mieux comprendre les perspectives et les valeurs de chacun. Les liens plus étroits et l'interaction accrue peuvent aboutir à de nouvelles idées et à la prise en considération de compromis complexes.

Technique	Penser aux détails	Aspects positifs	Aspects négatifs
<p>Jurys de citoyens* Petits groupes de citoyens ordinaires réunis en comités pour s'instruire d'une question, contre-interroger des témoins et faire une recommandation.</p> <p>N'ont aucune capacité juridique et leurs décisions ne sont jamais exécutoires.</p> <p>Pour plus d'information : Citizens Jury® The Jefferson Center www.jefferson-center.org</p>	<p>Nécessite un modérateur compétent.</p> <p>L'organisme qui commande l'activité doit suivre les recommandations ou expliquer pourquoi.</p> <p>Expliquer clairement comment les résultats seront utilisés.</p>	<p>Occasion parfaite d'approfondir les connaissances sur une question.</p> <p>Le public peut s'identifier aux citoyens « ordinaires ».</p> <p>Permet de détecter les problèmes majeurs ou d'évaluer la réaction du public.</p>	<p>Draine beaucoup de ressources.</p>
<p>Conférences de consensus Groupe de citoyens de divers horizons rassemblés pour discuter de questions scientifiques et/ou techniques.</p> <p>Comporte deux volets : 1) réunion avec des experts, discussion et développement d'un consensus (en petit groupe); 2) conférence où les principales observations et conclusions sont présentées aux médias et au public.</p>	<p>Préparation adéquate nécessaire pour s'assurer que les conditions d'un débat ouvert, équilibré et constructif sont réunies.</p> <p>Le processus perdra toute crédibilité si son impartialité est mise en doute. C'est pourquoi le processus devrait être dirigé par un facilitateur indépendant.</p> <p>Il faut commencer par former un comité consultatif de 8 à 10 membres. Ce comité supervisera l'ensemble du processus, pour en assurer l'indépendance et l'intégrité.</p>	<p>La communication de l'information sur les thèmes de la conférence comporte une forte composante éducative.</p> <p>Méthode utile pour recueillir les opinions éclairées de non-spécialistes.</p> <p>Surtout utile pour réunir des experts avec des citoyens pour s'instruire, discuter et débattre d'un enjeu et formuler une série de recommandations.</p> <p>Encourage un groupe de citoyens à se pencher sur une question scientifique ou technique de façon éclairée. Permet aux participants de se sentir partie prenante du processus démocratique.</p>	<p>La méthode de recrutement pour le premier volet risque de ne pas garantir la représentativité du groupe.</p> <p>Processus élaboré drainant beaucoup de ressources.</p> <p>Il peut être nécessaire de tenir plusieurs conférences pour s'assurer de recueillir des opinions variées et représentatives.</p>

Approches de collaboration

COLLABORATION



Les parties sont coresponsables de la mise en oeuvre des décisions, et une relation mutuellement bénéfique est souvent établie. Ce modèle de communication vise à créer à la fois des relations IRSC-participants et participants-participants. Les participants ont une plus grande influence sur le processus et ses résultats.

Technique	Penser aux détails	Aspects positifs	Aspects négatifs
<p>Groupes consultatifs Groupe de gens représentatifs chargés de se réunir régulièrement sur une certaine période pour fournir des conseils à un décideur.</p> <p>Pour plus d'information, voir le <i>Guide sur la participation du public</i> de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale : http://www.ceaa.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=46425CAF-1&offset=37&toc=show.</p>	<p>Définir dès le départ les rôles et les responsabilités et les insérer dans la description du mandat.</p> <p>Offrir un accès équitable aux ressources et à l'information.</p> <p>Recruter et interroger des participants potentiels.</p> <p>S'assurer que les participants sont représentatifs des parties intéressées, des points de vue sur la question ou des secteurs d'expertise concernés.</p>	<p>Permettent de recueillir un échantillon des points de vue et des préoccupations du public.</p> <p>Permettent d'analyser un enjeu en détail.</p> <p>Les participants acquièrent de l'information avant d'arriver aux conclusions.</p> <p>Facilitent la coopération et la compréhension mutuelle entre divers intérêts.</p> <p>Permettent d'établir des liens.</p>	<p>Le soutien et les ressources peuvent coûter cher en argent et en personnel.</p> <p>Les membres risquent de devoir consacrer beaucoup de temps non rémunéré.</p> <p>Le grand public pourrait boudier les recommandations d'un groupe.</p> <p>Les membres peuvent ne pas arriver à s'entendre.</p>
<p>Groupes de travail Groupe d'experts ou d'intervenants représentatifs mis sur pied pour formuler une recommandation sur un produit ou une politique spécifique.</p> <p>Pour plus d'information, voir le <i>Guide sur la participation du public</i> de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale : http://www.ceaa.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=46425CAF-1&offset=37&toc=show.</p>	<p>Les membres devraient être représentatifs de divers intérêts et être crédibles aux yeux du public.</p> <p>Définir clairement le travail à accomplir, les résultats attendus et l'échéancier prévu.</p> <p>Permettent d'accéder à de l'information et à des experts.</p> <p>Un leadership fort est nécessaire.</p> <p>Dans les situations très tendues, le groupe devrait s'en remettre à une tierce partie neutre.</p>	<p>Offre à des intérêts divergents l'occasion d'en arriver à un compromis.</p> <p>Les produits ou recommandations résultant du processus sont généralement crédibles aux yeux du public.</p>	<p>La préparation nécessite un temps considérable.</p> <p>Le recrutement d'un facilitateur peut augmenter la facture.</p> <p>Les besoins en soutien au personnel peuvent être considérables.</p> <p>Les participants doivent consacrer beaucoup de temps non rémunéré.</p>

2.5 Principes directeurs et données requises

Les principes directeurs d'engagement des citoyens des IRSC, qui ont été présentés dans le Cadre d'EC et au chapitre 1 du présent guide, devraient *toujours* être pris en compte au moment d'amorcer l'élaboration d'un plan d'EC. Avant d'appliquer vos réponses aux questions de cette section à la Matrice des approches d'EC, réfléchissez aux conditions que vous devrez remplir pour vous conformer à ces principes (énoncés dans l'aide-mémoire ci-dessous). En ayant cette liste en tête au moment de fixer les détails de votre plan d'EC, vous vous assurerez que vos activités concordent avec la vision de l'EC des IRSC.

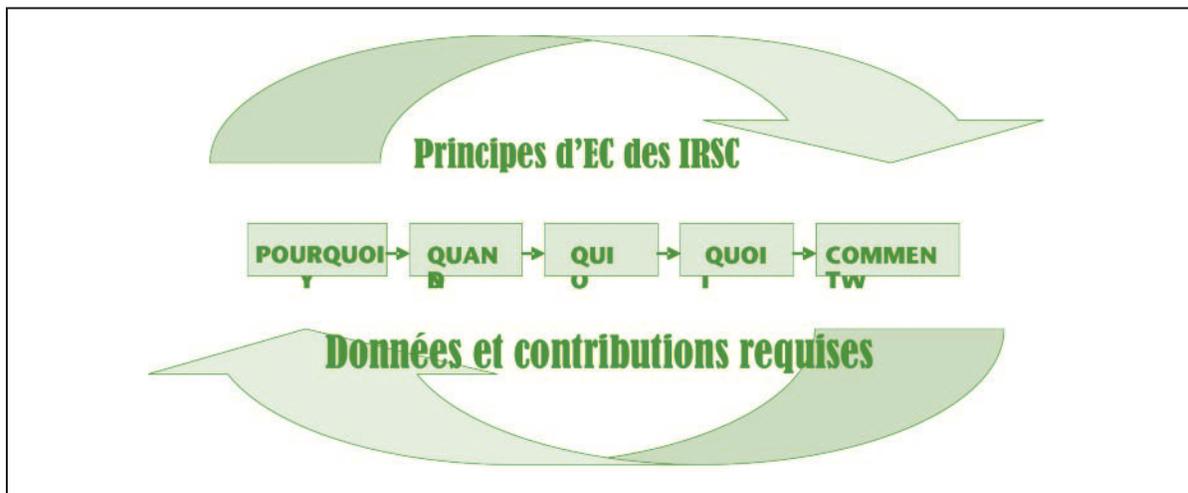
Principes directeurs et critères	Cocher ✓
<p>1. <i>Travailler avec les citoyens ajoutera à la valeur du programme ou projet.</i> a) Notre décision d'inclure les citoyens est justifiée et nous avons des raisons de solliciter leur contribution. b) L'utilisation qui sera faite de cette contribution dans le processus décisionnel fait l'objet d'un engagement.</p>	
<p>2. <i>L'apprentissage et la compréhension mutuels renforceront la confiance et la crédibilité.</i> a) Notre plan contient des approches d'EC favorisant une participation éclairée et des discussions véritables.</p>	
<p>3. <i>L'ouverture favorisera la transparence et la responsabilisation.</i> a) Nous expliquerons aux citoyens comment les décisions sont prises. b) Nous agirons de façon proactive pour partager l'information et faire rapport des suites données aux contributions des citoyens.</p>	
<p>4. <i>Les IRSC adopteront une approche inclusive par rapport à l'engagement des citoyens.</i> a) Nos plans accorderont une attention particulière à la sélection des citoyens à inclure dans le processus—surtout dans les groupes et les populations touchées.</p>	
<p>5. <i>On accordera du soutien aux citoyens pour assurer leur participation pleine et entière.</i> a) Nous fournirons aux citoyens une information de base adéquate, rédigée en langage simple et accessible.</p>	

Même à ce stade précoce de votre processus de planification, il est utile de réfléchir aux données qui motivent votre activité d'EC.

Il existe diverses méthodes de collecte de données quantitatives (p. ex. questions d'enquête fermées, dénombrement des participants, particularités démographiques) qui produisent des résultats pouvant se mesurer et s'exprimer numériquement. Il existe aussi une multitude de techniques de collecte de données qualitatives (p. ex. questions d'enquête ouvertes, notes d'entrevues, notes prises sur le terrain) qui produisent des résultats ou des citations de forme plus textuelle.

Il est généralement préférable de recueillir des données à la fois quantitatives et qualitatives. La collecte des deux types de données vous permettra non seulement de produire de l'information statistique et des données descriptives à partir des résultats de votre activité, *mais aussi* de rapporter des citations relatives à des préoccupations (ou des éloges!) qui ont été captées durant l'activité.

Figure 6 : Questions de l'arbre décisionnel pour l'EC



2.6 Conclusion

Ce chapitre était destiné à fournir aux lecteurs des outils pour déterminer quels types de consultation ou d'engagement sont justifiés dans des situations particulières. Ses composantes, qui ont été conçues pour se compléter mutuellement, visent à fournir aux membres du personnel un aperçu des méthodes d'EC existantes et de l'éventail des facteurs à considérer dans la sélection de la meilleure approche d'EC pour une situation donnée. Pour de l'information sur l'élaboration d'un plan d'EC particulier, voir le chapitre 3.

Notes en fin de chapitre

⁵ Ascentum Incorporated is a stakeholder and public engagement firm. It fosters informed participation by creating dynamic, people-centred participation experiences. Visit <http://www.ascentum.ca> for more information.

⁶ *Guide sur la participation du public : Guide sur la participation significative du public aux évaluations environnementales prévues par la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.* Agence canadienne d'évaluation environnementale (mai 2008). Disponible en ligne : http://www.acee-ceaa.gc.ca/Content/D/A/C/DACB19EE-468E-422F-8EF6-29A6D84695FC/Public_Participation_Guide.pdf

⁷ C. Lukensmeyer et L. Hasselblad Torres, *Public Deliberation: A Manager's Guide to Citizen Engagement*, IBM Center for The Business of Government (février 2006). Disponible en ligne : www.businessofgovernment.org/pdfs/LukensmeyerReport.pdf.

Chapitre 3 : Élaborer son propre plan d'engagement des citoyens

La portée du présent guide ne s'étend pas à l'examen approfondi des volets planification et mise en oeuvre d'une activité ou d'une initiative d'engagement des citoyens (EC). Le présent chapitre a été conçu pour vous aider à vous préparer et à prévoir les difficultés qui pourront se présenter dans la planification de votre EC. Prenant appui sur les exercices du chapitre 2, ce chapitre passera en revue certaines composantes essentielles de tout plan d'EC.

3.1 Éléments clés du processus de planification

Après avoir choisi une approche d'EC appropriée (en fonction des exercices aux sections 2.2–2.4), parcourez la liste de considérations clés suivante pour vous assurer d'évaluer soigneusement tous les aspects du processus de planification. La planification de ces éléments contribuera à la gestion fructueuse de l'activité. Il est aussi important de documenter toutes les parties de votre plan d'EC par souci de transparence et en contribution à l'évaluation.

Nota : ** désigne une série de considérations clés adaptées du *Handbook on Citizen Engagement: Beyond Consultation* des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques⁸. Toutes les autres références s'accompagnent de notes en bas de page individuelles.

- **Rôles et responsabilités de l'équipe**

La plupart des activités d'EC requièrent un travail d'équipe. L'équipe assume la gouvernance du projet. Les rôles et les responsabilités des différents membres devraient être établis au début du processus de planification; aux IRSC, ces rôles peuvent être confiés à des ressources internes ou à un entrepreneur de l'extérieur. Songez à inclure dans votre équipe un expert du domaine concerné, un consultant/facilitateur externe en EC, du personnel de communication, le conseiller en EC des IRSC ainsi qu'un courtier du savoir (intermédiaire qui peut faciliter l'échange de connaissances entre différents groupes et « traduire » les réponses d'un groupe en langage non spécialisé ou l'adapter au contexte politique d'un autre groupe).

- **Plan de communication et planification de la logistique**

Il est important de réfléchir au temps dont aura besoin votre groupe cible pour donner suite à la documentation que vous lui présentez. Au terme de l'exercice du modèle d'arbre décisionnel, votre plan stratégique devrait indiquer les dates clés pour solliciter la contribution des citoyens, comment et quand le but/la portée/les objectifs de l'engagement seront communiqués aux participants potentiels, ainsi que les moments où il sera profitable (et faisable) de produire des rapports ou de tenir des activités pour mettre les citoyens à jour sur le processus. Il peut être utile de s'enquérir de ce qui constitue aux yeux des parties intéressées un délai « adéquat » pour donner suite à l'enjeu ou au thème. Les dates importantes, les dates limites et les dates d'achèvement prévues devraient être examinées dès le départ et communiquées à l'équipe du projet d'EC.



« Si les possibilités de participation arrivent trop tard, ou si les délais de participation sont trop courts, le public pourrait conclure que votre offre de participation significative n'est pas sincère. Cela pourrait miner la crédibilité de votre processus de participation du public. »

*Guide sur la participation du public
(Agence canadienne d'évaluation
environnementale, 2008)*

Au moment d'entamer la planification de votre calendrier de communication, n'oubliez pas la logistique! Par exemple, si vous prévoyez engager une communauté du Nord, soyez conscient des différences saisonnières : certains résidents peuvent profiter des courts mois d'été pour prendre des vacances ou prolonger leurs heures de travail, tandis qu'en hiver, les conditions climatiques extrêmes peuvent rendre certains lieux inaccessibles. Tentez d'adapter votre activité d'EC aux besoins et aux préférences de votre groupe cible.

- **Développement des capacités internes****

Les capacités internes en EC continuent de grandir aux IRSC. Au moment de former votre équipe et d'entamer votre planification, posez-vous les questions suivantes : Les autres membres de l'équipe comprennent-ils l'EC? Quel est le degré d'ouverture des autres membres du personnel, gestionnaires et décideurs à la participation des citoyens? A-t-on besoin de formation à l'interne pour sensibiliser le personnel à l'importance de l'EC et lui expliquer le concept?

La DPEC est à concevoir des ressources et des séances d'apprentissage à l'intention du personnel des IRSC. À mesure que les IRSC évoluent vers une culture plus ouverte à l'engagement des citoyens, la DPEC est disponible pour vous guider et vous conseiller dans vos activités d'EC. Si votre équipe d'EC a besoin de plus de renseignements ou de formation, veuillez communiquer avec la DPEC à pce.pec@cihr-irsc.gc.ca.

- **Implications financières**

Les coûts d'exécution du plan constituent un des plus grands obstacles à l'EC. Au moment d'élaborer votre plan, réfléchissez aux ressources externes qui pourront être nécessaires pour s'assurer que les éléments du processus de consultation soient gérés de façon professionnelle (p. ex., songez aux coûts liés à la facilitation, à la traduction, à la conception graphique/Web, à l'expertise dans le domaine concerné et à l'évaluation). Les dépenses augmentent lorsqu'on tient compte des frais de transport, de la valeur du temps de travail perdu et du développement des capacités du personnel. Au début de votre travail de planification, prenez le temps d'explorer les diverses méthodes décrites dans le Tableau sommaire des approches d'EC (section 2.4) et tentez d'estimer leur portée, leur délai d'exécution et leurs coûts.

Voici d'autres considérations budgétaires possibles :

- Besoin d'information technique et de conseils d'expert;
- Transport et hébergement du personnel;
- Accueil (cafés, collations, repas);
- Préparation et distribution de la documentation pertinente (p. ex. documents de discussion, documentation de base, sommaires des réunions, etc.);
- Méthodes de diffusion de l'information et mécanismes de communication bidirectionnelle (p. ex. publicité, publications, voyages, etc.).

L'EC demande un investissement important à court terme, mais peut générer des retombées encore plus grandes à long terme. Sousez les coûts et les avantages des activités que vous envisagez et optez pour celles qui, à votre avis, vous permettront le mieux d'atteindre vos objectifs et favoriseront la contribution significative de votre groupe cible⁹.

- **Recrutement des citoyens****

Les méthodes de recrutement dépendent des objectifs de l'activité et du groupe ciblé, d'après la typologie des IRSC pour l'EC (voir section 2.1.1 du Cadre d'EC). Le souci d'inclusion et la nécessité de rejoindre le bon groupe cible peuvent faire du recrutement une partie longue et ardue du processus de planification. Les quatre principaux types de recrutement sont décrits ci-dessous.

- **Recrutement ciblé**

Ce type de recrutement est le plus commun pour choisir des participants à l'établissement de priorités stratégiques, de plans, de lignes directrices et de politiques. Comme son nom l'indique, cette méthode consiste à sélectionner des communautés ou groupes particuliers pour solliciter leur participation. On l'utilise parfois en combinaison avec les méthodes décrites ci-dessous pour en augmenter le caractère inclusif.

La typologie de l'EC, dans le Cadre d'EC, aide à déterminer les sous-ensembles d'individus et de groupes qui devraient être pris en compte dans la planification des activités d'EC. Il est essentiel de cerner les besoins, les problèmes et les préoccupations de groupes ou d'individus particuliers. À partir de cette information, on peut déterminer qui devrait participer; quelles méthodes de communication et quels messages devraient être utilisés; quels mécanismes ou approches sont susceptibles de favoriser la participation efficace des groupes et des individus.

Le recrutement ciblé permet de compenser les déficits démocratiques qui accompagnent souvent les activités de consultation publique, en favorisant la participation de populations souvent négligées (p. ex. Premières nations, personnes handicapées, adeptes de certaines religions). La détermination et la satisfaction des besoins des populations marginalisées ou vulnérables représentent une considération importante dans le processus de recrutement. La crédibilité d'une activité d'engagement dépend aussi de la place accordée à des gens ayant peu de pouvoir et peu de moyens de faire entendre leurs préoccupations. Les populations marginalisées peuvent inclure les Autochtones, les minorités ethniques, les pauvres, les personnes vivant dans un cadre géographique particulier (p. ex. régions rurales et éloignées) et des groupes de patients susceptibles d'être négligés comme les personnes souffrant de troubles mentaux et de toxicomanie. (*Le Handbook on Citizen Engagement* des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques contient de l'information détaillée sur la façon de répondre à ces besoins et de limiter les obstacles à l'inclusion de ces intervenants. Pour plus d'information, voir section 3.2 ci-dessous.)

- **Recrutement aléatoire**

Il est important que les participants soient choisis au hasard (en général avec l'aide d'une société de sondage professionnelle) dans la population cible, afin que les résultats puissent être extrapolés légitimement. Cette approche de recrutement a l'avantage d'atteindre des gens qui ne le seraient probablement pas avec d'autres méthodes. Il peut être justifié au départ de surreprésenter des populations difficiles à joindre ou particulières, car leur taux d'abandon ultérieur est plus élevé; les données recueillies seront ainsi plus représentatives.

– **Recrutement libre**

Ce type de recrutement consiste à inviter la population à participer à une activité ou à un exercice—et à choisir les premières personnes à se présenter.

– **Recrutement par auto-sélection**

Cette méthode peut être combinée au recrutement ciblé ou libre. Les participants sont choisis parmi les personnes ayant répondu à une invitation ouverte ou ciblée de créer un groupe représentatif d'une population intéressante par rapport aux objectifs de l'activité d'EC. Il s'agit d'une bonne solution de rechange au recrutement aléatoire lorsque le budget est limité.

– **Définition de l'activité****

La définition de l'activité est une étape essentielle du processus de planification. Supposons, par exemple, que vous désirez inclure des survivants du cancer dans une discussion sur les possibilités de traitement et la recherche future. En décrivant ou en définissant votre activité de façon à démontrer qu'elle s'intéresse aux perspectives de non-spécialistes (en utilisant un langage simple, en expliquant les objectifs de l'activité et le type de contribution dont vous avez besoin), vous augmenterez radicalement vos chances d'obtenir une contribution utile de la part des ex-patients. En revanche, la documentation scientifique rédigée en langage technique tend à produire l'effet contraire.

« *L'engagement des citoyens consiste à fournir aux citoyens des occasions d'absorber de l'information complexe afin qu'ils puissent approfondir leur compréhension d'une situation et soient capables de faire des choix judicieux.* »

- *Handbook on Citizen Engagement: Beyond Consultation (Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2008)*

Bon nombre des autres composantes de votre plan d'EC seront influencées par les approches employées pour définir l'activité d'EC. La question, la priorité, la politique ou la ligne directrice qui fera l'objet de discussions doit être formulée de façon à ce qu'un public hétérogène puisse contribuer. La formulation des questions nécessite un langage simple et une réflexion sur l'information, les options et les solutions qui existent et sur la façon de les présenter. Assurez-vous que la documentation utilisée soit objective et culturellement neutre.

Une fois que les participants ont été choisis, il est important de leur fournir de l'information de base, des données factuelles et divers documents traitant de l'enjeu (notamment des approches, des perspectives et des solutions), afin de leur donner un point de départ objectif pour l'activité d'EC comme telle. L'information devrait être fournie longtemps avant l'activité et présentée dans un format et un langage neutres.

Voici quelques conseils qui vous aideront à entamer votre réflexion sur la façon de définir l'enjeu ou l'activité :

- Évaluez la clarté du titre de l'activité, de la documentation et de l'information de base pour les groupes cibles. Engagez les citoyens dans le processus de définition. La documentation peut être envoyée à un échantillon de citoyens afin d'obtenir une rétroaction préliminaire;

- Engagez un spécialiste en application des connaissances et/ou employez un langage simple pour vous assurer de bien faire passer le message voulu;
- Songez à qui rédigera la documentation et pour quel public (tenir compte du niveau de connaissance de la population ciblée);
- Songez à l'information à fournir aux participants et à la façon de l'adapter en langage simple;
- Décidez comment l'information sera fournie aux participants (par la poste, par un site Web, etc.);
- Déterminez si la documentation doit être traduite et, le cas échéant, dans quelle(s) langue(s).

La définition de l'activité vous permet aussi de gérer les attentes. En l'absence de communication adéquate, les membres du public peuvent se faire des idées sur l'activité. Par exemple, ils peuvent s'attendre à ce que leurs opinions aient le pouvoir de mettre terme à des projets ou de réacheminer des fonds rapidement. Si ce n'est pas le cas, les participants pourraient développer de la frustration et perdre confiance dans le processus.

Pour éviter les attentes insatisfaites, rappelez-vous d'être clair sur les points suivants :

- les objectifs de l'activité d'EC;
- les enjeux qui seront abordés dans l'activité (et les enjeux qui ne pourront l'être);
- l'utilisation qui sera faite de la contribution ou de l'information du public;
- l'identité de ceux qui prendront les décisions;
- les décisions qui peuvent être influencées par les commentaires exprimés;
- les contraintes opérationnelles possibles¹⁰.

• **Facilitation****

Les facilitateurs peuvent jouer un rôle clé dans tout processus d'EC. En plus de fournir des conseils objectifs et d'agir comme modérateurs durant l'activité d'EC, les facilitateurs peuvent mettre à contribution leur expérience et leur formation dans différentes techniques d'EC pour vous aider à établir votre plan et vos objectifs d'EC. Durant la préparation de votre activité d'EC, posez-vous les questions suivantes :

- Est-il important d'avoir un facilitateur bien informé sur le domaine concerné?
- Dans quelle mesure est-il important que le facilitateur soit perçu comme neutre?
- Si des facilitateurs externes sont recrutés, quel sera leur rôle dans la planification et la conception du projet d'EC?

Un aide-mémoire détaillé pour le choix d'un facilitateur est fourni au chapitre 8.

• **Évaluation****

Les IRSC exigent que l'activité d'EC comporte un plan d'évaluation. En fait, il est recommandé de songer aux modalités d'évaluation de l'activité dès le *début* de l'élaboration du plan. Le fait d'avoir en tête les questions d'évaluation dès le début vous aidera à établir des objectifs réalistes et mesurables et un plan d'EC judicieux.

Voici quelques points à retenir concernant l'évaluation lorsque vous préparez votre plan (basé sur les travaux de Pruitt et Thomas¹¹) :

- **Définir clairement ce qu'il faut évaluer** : Que couvrira une analyse axée sur les buts (processus, résultats, impact, apports, etc.)? Qu'est-ce qui sera mesuré ou observé?
- **Intégrer l'évaluation au processus de planification** : L'évaluation a-t-elle été adéquatement planifiée et disposera-t-elle du temps et des ressources nécessaires?
- **Engager les participants** : Quel sera le rôle des participants (citoyens, élus, personnel, décideurs) dans l'évaluation du processus/des résultats?
- **Établir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs** : Quel type de données, qualitatives et/ou quantitatives, seront révélatrices des leçons tirées du projet? Comment les résultats du projet seront-ils consignés, compte tenu des besoins en données?

Le chapitre 8 contient plus d'information sur la façon d'intégrer des volets d'évaluation à votre plan d'EC, qui s'inspire du Menu d'évaluation et du Modèle de plan de participation du public de Santé Canada.

- **Rétroaction aux décideurs et aux participants****

On ne saurait trop insister sur l'importance de fournir une rétroaction franche aux participants. La communication des résultats de l'activité d'EC et de son évaluation représente une autre étape clé dans le processus d'EC. Les participants doivent savoir à quoi leur contribution a servi, qui l'a reçue et quelles décisions ont été prises (et pourquoi). Ils doivent aussi savoir que leur participation a été appréciée—et que leur temps a été bien investi. Les décideurs doivent aussi connaître les résultats de l'activité d'EC et de son évaluation afin de pouvoir utiliser les contributions reçues de façon appropriée.

Durant la préparation de votre plan d'EC, songez à la façon dont cette information sera communiquée. Il peut être utile de vous poser les questions suivantes :

- Quelle forme prendra la rétroaction fournie aux participants (lettres, dépliants, brochures, etc.)?
- Comment la rétroaction sera-t-elle transmise (courriel, site Web, poste, etc.)?
- Compte tenu de l'évaluation ou des attentes exprimées, quelle information serait-il important d'inclure?
- Qui rédigera la rétroaction et pour quel public (tenir compte du niveau de connaissance et de langue)?
- Si les résultats ne seront pas connus avant un certain temps, quelle sera la meilleure façon d'en faire rapport?

- **Documentation détaillée de l'activité**

Il est important de documenter votre plan d'EC, notamment pour des raisons de transparence, de responsabilisation et d'évaluation, mais aussi pour que les futurs projets d'EC (les vôtres ou ceux d'autres membres de l'organisation) puissent profiter des leçons apprises.

Inclure la documentation suivante :

- Liste des parties intéressées qui ont reçu de l'information sur le projet;
- Copie de l'information fournie aux parties intéressées;
- Méthode et moment de la distribution de l'information aux parties, avec mention de l'embauche d'un traducteur le cas échéant;
- Dates et lieux de toutes les activités ou techniques utilisées dans le projet d'EC;
- Noms des groupes et des personnes contactés;
- Listes des participants à toutes les réunions et activités;
- Communications documentées, comme les procès-verbaux des réunions;
- Sommaire des activités et des résultats du projet d'EC;
- Utilisation faite de la contribution des participants pour éclairer le processus décisionnel¹².

Ces considérations clés visent à guider les employés des IRSC dans leur réflexion sur les composantes essentielles d'un plan d'EC. Bien que le présent guide ne puisse documenter tous les détails de la préparation et de la mise en oeuvre d'un plan d'EC, cette introduction aux éléments clés aidera le personnel des IRSC à établir des objectifs clairs fondés sur la philosophie de l'EC. Tandis que les IRSC continuent de développer leurs capacités d'EC, les membres du personnel sont fortement encouragés à confier la conception du processus d'EC à un consultant (spécialiste en EC).

3.2 Surmonter les obstacles

À la lumière des résultats des exercices du chapitre 2 et de l'information fournie à la section 3.1, vous devriez avoir une idée assez claire du contenu de votre plan d'EC et du type d'approche d'EC convenant le mieux à votre situation. La présente section sert de complément à cette information et aidera les membres du personnel des IRSC à faire preuve de créativité pour organiser des activités aussi inclusives que possible.

Cependant, comme toujours, il faut tenir compte des obstacles. Par exemple, bien qu'aujourd'hui le monde entier semble branché à Internet, la réalité est que l'usage d'Internet peut dépendre de l'âge, de la race, du niveau de scolarité et du revenu. L'accessibilité peut aussi poser problème. Si vous prévoyez utiliser des outils Web, prenez le temps de vous demander si votre public cible sera branché ou non.

L'efficacité de l'EC en ligne comporte d'autres défis particuliers—autres que les obstacles à l'accessibilité ou le manque de capacités. Selon Lukensmeyer et Hasselblad (2006), il peut être utile d'avoir en tête les obstacles suivants durant la préparation de votre plan d'EC en ligne :

- **Surcharge d'information.** Lorsque les consultations et les discussions ont lieu en ligne, l'information à la disposition des citoyens augmente de façon exponentielle. Les concepteurs de forums de discussion peuvent ajouter des bibliothèques, des moteurs de recherche et d'autres outils de collecte d'information, ce qui peut à la fois améliorer et compliquer le processus par l'introduction d'information vérifiée et non vérifiée.
- **Dialogue asynchrone.** Étant donné que les discussions en ligne sont asynchrones (les conversations sont accessibles en tout temps durant une période prolongée, parfois des semaines), les conversations tendent à être asymétriques et alimentées par un nombre limité de participants. De plus, les commentaires individuels tendent à générer des sous-conversations qui peuvent restreindre davantage l'examen d'une question qu'une conversation structurée en face à face.
- **Scepticisme organisationnel.** Le lien entre la contribution du public et les décideurs s'est révélé faible dans la plupart des activités d'engagement en ligne. Bien que la technologie comme telle ne soit pas à blâmer, cette faiblesse n'est pas le fruit du hasard : les organismes gouvernementaux et les organes décisionnels n'ont pas fait le travail voulu pour intégrer des outils de discussion en ligne au processus administratif. En même temps, les craintes et le scepticisme des administrateurs à l'égard de la participation en ligne et de la capacité du public à contribuer de façon significative demeurent considérables et alimentés par les mauvaises expériences d'engagement en ligne sur des questions controversées ayant produit un déluge de commentaires peu utiles.
- **Représentativité.** Les praticiens en ligne ne font pas assez pour garantir la représentativité des échantillons en ligne et, par le fait même, l'authenticité des discussions. À l'heure actuelle, la plupart des praticiens se plaisent à croire en la légitimité des recommandations de leurs groupes cibles. Pourtant, elles peuvent uniquement refléter le point de vue de ceux qui s'intéressent le plus à l'enjeu ou de ceux qui possèdent les compétences technologiques voulues pour participer avec aisance¹³.

Il existe des stratégies pour vaincre ces difficultés, et on recommande fortement à ceux qui envisagent un processus de discussion en ligne de faire appel à un professionnel de l'EC en ligne. Celui-ci pourra vous aider à trouver des solutions créatives et adaptées à vos objectifs d'EC pour surmonter (ou alléger) ces difficultés.

Obstacles à la participation des populations marginalisées ou vulnérables

Les IRSC ont pour principe que l'EC doit être *inclusif*. Un des défis intéressants de l'EC est de rejoindre des gens autres que les « habitués » et de donner voix au chapitre à des populations particulières. Le Tableau 3 résume certains obstacles pratiques à la participation, qui sont propres à l'EC. Il propose aussi des solutions et des ressources potentielles.

Tableau 3 : Obstacles à la participation et solutions possibles¹⁴

Formes d'exclusion	Obstacles à la participation	Solutions possibles
<p>Barrières transversales : Peuvent s'appliquer à toutes les formes d'exclusion suivantes.</p>	<p>Estime de soi : Les personnes pauvres ou handicapées, les femmes, les membres des minorités sexuelles et des minorités raciales ou ethnoculturelles ont été stigmatisés, rabaissés et marginalisés durant leur vie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Insister de plusieurs façons sur la valeur de leur contribution. • Engager du personnel et des facilitateurs sensibles et capables d'engager les gens dans le processus; sensibiliser les facilitateurs et le personnel par une formation adéquate. (Voir section b) du chapitre VII (Formulation) du <i>Handbook on Citizen Engagement: Beyond Consultation</i> des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques http://www.cprn.org/doc.cfm?doc=1857&l=fr.) • Tenir des activités préparatoires spéciales pour les membres de ces groupes afin qu'ils puissent commencer à s'exprimer dans un cadre plus intime et sûr. • Charger la personne assise à côté du facilitateur de tenir à jour une liste des « intervenants », destinée à surveiller combien d'hommes et de femmes, de personnes de race blanche et d'autres races prennent la parole. Si certains groupes en dominant d'autres, la priorité devrait aller aux membres des groupes dominés qui désirent s'exprimer.
	<p>Temps : Quand il faut cumuler trois emplois pour faire vivre une famille, il est pratiquement hors de question de participer à une activité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Demander quelles heures conviennent aux groupes cibles. • Respecter l'heure de clôture des activités. • Offrir de la nourriture et des services de garde. • Tenir les activités près des lieux où vivent ou travaillent les groupes cibles.
	<p>Facteurs socioculturels : Les différentes classes sociales occupent différents espaces dans la société, et les classes les plus défavorisées sont moins susceptibles de posséder de l'expérience en engagement social.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir pour l'activité un espace occupé par les groupes cibles. • Collaborer avec des partenaires communautaires de confiance (p. ex. organismes sans but lucratif). Ils peuvent être en mesure d'aménager un espace préparatoire à la réunion pour permettre aux participants d'arriver en groupe. • Tenir l'activité dans un lieu bien desservi par le transport en commun à l'heure de l'activité OU fournir le transport.
<p>Barrières économiques : La pauvreté est de loin le plus important facteur d'exclusion dans la société.</p>	<p>Facteurs économiques : Il s'agit peut-être des facteurs les plus faciles à modifier pour un organisateur d'activité d'EC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir une rémunération couvrant la perte du temps de travail, la garde des enfants, le transport, etc. • Offrir de la nourriture et des services de garde sur place. • Offrir une rétribution.
	<p>Facteurs socioculturels : Les différentes cultures occupent des espaces uniques dans les communautés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir pour l'activité un espace occupé par les groupes cibles. • Collaborer avec des partenaires communautaires de confiance (p. ex. organismes sans but lucratif). Ils peuvent être en mesure d'aménager un espace préparatoire à la réunion pour permettre aux participants d'arriver en groupe. • Tenir l'activité dans un lieu bien desservi par le transport en commun à l'heure de l'activité OU fournir le transport.
	<p>Facteurs économiques : Il s'agit peut-être des facteurs les plus faciles à modifier pour un organisateur d'activité d'EC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir une rémunération couvrant la perte du temps de travail, la garde des enfants, le transport, etc. • Offrir de la nourriture et des services de garde sur place. • Offrir une rétribution.
<p>Groupes ethnoculturels et nouveaux Canadiens : Bon nombre des barrières économiques abordées plus haut s'appliquent aussi à ces groupes, car ils risquent en général davantage de vivre dans la pauvreté.</p>	<p>Citoyenneté : Le terme « engagement des citoyens » exclue d'emblée les membres de la communauté qui ne sont pas encore citoyens à part entière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formuler différemment la notion d'engagement des citoyens (p. ex. engagement de la population, du public, de la communauté) dans la documentation à distribuer OU clarifier le sens d'engagement des citoyens.
	<p>Langue : Les groupes ethnoculturels et les nouveaux Canadiens n'ont peut-être ni l'anglais ni le français comme langue maternelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Traduire la documentation dans les langues pertinentes. • Plusieurs options existent pour la traduction durant les activités : traduction par chuchotement (entre 2 personnes); traduction de groupe en retrait; ou traduction officielle dans le cas des groupes nombreux.
	<p>Barrières socioculturelles : Les différentes cultures occupent des espaces uniques dans les communautés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les espaces publics, les lieux de culte, les journaux et d'autres lieux de rassemblement et de communication et s'en servir pour les activités d'engagement.

Tableau 3 : Obstacles à la participation et solutions possibles¹⁴ (continué)

Formes d'exclusion	Obstacles à la participation	Solutions possibles
	Formulation de l'enjeu : Détermine largement qui participera, car la valeur et le sens des enjeux peuvent différer selon les groupes.	<ul style="list-style-type: none"> • Voir section b) du chapitre VII (Formulation) du <i>Handbook on Citizen Engagement: Beyond Consultation</i> des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques http://www.cprn.org/doc.cfm?doc=1857&l=fr.
Stéréotypes fondés sur l'âge : La jeunesse est idéalisée, mais ceux qui sont trop jeunes (ou trop vieux) ne sont pas pris au sérieux.	Légitimité : Ceux qui sont « trop » jeunes sont dépeints comme naïfs, tandis que les plus âgés sont dépeints comme déconnectés de l'époque actuelle. Ainsi, les deux groupes sont souvent exclus des discussions et des décisions.	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les concepts et formuler les problèmes de façon à ce que les jeunes puissent les comprendre et s'y identifier. • Adapter le processus pour que les jeunes soient à l'aise de prendre la parole (discussions en petits groupes et comptes rendus en plénière).
Capacité : Les besoins des personnes handicapées sont souvent négligés, ce qui a pour effet de les exclure.	Accès physique : Un nombre étonnant de lieux publics ne sont pas accessibles aux fauteuils roulants.	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que l'activité soit accessible et annoncée comme telle. • Aménager les lieux de l'activité pour accommoder les participants en fauteuil roulant (p. ex. hauteur des tables).
	Transport : Le transport au lieu de l'activité pose un défi unique aux personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les gens de l'activité assez longtemps à l'avance pour leur permettre de planifier leur transport adapté OU fournir le transport adapté.
	Communication : Tout dépendant de leur handicap, les participants peuvent avoir besoin d'aide pour communiquer avec un groupe de gens.	<ul style="list-style-type: none"> • Sur les formulaires d'inscription, demandez (en termes polis) aux gens ayant des besoins spéciaux de préciser ces besoins. • Fournir la traduction en Braille et l'interprétation en langage gestuel (vérifier les besoins avant l'activité).
Genre : Même si elles comptent pour 50 % de la population, les femmes sont encore sous-représentées dans les postes de pouvoir, et les politiques ne reflètent pas toujours leurs besoins. Les droits et libertés des lesbiennes, gais, trans/bisexuels et autres sont encore négociés à l'échelle nationale.	Charge parentale : Même si les temps changent, les femmes sont encore largement responsables de prendre soin des enfants et des parents, ce qui limite leur disponibilité.	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir aux participants des sommes d'argent pour le soin des enfants ou des parents âgés. • Fournir des services de garde (même pour les personnes âgées) au lieu de l'activité (demander aux gens de s'inscrire à l'avance).
	Légitimité : Les gens qui ne correspondent pas au stéréotype de l'homme ou de la femme sont stigmatisés, et leur légitimité est généralement contestée devant l'autorité.	<ul style="list-style-type: none"> • Voir plus haut les solutions potentielles aux obstacles liés à « l'estime de soi ».

Peu importe si vous travaillez avec des groupes marginalisés ou le grand public, la création d'un climat de respect est essentielle au succès de toute activité d'EC. Tous les participants devraient savoir que leur contribution est appréciée.

Dialogue et discussion en ligne

Bien que la majorité des approches couvertes par le présent guide s'appliquent à des interactions en face à face, les consultations en ligne gagnent en popularité au Canada, et il existe un certain nombre de techniques d'EC en ligne qui peuvent s'avérer très efficaces. Si vous prévoyez intégrer des consultations en ligne à votre plan d'EC, il est important que vous gardiez en tête les normes d'accessibilité du gouvernement (tous les outils doivent être conformes à la ligne directrice sur la normalisation des sites Internet du gouvernement du Canada)¹⁵.

Un des outils qui gagnent en popularité est le wiki. Plusieurs ministères fédéraux ont lancé leurs propres wikis, qu'on peut définir comme des sites Web permettant à tous d'entrer de l'information (sans devoir connaître un langage de programmation Web). La plupart comportent une interface simple (similaire à celle de MS Word) pour créer et formater une page, ainsi qu'une zone de discussion pour ceux qui désirent ajouter leurs commentaires. Pour plus d'information, consultez , où vous trouverez un aperçu des raisons expliquant l'intérêt des gouvernements et de nombreux organismes privés pour les wikis, pour Facebook, LinkedIn et d'autres outils similaires.

Les discussions en ligne peuvent couvrir des processus complémentaires ou analogues à ceux de la participation en personne. Une comparaison des caractéristiques des discussions en ligne et en personne figure à l'annexe 2 du guide; on y clarifie les différences entre les activités d'EC électroniques et en face à face. Il est à noter que « la liste repose sur l'hypothèse d'une situation " idéale " où le concepteur/utilisateur maximise l'application des fonctions disponibles qui distinguent les discussions en ligne et en personne »¹⁶.

3.3 Conclusion

Le présent chapitre a été conçu pour donner au personnel des IRSC un cours accéléré sur la planification de l'EC par un survol des éléments clés à considérer dans un plan d'EC, y compris les ressources, le pouvoir décisionnel et l'expertise. Néanmoins, il est toujours fortement conseillé de faire appel à un consultant en EC pour l'élaboration d'un plan d'EC, et la Direction des partenariats et de l'engagement des citoyens demeure à votre disposition pour de l'information, des conseils ou des suggestions.

Notes en fin de chapitre

⁸ Amanda Sheedy, *Handbook on Citizen Engagement: Beyond Consultation*, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (mars 2008). Disponible en ligne : <http://www.cprn.org/doc.cfm?doc=1857&l=fr>.

⁹ Ibid

¹⁰ Ibid

¹¹ Bettye Pruitt et Philip Thomas, *Democratic Dialogue – A Handbook for Practitioners*, Agence canadienne de développement international, IDEA, PNUD et OEA (2007). Disponible en ligne : www.idea.int/publications/democratic_dialogue/index.cfm.

¹² *Guide sur la participation du public : Guide sur la participation significative du public aux évaluations environnementales prévues par la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Agence canadienne d'évaluation environnementale (mai 2008). Disponible en ligne : http://www.acee-ceaa.gc.ca/Content/D/A/C/DACB19EE-468E-422F-8EF6-29A6D84695FC/Public_Participation_Guide.pdf.

¹³ Ibid

¹⁴ Amanda Sheedy, *Handbook on Citizen Engagement: Beyond Consultation*, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (mars 2008). Disponible en ligne : <http://www.cprn.org/doc.cfm?doc=1857&l=fr>.

¹⁵ Les IRSC concevront une stratégie Web 2.0 afin de fixer leurs objectifs à l'égard du Web 2.0. Cette stratégie déterminera le processus de conception des pages Web 2.0, le contenu convenant aux fonctions, les publics cibles à engager et les outils. Des critères de mesure du rendement seront aussi établis pour évaluer l'efficacité des initiatives du Web 2.0.

¹⁶ Amanda Sheedy, *Handbook on Citizen Engagement: Beyond Consultation*, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (mars 2008). Disponible en ligne : <http://www.cprn.org/doc.cfm?doc=1857&l=fr>.

Chapitre 4 : Améliorer la représentation des citoyens au sein des conseils et des comités des IRSC (Centre d'intérêt n° 1)

Comme indiqué au chapitre 1, les IRSC possèdent déjà des bases solides en engagement des citoyens (EC), lesquelles se sont développées naturellement à la suite d'un certain nombre d'activités. Le présent chapitre présente un survol des différents moyens utilisés par les IRSC pour intégrer des citoyens à divers conseils et comités (Centre d'intérêt n° 1 du Cadre d'EC) et décrit certaines difficultés et possibilités associées à ce type d'engagement.

Les conseils offerts dans ce chapitre se fondent sur les leçons tirées par les membres des conseils consultatifs d'institut et sur les outils conçus pour le Programme des examinateurs de la collectivité. Au fil des ans, les IRSC ont engagé de nombreux Canadiens de divers horizons, qui avaient tous en commun leur intérêt pour la science et la santé. Les exemples utilisés sont inspirés des expériences de ces « citoyens engagés » dans leur rôle de gouvernance. Ils visent à illustrer des pratiques exemplaires d'information et de soutien aux citoyens pour les intégrer à des groupes principalement composés de chercheurs dans le secteur de la santé.

4.1 Les citoyens et la gouvernance aux IRSC

Certains comités de gouvernance des IRSC (p. ex. conseils consultatifs d'institut, comités communautaires d'examen par les pairs et d'examen du mérite, groupes d'étude des instituts, groupes de travail) comptent déjà des représentants des citoyens dans leur noyau de base. Par exemple, il est mentionné dans le mandat du Comité de surveillance de la recherche sur les cellules souches que « des représentants du public feront valoir les points de vue et les valeurs des Canadiens potentiellement touchés par les nouvelles technologies¹⁷ ». Les membres de ces comités de gouvernance possèdent une grande variété d'expertises; certains comités incluent aussi des patients et des représentants du secteur bénévole, ainsi que des Canadiens intéressés par la recherche en santé.

Les représentants du public au sein des comités consultatifs d'institut (CCI) sont issus de divers milieux. La grande diversité des perspectives qu'ils apportent se fonde sur leur expérience au sein des secteurs privé et bénévole en santé ou à titre de professionnels de la santé, d'utilisateurs des soins de santé et de décideurs. Cela dit, on demande aux membres de siéger à titre personnel, et non comme représentants de leur organisme d'attache (s'ils sont chercheurs universitaires, décideurs ou professionnels de la santé). Les représentants du public sont membres à part entière des CCI; en fait, certains CCI leur ont ouvert davantage leurs portes en mettant sur pied des sous-comités et des groupes de travail composés de membres du secteur bénévole, de groupes de patients et de groupes de défense des intérêts et en leur confiant le mandat de mettre au point des approches d'application des connaissances et d'éclairer l'établissement des priorités.



« Les données scientifiques limitées dont nous disposons semblent indiquer que les citoyens peuvent apprendre à maîtriser des concepts complexes d'intégration de l'expertise et de l'expérience pour en venir à des jugements solides. En même temps, nous constatons que, lorsque utilisé correctement et judicieusement, l'engagement des citoyens dans les délibérations peut faire économiser du temps et de l'argent à l'étape de la mise en œuvre. »

*– Public Deliberation: A Manager's Guide to Citizen Engagement
(IBM Center for The Business of Government, 2006)*

4.2 Obstacles à l'intégration

Il n'est pas toujours facile d'intégrer des représentants du public à un comité de gouvernance. Les autres membres du comité peuvent craindre l'impact de cette intégration sur les objectifs et les façons de faire du comité. Pour dissiper ces craintes, il est essentiel de former et d'orienter adéquatement non seulement les représentants du public, *mais aussi* les autres membres des comités.

Le Cadre d'EC présente un article récemment publié (2008) dans le *Journal de l'Association médicale canadienne* (voir section 2, page 24 du Cadre). Les auteurs de l'article répondent aux arguments habituels contre la participation du public à la recherche en santé. Par exemple, on dit souvent que les membres du public ne seront pas objectifs (c'est-à-dire que leurs préjugés personnels les empêcheront de représenter divers intérêts). Les auteurs expliquent que « cette préoccupation s'applique à *tous* les participants à l'établissement des priorités, y compris aux professionnels de la santé, aux administrateurs et aux chercheurs. Il n'y a aucune raison de croire que les membres du public manquent plus d'objectivité que les autres participants¹⁸ ». Ils font aussi valoir que la plupart des membres du public peuvent partager leur expérience de vie, leur connaissance des valeurs sociales et leur vision du système de santé. Leurs perspectives constituent leur contribution. Pour faire contrepoids à des obstacles comme l'inégalité du pouvoir des représentants du public, d'une part, et des cliniciens/responsables des politiques, d'autre part, il faut s'assurer que les discussions se déroulent sur le ton approprié et que les représentants du public sont en nombre suffisant pour éviter d'aboutir dans un rôle de figurant. Un ou deux membres du public ne suffisent pas à développer une masse critique au sein d'un comité ou d'un conseil, car cela réduit la probabilité de représentation fidèle des opinions générales de la population.

Pour améliorer la représentation des citoyens au sein de leurs conseils et comités, les IRSC devront se pourvoir de mécanismes ou d'outils proactifs pour promouvoir le recrutement, ainsi qu'examiner comment mieux informer le public des possibilités de participation.

4.3 Facteurs de succès de l'engagement dans des comités et des conseils

Orientation

Une bonne orientation est essentielle au succès de tous les membres d'un comité ou d'un CCI, quel que soit leur bagage, leur expertise ou leur expérience. Les membres du public et du personnel ont besoin d'orientation pour se faire rappeler la mission du comité ou du conseil, les attentes, les rôles, la procédure de préparation des ordres du jour et de gestion des réunions et le processus décisionnel. Si les membres reçoivent cette information à l'étape de l'orientation, ils pourront contribuer pleinement et confortablement dès le début de leur participation.

Les « non-spécialistes » au sein des CCI des IRSC (représentants d'organismes bénévoles en santé, d'organisations non gouvernementales et de groupes de patients) ont recommandé des pratiques d'orientation fructueuses et positives. Pour intégrer efficacement un nouveau membre à un comité ou à un conseil, ils proposent ce qui suit :

- **Orientation en personne** : Il est préférable d'inclure le président du comité/conseil dans cette introduction au rôle de membre, peu importe qu'elle ait lieu la veille de la réunion ou au début de la première journée. D'autres doyens du comité/conseil peuvent offrir une perspective différente et servir de contact ou de voisin de table à la première réunion.
- **Documentation de base (transmise à l'avance)** : Longtemps avant la première réunion, la recrue devrait recevoir par écrit (en format papier ou électronique) de l'information sur le comité, ses rôles, ses responsabilités et les attentes à l'égard de ses membres. Cela lui laissera le temps voulu pour absorber l'information et préparer des questions. En complément de la documentation écrite, un appel de suivi devrait avoir lieu entre le nouveau membre, le président (ou un autre membre) du comité/conseil et un employé des IRSC qui peut servir de point de contact et répondre aux questions.
- **Information contextuelle – non seulement procédurale – sur le comité** : Préparer le terrain pour une discussion productive en veillant à :
 - Expliquer la raison d'être et le mandat de ces comités multisectoriels et multidisciplinaires;
 - Promouvoir un environnement où il est bien vu de poser des questions;
 - Décrire le mode de gestion des réunions, le processus décisionnel et le fondement des décisions (c.-à-d. comment les décisions relatives aux priorités sont prises au niveau des instituts et des IRSC)¹⁹.

Formation

La formation est aussi importante que l'orientation dans l'accueil d'un nouveau membre au sein d'un comité ou d'un conseil. Tandis que l'orientation fournit de l'information de base et contextuelle facilitant la participation pleine et entière aux discussions, la formation permet au nouveau membre d'acquérir des *compétences* particulières—simples ou complexes. Par exemple, l'orientation pourrait servir à lui expliquer le contexte financier d'un programme, tandis que la formation pourrait lui apprendre à lire des tableaux financiers complexes ou à générer de nouveaux rapports.

L'étude de cas présentée dans ce chapitre offre un survol complet des outils conçus pour la formation des examinateurs de la collectivité et celle du personnel et des membres des comités qui interagissent avec eux dans le cadre des examens. On se sert à la fois de conférences téléphoniques et de présentations en face à face (avec documentation connexe) pour former *tous* ceux qui sont engagés dans l'intégration des examinateurs de la collectivité. La liste de ces présentations figure à l'annexe 1 et leur texte complet peut être consulté en communiquant avec la Direction des partenariats et de l'engagement des citoyens (DPEC) à pce.pec@cihr-irsc.gc.ca.

Évaluation

Il existe peu d'exemples d'évaluation en bonne et due forme pour les comités et les conseils dont les membres représentent un large éventail d'expertises, de secteurs et de non-spécialistes. Alors comment les IRSC peuvent-ils mesurer le succès de ces organismes et la satisfaction de leurs membres? On considère l'enthousiasme et l'engagement des participants comme une mesure de succès. Selon le Cadre d'EC, une meilleure représentation des citoyens au sein des organes décisionnels stimulera l'apprentissage et la compréhension réciproques; on espère également que cela

développera la confiance, la transparence et la collaboration dans la prise de décisions. C'est pourquoi les critères d'évaluation devraient être liés à la perception qu'ont les citoyens de leur propre impact ou contribution aux activités du comité/conseil, ainsi qu'à leur appréciation des gains sur le plan de l'apprentissage, de la confiance, de la transparence et de la collaboration.

La documentation sur l'évaluation des programmes d'EC est très limitée. Le Modèle de menu d'évaluation de Santé Canada (présenté au chapitre 8) propose des critères de mesure pertinents pouvant s'adapter aux besoins de nos propres comités et conseils. Toutes les évaluations pertinentes des comités des IRSC seront incluses dans le répertoire partagé des ressources en EC.

Étude de cas n° 1: Programme des examinateurs de la collectivité des IRSC

À l'automne 2004, les IRSC ont lancé le Programme des examinateurs de la collectivité en tant que projet pilote de participation du public au système d'examen par les pairs. Ce projet donnait suite à l'engagement des IRSC d'accroître la participation du public et des intervenants à la recherche en santé au Canada, en plus de contribuer à la transparence et à l'imputabilité de nos processus d'examen par les pairs. Son lancement comme projet pilote visait à déterminer la faisabilité d'intégrer le public aux comités d'examen par les pairs. Au cours de son évolution de projet pilote à un programme complet, le Programme des examinateurs de la collectivité a pu compter sur un soutien constant. Le projet pilote est officiellement devenu un programme à l'été 2007. Le nombre des comités d'examen engagés dans le programme est passé de quatre, au tout début, à 25 au printemps 2009. Il s'agit essentiellement d'affecter un examinateur de la collectivité à un comité d'examen par les pairs constitué pour un concours de subventions de fonctionnement ouvertes. Les examinateurs ont des devoirs à remplir même s'ils n'ont pas le droit de vote. Une partie de leur rôle consiste à fournir de la rétroaction aux candidats sur les résumés non scientifiques soumis à leur comité, ainsi qu'à désigner des projets d'intérêt pour le public à mettre en lumière dans les activités de communication des IRSC. Ils peuvent aussi travailler avec les IRSC pour améliorer les communications externes et promouvoir l'engagement du public. Enfin, les examinateurs de la collectivité rédigent des commentaires sur les travaux du comité (p. ex. qualité, volume et variété des projets examinés) et sur la structure et l'objectivité des discussions.

Étude de cas n° 1

Qui : Engagement des citoyens par le biais du Programme des examinateurs de la collectivité des IRSC.

Pourquoi : La participation des citoyens au processus d'examen par les pairs augmente la transparence et contribue à justifier les investissements des IRSC.

Qui : Citoyens possédant des connaissances (ou de l'expérience) sur une question de santé et/ou s'intéressant à la recherche scientifique.

Comment : Des gens se portent candidats pour devenir examinateurs de la collectivité bénévoles. Ceux qui sont choisis reçoivent une orientation approfondie et sont ensuite nommés à un des comités d'examen par les pairs des IRSC. Ils n'ont pas le droit de vote, mais ils commentent le processus général, la structure et l'objectivité des discussions et la qualité des résumés en langage non scientifique.

Depuis son inauguration, le programme a amélioré ses outils de sélection des participants bénévoles, d'orientation, de formation, d'attribution des rôles et responsabilités et de rétroaction. Au début, les objectifs du programme n'étaient pas clairement définis et les processus de recrutement et d'orientation étaient plutôt informels. Il était difficile de déterminer comment assurer le mieux possible la participation significative et pertinente des non-scientifiques dans un groupe de pairs examinateurs. Il y avait aussi au départ une certaine crainte de la part des intervenants concernant le degré de participation de ces personnes et l'impact de leur présence sur les discussions entourant les examens. Aujourd'hui, grâce à l'orientation et à la formation, ces craintes ont été grandement réduites. L'orientation et la formation conçues pour le Programme des examinateurs de la collectivité sont très détaillées et comportent de la formation destinée non seulement aux examinateurs de la collectivité, mais aussi aux membres et aux présidents des comités. Différentes séances, avec présentations en PowerPoint et documentation écrite, ont été conçues à l'intention de chaque groupe cible. (Pour plus d'information, voir l'annexe 1.)

Le recrutement des examinateurs de la collectivité repose sur des critères de sélection particuliers. Un examinateur de la collectivité doit être impartial et doit valoriser et soutenir la mission des IRSC. Il ne peut faire en même temps partie du milieu universitaire ou de la recherche en santé, mais il doit posséder de l'expérience de travail en comité. L'objectif est de maximiser la représentativité des participants aux comités, mais la réalité est que les aspirants examinateurs de la collectivité ont habituellement un intérêt direct dans la recherche scientifique ou la santé.

Le programme utilise un système de libre candidature fonctionnant avec le formulaire de demande en ligne pour les bénévoles des IRSC (<https://cihr-irsc.fcar.qc.ca/pls/crm/crmv.crme>). La possibilité de devenir examinateur de la collectivité est « annoncée » par le biais des membres et des examinateurs de la collectivité en poste, du personnel des IRSC, de l'Association canadienne d'administrateurs de recherche universitaire, des délégués universitaires des IRSC, des Cyberalertes des IRSC, des conseils consultatifs d'institut et du site Web des IRSC. Le processus débute par une présélection des demandes reçues en ligne. Les participants répondant aux critères de présélection (disponibles à <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/31928.html>) sont contactés pour une entrevue téléphonique et on procède à une vérification des références. Au cours de l'entrevue, l'agent de programme fournit une description claire (et réaliste) du rôle d'examineur de la collectivité. Cela permet aux candidats de voir si le poste les intéresse et s'ils ont la disponibilité voulue. Le directeur adjoint des IRSC et le président de chaque comité d'examen par les pairs se chargent de l'étape finale du processus de sélection. Au terme du processus, le nouvel examinateur de la collectivité reçoit une lettre de confirmation dans laquelle on lui offre un mandat de trois ans.

Les mécanismes de rétroaction sont essentiels au succès du programme. Un formulaire de rétroaction des examinateurs de la collectivité a été créé pour recueillir leurs commentaires sur l'utilité et la qualité de leur orientation, la convivialité de RechercheNet, le niveau de service offert par le personnel des IRSC, leur expérience à la réunion du comité, leur recrutement et d'autres commentaires généraux. Pareillement, les présidents de comités et les directeurs adjoints sont priés de remplir un questionnaire d'évaluation du rôle, de la participation et du rendement de l'examineur de la collectivité au sein de leur comité. Ce système permet aux IRSC de demeurer en contact avec les deux volets du programme et d'évaluer constamment la correspondance du programme à ses objectifs.

Dans l'ensemble, le programme permet de tirer des leçons précieuses sur la gestion efficace des bénévoles : il couvre l'orientation et la formation détaillées, la sélection, l'affectation et l'évaluation. Avant tout, les membres du personnel des IRSC doivent se rappeler que les examinateurs de la collectivité sont des *bénévoles* (c.-à-d. ils sont motivés à donner de leur temps par leur intérêt et leur désir de rendre à la collectivité). Les pairs examinateurs sont aussi des bénévoles, mais d'un genre différent; les chercheurs financés par les IRSC *sont tenus* de contribuer au système d'examen par les pairs, et ils profitent aussi du développement professionnel découlant de cette expérience. En revanche, les examinateurs de la collectivité sont des membres du public qui ont eux-mêmes communiqué avec les IRSC pour consacrer de leur temps à la recherche en santé. L'organisation doit être réaliste dans ses demandes à ces bénévoles et doit apprécier *toutes* les contributions qu'ils sont en mesure de faire.

Ce programme possède une valeur énorme pour les IRSC. En plus de démystifier les IRSC et le processus d'examen par les pairs pour les membres du public, le programme aide à former des porte-parole pour les IRSC et la recherche en santé en général. Les examinateurs de la collectivité peuvent également aider les chercheurs en santé à comprendre l'importance d'engager le public et d'écrire pour des non-scientifiques. Comme les chercheurs disent souvent que le résumé non scientifique est la partie la plus difficile d'une demande, la rétroaction des membres du public peut leur être extrêmement bénéfique. Le succès du programme a mené à son élargissement (noté plus haut) et à l'adhésion d'intervenants clés. Les IRSC ont reçu des commentaires positifs de leurs partenaires des trois conseils, des universités et du public. Le programme a aussi permis aux IRSC de déterminer quelles activités peuvent aider à communiquer les résultats positifs des investissements dans la recherche en santé.

4.4 Conclusion

Forts des leçons tirées du Programme des examinateurs de la collectivité et des conseils des membres du CCI relativement à l'orientation, les IRSC sont prêts à améliorer la représentation des citoyens au sein de leurs conseils et comités. Les membres du personnel peuvent s'assurer que les représentants actuels au sein des comités et des conseils reçoivent l'information pertinente, et les plans d'orientation peuvent être élaborés tôt, de sorte à encourager la pleine participation des futurs bénévoles ou à créer des comités entièrement nouveaux.

Notes en fin de chapitre

¹⁷ *Mandat*, Comité de surveillance de la recherche sur les cellules souches des IRSC, juin 2008.

¹⁸ R.A. Bruni, A. Laupacis, D.K. Martin, Priority Setting in Health Care Research Group, « Public engagement in setting priorities in health care » *Journal de l'Association médicale canadienne* (2008).

¹⁹ *Procès-verbal* de la réunion des représentants d'organismes bénévoles en santé et d'ONG siégeant aux CCI (14-15 avril 2009).

Chapitre 5 : Engager les citoyens dans l'établissement des plans stratégiques, des priorités, des politiques et des lignes directrices (Centre d'intérêt n° 2)

En dehors des IRSC, la plupart des exemples d'engagement des citoyens (particulièrement dans le secteur public) sont liés à l'élaboration des politiques. Le guide des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques parle du besoin d'un renouveau démocratique au Canada, car « la recherche révèle que les Canadiens sont de plus en plus insatisfaits et déconnectés de leurs structures et de leurs processus démocratiques ». Or l'engagement des citoyens (EC) stimule la démocratie représentative et, face à ce « déficit démocratique », il ravive la confiance du public dans le processus général²⁰. Selon les *Politiques et la boîte à outils concernant la participation du public à la prise de décisions* de Santé Canada, les citoyens sont activement engagés tout au long du processus d'élaboration des politiques, l'hypothèse de départ étant qu'ils peuvent ajouter à la valeur du processus et faire valoir de nouvelles perspectives importantes²¹.

Puisque les IRSC sont un organisme de financement de la recherche en santé, il est difficile de voir le lien entre l'établissement de nos politiques, lignes directrices et priorités stratégiques et l'élaboration des politiques publiques un peu partout au pays. Cependant, comme l'a souligné un chercheur principal des Centers for Disease Control des États-Unis, il est aussi important d'engager les citoyens dans notre travail que dans les autres sphères gouvernementales : « J'ai choisi les politiques scientifiques, qui reposent sur des valeurs, comme domaine d'engagement du public et de collaboration avec les citoyens, car ceux-ci sont les experts sur les questions de valeurs, et ils devraient être présents aux discussions concernant les sciences et les valeurs²² ».

Le présent chapitre décrit certains des moyens utilisés par les IRSC pour engager les citoyens dans l'établissement de leurs lignes directrices et plans stratégiques. Ces expériences ont permis de bâtir une fondation solide pour ce genre d'engagement. La section 5.2 illustre comment le Modèle d'arbre décisionnel (introduit au chapitre 2) et les éléments clés du processus de planification (introduits au chapitre 3) peuvent s'appliquer à l'établissement de plans stratégiques, de priorités, de politiques et de lignes directrices. L'étude de cas à la fin du chapitre donne un aperçu des difficultés pouvant survenir durant le processus de planification stratégique et des moyens de les surmonter.

5.1 Contribution des citoyens aux IRSC

Certains des meilleurs exemples d'EC répertoriés aux IRSC visaient l'établissement de lignes directrices, de plans stratégiques ou de priorités, avec la contribution significative de non-spécialistes. Voici ces exemples :

- **Lignes directrices des IRSC pour la recherche en santé chez les peuples autochtones**

Ces lignes directrices ont été préparées par le Bureau de l'éthique, en collaboration avec l'Institut de la santé des Autochtones, dans le but d'aider les chercheurs et les établissements de recherche à faire des recherches éthiques et culturellement pertinentes auprès des Autochtones. L'objectif est de promouvoir la santé par la recherche respectueuse des valeurs et des traditions autochtones. Les présentes lignes directrices aideront à créer des partenariats de recherche qui facilitent et encouragent la recherche mutuellement avantageuse et culturellement sensible.

Une vaste stratégie nationale de consultation avec les collectivités autochtones, les chercheurs et les établissements de recherche a pris naissance à partir du réseau CDCARS (Cadres de développement de la capacité autochtone de recherche en santé), qui est une ressource universitaire unique pourvue de liens avec le milieu de la recherche universitaire et de partenariats avec les Premières nations, les Inuits et les Métis²³. Le Bureau de l'éthique, de concert avec le Conseil national d'éthique en recherche sur l'humain, a également organisé des ateliers et des consultations avec des collectivités autochtones, des chercheurs et des membres de conseils d'éthique scientifique en vue d'obtenir de la rétroaction sur l'ébauche des lignes directrices. Pour plus d'information, prière de visiter www.cihr-irsc.gc.ca/f/29134.html.

- **Pratiques exemplaires de protection de la vie privée dans le domaine de la recherche en santé (Bureau de l'éthique)**

Ces pratiques exemplaires ont été établies à la suite des questions et des préoccupations soulevées par les milieux de la recherche et de l'éthique de la recherche quant à l'impact de lois actuelles ou nouvelles sur la recherche en santé et aux tensions qui existent entre l'accès à l'information et la protection de la vie privée.

L'ébauche des pratiques exemplaires de protection de la vie privée dans le domaine de la recherche en santé a été soumise à des consultations ouvertes et ciblées en 2004. Ces consultations, annoncées à grande échelle, ont permis au public de commenter un document en ligne comprenant une série de questions. Les consultations ont aussi comporté des dialogues avec des petits groupes de citoyens. Pour plus d'information, voir <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/29085.html>.

- **Forum de l'Institut du vieillissement : Initiative stratégique Mobilité et vieillissement**

Cette activité a été conçue pour permettre aux participants de mieux comprendre comment différents secteurs et disciplines abordent l'application de la recherche sur la mobilité des personnes âgées. Les participants se sont séparés en petits groupes pour partager des pratiques exemplaires et des expériences de collaboration interdisciplinaire et de collaboration chercheurs-intervenants visant à concrétiser les fruits de la recherche. On leur a aussi demandé de suggérer des activités de partenariat et des possibilités de financement utiles dans le cadre de l'initiative Mobilité et vieillissement.

Le forum a permis d'aborder l'utilité et la difficulté de concevoir des programmes de recherche concertée. Les chercheurs, les utilisateurs de la recherche et les intervenants appropriés doivent être engagés tôt dans le processus de collaboration, car il faut du temps pour bâtir une relation de confiance et établir des buts communs. Les participants représentaient une variété de perspectives, d'expertises et d'expériences et comprenaient des utilisateurs de la recherche : ceux qui pourraient ou devraient utiliser les données probantes et conclusions de la recherche dans leurs décisions sur les politiques, les programmes, etc., c.-à.-d. les administrateurs des établissements de santé, les professionnels de la santé (p. ex. médecins, infirmiers, physiothérapeutes), les soignants professionnels et les aidants naturels, les travailleurs sociaux, les travailleurs de première ligne, les décideurs des politiques publiques, les médias, les organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé, le secteur privé et le grand public. Pour plus d'information, voir <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/29994.html>.

5.2 Inclure les citoyens dans le processus consultatif

Voici un exemple fictif visant à illustrer comment le Modèle d'arbre décisionnel peut s'appliquer à la réalité des IRSC :

- On travaille à créer une nouvelle initiative de recherche stratégique sur les impacts de l'environnement sur la santé. Un des thèmes prioritaires de l'initiative sera l'influence de l'environnement social sur la santé. L'initiative touche les mandats de plusieurs instituts et directions des IRSC.
- Il faut établir les priorités de recherche qui se rapporteront au thème de l'influence de l'environnement social sur la santé, avant de préparer des possibilités de financement.

Idéalement, le processus d'établissement des priorités pour ce thème devrait être ouvert, transparent et interactif et inclure des représentants d'organisations non gouvernementales, des populations touchées, des gouvernements régionaux, de l'industrie, des Canadiens intéressés et des milieux scientifiques concernés.

Le comité de planification interconstitutionnel de l'initiative a déterminé qu'une activité d'engagement visant à cerner les valeurs, les besoins et les préférences des citoyens, dans le cadre d'une discussion sur l'environnement social et la santé, permettra d'éclairer les priorités de recherche. On propose un projet pilote où les contributions des citoyens seraient recueillies et examinées au cours d'une conversation productive dans un cadre communautaire. S'il donne de bons résultats, le projet pilote sera étendu à d'autres régions et incitera d'autres organismes à devenir partenaires.

Le comité de planification doit déterminer la meilleure approche pour recueillir de l'information auprès des citoyens dans le cadre d'un forum où ils seront réunis avec d'autres intervenants clés. Leur contribution sera prise en compte dans l'élaboration des critères de sélection des futures priorités de recherche. L'approche choisie devrait permettre d'établir un terrain d'entente entre tous les participants dans un environnement riche en information sur les valeurs, les perspectives, les expériences et les priorités des citoyens. Voici comment les questions de l'arbre décisionnel guideront le comité :

Pour cette exemple, disons que nos réponses à l'arbre décisionnel (Section 2.2) sont identifiés sur la page 60.

1. Raisons de l'engagement	Cocher ✓	3. Groupes cibles	Cocher ✓
Comprendre des valeurs	✓	Personnes concernées	✓
S'exposer à diverses perspectives	✓	Représentants du grand public	
Réunir des connaissances expérientielles	✓	Groupes primaires	✓
Accès à des connaissances inexploitées		Groupes secondaires	
Gestion des risques			
Évaluation			
Établissement de priorités	✓		
Demande du public			
Injustices historiques			
2. Contribution au cycle décisionnel		4. Contributions des citoyens	
Définir l'enjeu		Explorer des idées	✓
Recueillir de l'information	✓	Valider des idées	
Établir des critères de décision	✓	Proposer des idées	✓
Concevoir des solutions de rechange		Concilier des idées et des valeurs	
Évaluer des solutions de rechange			
Prendre la décision			
Appliquer la décision			
Évaluer la décision			
		5. Type d'interaction	
		Écoute	
		Discussion	
		Dialogue	✓
		Collaboration	

Compte tenu des buts visés par l'activité, le niveau d'engagement choisi par le comité est le Dialogue. Les réponses ci-dessus seront transférables dans le Tableau des approches de dialogue de la Matrice des approches d'EC (section 2.3), illustré ci-dessous :

Pourquoi?	Raisons de l'engagement	Table ronde	Forum ouvert	Cafés du monde	Cercles d'étude	Dialogues délibératifs	Sondages délibératifs	Babillards électroniques	Charrettes	Jurys de citoyens	Conférences de consensus
	Comprendre des valeurs			✓	✓	✓	✓			✓	✓
	S'exposer à diverses perspectives			✓	✓	✓				✓	✓
	Réunir des connaissances expérientielles			✓	✓	✓				✓	✓
	Accès à des connaissances inexploitées			✓	✓	✓	✓			✓	✓
	Gestion des risques		✓						✓	✓	
	Évaluation	✓			✓			✓			✓
	Établissement de priorités		✓	✓		✓		✓		✓	✓
	Demande du public		✓			✓			✓		
	Injustices historiques	✓	✓		✓			✓	✓	✓	
Quand?	Étape de la prise de décision										
	Définir l'enjeu		✓		✓						
	Recueillir de l'information	✓	✓		✓			✓			✓
	Établir des critères de décision	✓		✓				✓			✓
	Concevoir des solutions de rechange	✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Évaluer des solutions de rechange			✓		✓	✓		✓	✓	✓
	Prendre la décision	✓				✓	✓		✓		✓
	Appliquer la décision	✓									
	Évaluer la décision										
Qui?	Détermination du public cible										
	Groupes primaires	✓		✓	✓				✓		✓
	Groupes secondaires		✓	✓	✓						✓
	Personnes concernées			✓	✓	✓	✓		✓		✓
	Grand public			✓	✓	✓	✓	✓		✓	
Quoi?	Type de contribution										
	Explorer des idées		✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓
	Valider des idées		✓				✓	✓			✓
	Proposer des idées	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓
	Concilier des idées et des valeurs	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Selon ces réponses, il semble que les cafés du monde et les conférences de consensus constituent les meilleurs choix d'activités d'EC pour le comité (activités répondant à tous les critères); pour se donner plus d'options, le comité pourrait aussi envisager des Cercles d'étude ou des Dialogues délibératifs (activités répondant à la *plupart* des critères).

Muni de cette information, le comité peut se référer au Tableau sommaire des approches d'EC pour connaître le contenu de chaque activité. Après avoir lu l'information contextuelle dans le Tableau sommaire, après avoir fouillé le Web et discuté des options possibles avec le conseiller principal de la DPEC, il semble que les cafés du monde représentent le meilleur choix pour notre scénario. Les Cafés du monde misent sur une formule innovatrice pour encourager une discussion sérieuse dans un cadre informel. Cette approche correspond aux objectifs du comité de planification car elle permet aux décideurs de recueillir de l'information pour éclairer l'établissement des critères de décision dans le cadre du cycle décisionnel. Les conversations se recoupent et se complètent à mesure que les gens se déplacent de table en table, échangent leurs idées et découvrent de nouvelles façons de voir les questions posées par les animateurs²⁴. Les discussions en petit groupe et l'atmosphère détendue d'un café visent à favoriser la participation égale de tous, sans égard à leur condition sociale, leur niveau de scolarité ou leur bagage personnel. Cette caractéristique des cafés du monde offre la possibilité de *combiner* l'activité d'EC avec les consultations prévues avec les chercheurs et les responsables des politiques (c.-à-d. réunir tous les groupes dans une seule activité au lieu de tenir des activités séparées pour les différents groupes); cela dit, il est recommandé de parler à un consultant en EC avant de décider de réunir des groupes cibles.

Après avoir choisi l'approche d'EC, il est temps d'élaborer un plan. Comme indiqué au chapitre 3, la plupart des activités d'EC requièrent un travail collectif. Dans ce cas-ci, il faudra recruter une équipe interne composée d'un spécialiste en communication, du conseiller principal en EC de la DPEC et de représentants du comité de planification du programme aux IRSC. Ensemble, l'équipe répondra à des questions de planification clé, déterminera comment chacun des principes directeurs s'appliquera dans cette activité particulière et dressera un plan du processus. Afin d'obtenir des conseils précis sur l'EC (en particulier sur les cafés du monde dans ce cas-ci), un consultant externe devrait être engagé pour contribuer au processus de planification et, peut-être, agir comme facilitateur de l'activité.

Une fois l'équipe montée, il est temps de parcourir les éléments clés du processus de planification, tels que notés au chapitre 3, pour s'assurer que le plan d'EC couvre toutes les composantes essentielles d'une approche d'EC judicieuse.

La portée du présent guide ne s'étend pas à l'examen des détails exacts d'un plan d'EC pour ce genre d'initiative – notamment parce que ces détails varieraient selon les consultants en EC – mais l'information contenue aux chapitres 2 et 3, comme démontré plus haut, aiderait l'équipe à créer une « esquisse » de son plan d'EC. Après ce bon départ, l'équipe pourrait travailler à déterminer les rôles, les responsabilités, le cadre physique et les approches.

L'étude de cas ci-dessous illustre comment le personnel et les membres du conseil consultatif de l'Institut de la santé des femmes et des hommes ont travaillé avec un consultant pour élaborer le nouveau plan stratégique 2009-2012 de l'Institut.

Étude de cas n° 2 : Plan stratégique de l'Institut de la santé des femmes et des hommes – Processus de planification

En 2008, l'Institut de la santé des femmes et des hommes (ISFH) des IRSC s'est lancé dans un processus de planification stratégique, dont le but était d'établir et de décrire les orientations stratégiques de recherche de l'Institut pour 2009 à 2012, et de cerner les possibilités de synergie. Le processus a été mené par la directrice scientifique de l'ISFH, la Dre Joy Johnson, et un groupe de planification stratégique. Ceux-ci ont collaboré avec le conseil consultatif et le personnel de l'ISFH, sous la supervision des consultants Strachan-Tomlinson.

Les consultations avec le milieu de la recherche sur l'influence du genre et du sexe biologique sur la santé ont fait partie intégrante du processus. Les chercheurs ont été les principales cibles des consultations, car il s'agissait du groupe le plus directement concerné par les orientations stratégiques de recherche et les possibilités de financement de l'Institut. L'ISFH a également consulté des citoyens—soignants professionnels et représentants de groupes de défense des intérêts, de groupes touchés et d'organismes bénévoles en santé. Un des aspects intéressants de ce processus de planification est son inclusion des perspectives des citoyens parmi les « contributions d'experts ».

L'Institut a recruté des citoyens dans ses consultations, car le milieu de la recherche sur l'influence du genre et du sexe biologique sur la santé est très vaste et diversifié et s'étend à des aspects officiels et non officiels du système de santé. Il couvre les quatre axes de recherche des IRSC (recherche biomédicale, recherche clinique, recherche sur les services de santé et recherche sur la santé des populations), ainsi qu'une variété de disciplines et divers types de recherche quantitative et qualitative. Il est aussi engagé dans le travail tant pratique que théorique. Compte tenu de l'étendue du milieu et de la multitude des thèmes et des méthodes de recherche possibles sur l'influence du genre et du sexe biologique sur la santé, l'ISFH devait concevoir un processus de planification stratégique ouvert à un large éventail de questions et de perspectives.

L'ISFH a commencé par concevoir un programme de consultation national, englobant environ 250 intervenants (au total) dans les dix provinces et trois territoires du Canada. Ce programme a couvert les éléments suivants :

- Consultations en face à face avec environ 160 intervenants de six municipalités : Vancouver (C.-B.), Kelowna (C.-B.), Calgary (Alberta), Toronto (Ontario), Montréal (Québec) et Halifax (N.-É.);

Étude de cas n° 2

Quoi : L'engagement des citoyens dans le cadre des vastes consultations menées par l'Institut de la santé des femmes et des hommes pour élaborer son plan stratégique.

Pourquoi : Les intervenants en recherche sur l'influence du genre et du sexe biologique sur la santé sont nombreux et variés; ils couvrent les aspects officiels et informels du système de santé.

Qui : Le milieu scientifique était la principale cible des consultations de l'ISFH, mais l'Institut a aussi consulté des citoyens (soignants professionnels et représentants de groupes de défense des intérêts, de groupes touchés et d'organismes bénévoles en santé).

Comment : Avec l'aide de consultants, l'ISFH a consulté environ 250 intervenants de tout le pays. On s'est spécialement efforcé d'inclure, d'une façon ou d'une autre, toutes les provinces et les territoires. En outre, l'ISFH a sollicité des présentations/commentaires écrits au moyen d'une invitation ouverte diffusée par son serveur de liste et son site Web.

- Consultation ciblée de dix participants à la Conférence canadienne sur la santé internationale, à Ottawa (les pays représentés étaient le Canada, l'Australie, la Thaïlande et Nicaragua);
- Consultations par vidéoconférence avec environ 25 intervenants de St. John's (T.-N.L.), Charlottetown (I.-P.-É.), Fredericton (N.-B.), Edmonton (Alberta) et Saskatoon (Saskatchewan);
- Entrevues avec 18 répondants clés du Canada et des États-Unis. Comme il n'y avait pas eu de consultation spécifique pour le Manitoba, l'ISFH a fait un effort spécial pour recruter quatre répondants clés de cette province;
- Appel de présentations écrites par le biais d'une invitation ouverte diffusée par le serveur de liste et le site Web de l'ISFH (neuf présentations reçues);
- Consultations communautaires avec 32 intervenants à Iqaluit (Nunavut), Yellowknife (T.N.-O.) et Whitehorse (Yukon).

Les consultations ont eu lieu entre mai et novembre 2008. Les participants regroupaient des membres de parties intéressées du milieu universitaire, des gouvernements fédéral et provinciaux, des IRSC, d'organismes de santé et communautaires (locaux, nationaux, internationaux) et des chercheurs individuels. Même si les chercheurs constituaient le principal groupe cible, les citoyens ont été inclus dans les consultations en face à face, les entrevues avec des répondants clés et les consultations communautaires dans le grand Nord. L'ISFH a également reçu plusieurs présentations écrites de citoyens intéressés.

Les participants aux consultations ont été invités à répondre à des questions ouvertes sur les principales tendances et réalisations en recherche sur l'influence du genre et du sexe biologique sur la santé, et de désigner des possibilités et des secteurs où les investissements risquent d'avoir le plus d'impact. Après un essai initial, l'ISFH a modifié le protocole des consultations avec les collectivités du Nord, étant donné que la région ne possède pas la même capacité ou infrastructure de recherche que les régions du Sud plus peuplées. C'est pourquoi on a demandé aux participants de surtout parler des principales questions liées à l'influence du genre et du sexe biologique sur la santé dans leurs régions.

Le personnel de l'ISFH a travaillé avec un consultant externe et un rédacteur afin de synthétiser les notes de consultation et d'entrevue et les présentations écrites et d'en faire trois rapports : rapport sur les consultations en face à face et par vidéoconférence; rapport sur les entrevues et les présentations écrites; rapport sur les consultations dans le grand Nord. On a choisi cette structure pour que les caractéristiques et les résultats uniques de chaque méthode de consultation se reflètent dans les rapports.

Ces rapports, ainsi qu'une série de documents de base créés pour le processus de planification, ont été partagés avec le conseil consultatif de l'ISFH lors d'un atelier de planification stratégique en novembre 2008. Après examen et discussion de l'information tirée des documents de base et des consultations, un consensus a été établi autour de six orientations stratégiques de recherche (voir). La rétroaction obtenue sur le processus de planification stratégique a révélé que les membres du CCI ont aimé cette approche d'engagement globale intégrant les chercheurs et les citoyens au processus de planification de l'Institut. Ils ont aussi reconnu l'importance de définir de façon inclusive et précise les termes « recherche » et « expert » dans le contexte de ce processus.

L'engagement des citoyens a permis d'approfondir et d'enrichir les connaissances tirées du processus de planification stratégique. Les soignants professionnels, les groupes de défense des intérêts et les représentants

des collectivités touchées et des organismes bénévoles en santé ont apporté une perspective axée sur l'application de la recherche. L'inclusion de ces perspectives a permis à la direction de l'ISFH de fonder ses orientations stratégiques sur l'expérience de ceux qui vivent avec les problèmes de santé visés par le plan stratégique 2009–2012 de l'ISFH, de ceux qui les soignent et de ceux qui défendent leurs intérêts.

Il a parfois été difficile pour l'Institut de recruter des intervenants hors de son milieu scientifique immédiat. Par exemple, les membres de l'équipe de l'ISFH responsable de recruter des participants potentiels ont eu du mal à trouver des intervenants non scientifiques. Pour surmonter ces difficultés, l'équipe s'est livrée à des recherches ciblées dans le Web et a consulté des experts locaux. Compte tenu du nombre et de la variété des intervenants potentiels de l'ISFH, les membres de l'équipe de l'Institut ont dû être quelque peu sélectifs dans le choix des non-scientifiques à inviter aux consultations en face à face. Afin de s'assurer qu'aucun groupe d'intérêt clé ne serait exclu involontairement du processus, l'ISFH a lancé un appel de présentations écrites par le biais de son site Web. L'appel a aussi été communiqué par d'autres véhicules de diffusion, notamment le site Web du Réseau canadien pour la santé des femmes.

Malgré ces défis, le résultat final—un plan stratégique d'une valeur pratique et théorique, ainsi que le soutien potentiel du milieu à sa mise en oeuvre—a valu largement tous les efforts.

5.3 Conclusion

Le présent chapitre a été conçu comme un tour d'horizon des moyens utilisés par les IRSC pour inclure les citoyens dans l'établissement d'un certain nombre de leurs plans stratégiques, priorités, politiques et lignes directrices. Les exemples présentés dans le chapitre sont d'excellents modèles d'EC, mais ils ne se veulent pas normatifs. Comme l'exemple d'EC fictif le démontre, le processus de planification d'une activité laisse une grande place à la créativité – pourvu que l'activité ne s'écarte pas des principes d'EC des IRSC. Avec les outils fournis aux chapitres 2 et 3 et les leçons tirées des expériences d'engagement des citoyens, les IRSC disposent d'une base solide pour engager proactivement les citoyens dans leur travail.

Notes en fin de chapitre

²⁰ Amanda Sheedy, *Handbook on Citizen Engagement: Beyond Consultation*, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (mars 2008). Disponible en ligne : <http://www.cprn.org/doc.cfm?doc=1857&l=en>.

²¹ *Boîte à outils concernant la participation du public à la prise de décisions*, Secrétariat de la consultation ministérielle, Santé Canada (2000). Disponible en ligne : http://www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/pubs/_public_consult/2000decision/index-fra.php.

²² Entrevue avec Roger Bernier, cité dans *Public Deliberation: A Manager's Guide to Citizen Engagement*, C. Lukensmeyer et L. Hasselblad Torres, IBM Centre for The Business of Government (février 2006). Disponible en ligne : www.businessofgovernment.org/pdfs/LukensmeyerReport.pdf.

²³ Pour plus d'information sur les CDCARS, contactez-nous : <http://www.irsc-cihr.gc.ca/f/27380.html>. prière de visiter <http://www.cihr.ca/f/9113>.

²⁴ Pour plus d'information, visiter le site des Cafés du monde : <http://www.theworldcafe.com/what.htm>.

Chapitre 6 : Établissement des priorités de recherche et application des connaissances intégrée (Centre d'intérêt n° 3)

Pour une variété de raisons, les citoyens sont de plus en plus engagés dans la recherche participative et la détermination des priorités de recherche, tant au Canada qu'à l'étranger. Un récent rapport technique publié par la Rand Corporation décrit et analyse la popularité croissante de la recherche participative et communautaire au Canada, en Australie, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et aux États-Unis²⁵. Selon ce rapport, l'essor des méthodes de recherche participative s'explique par un large éventail de facteurs : qu'il s'agisse de la hausse du niveau de scolarisation du public, de l'accessibilité accrue de l'information ou des appels à la démocratisation de la recherche reposant sur des bases philosophiques. Tous ces facteurs ont amené le public à vouloir participer à la recherche et à l'analyse de ses résultats.

Les IRSC ont un grand rôle à jouer pour faciliter les rapports entre les citoyens et le milieu universitaire. Ce centre d'intérêt du Cadre d'EC met l'accent sur l'importance de promouvoir les possibilités de stimuler et d'entretenir les liens entre le public et les chercheurs financés par les IRSC. Le développement de ces liens est mutuellement bénéfique : pour les chercheurs, l'apport des citoyens peut aider à évaluer la pertinence de la recherche proposée, à cerner les lacunes de la recherche et à éclairer l'établissement des priorités de recherche; pour les communautés, la participation au processus de recherche peut donner du pouvoir et développer la culture scientifique.

Le présent chapitre traite des voies de financement des IRSC qui favorisent l'EC dans la recherche, ainsi que de certaines considérations à retenir lorsque les citoyens sont engagés dans l'établissement de priorités de recherche pour les instituts ou les directions des IRSC.

6.1 Outils de financement et programmes soutenus par les IRSC

Les arguments pratiques en faveur de la recherche participative sont bien documentés; cependant, il subsiste dans le milieu universitaire une résistance à « l'effort supplémentaire » associé à l'inclusion de citoyens ou de membres de la communauté dans le processus de recherche. Le rapport de la RAND Corporation examine la croyance très répandue dans le milieu scientifique selon laquelle la participation de non-scientifiques à la recherche a pour effet d'en réduire la qualité. Les arguments des chercheurs sont simples : les citoyens (ou les participants non scientifiques) ne saisissent tout simplement pas la complexité du processus de recherche ou des théories sous-jacentes aux enjeux, et c'est pourquoi ils ne peuvent contribuer de façon significative. Par contre, selon ce rapport, cette opinion n'est pas sérieusement corroborée – et l'effet négatif de la participation du public peut en fait « être contrebalancé par une meilleure formation des chercheurs et des participants²⁶ ». De plus, un spécialiste en sciences de la santé des National Institutes of Health des États-Unis fait valoir que le rôle des chercheurs est « de bâtir et de conserver la confiance du public de façon à ce qu'il comprenne les essais cliniques et s'y porte volontaire...l'inclusion du public dans le processus de recherche aide à bâtir ce genre de confiance²⁷ ». Ce « genre de confiance » peut évidemment s'étendre au delà des essais cliniques et peut procurer un soutien continu à la recherche en santé sous toutes ses formes.

En tant qu'organisme de financement de la recherche en santé au Canada, les IRSC ont un rôle clair à jouer à l'égard de l'EC : nous devons offrir plus de possibilités de financement qui encouragent (ou obligent) nos chercheurs à engager les citoyens et/ou des membres du public dans leurs travaux. Les IRSC ont déjà créé un certain nombre d'outils de financement axés sur les partenariats entre chercheurs et utilisateurs des connaissances²⁸. Il s'agit des subventions pour réunions, planification et dissémination, des subventions Des connaissances à la pratique et des subventions de synthèse des connaissances. Le programme de subventions de fonctionnement des IRSC soutient aussi les partenariats entre chercheurs et utilisateurs des connaissances et les projets d'application ciblée des connaissances. En outre, certains programmes sont entièrement fondés sur les principes de l'application des connaissances intégrée et de la recherche participative ou communautaire, notamment les Partenariats pour l'amélioration du système de santé (PASS) et le Programme de recherche communautaire sur le VIH/sida.

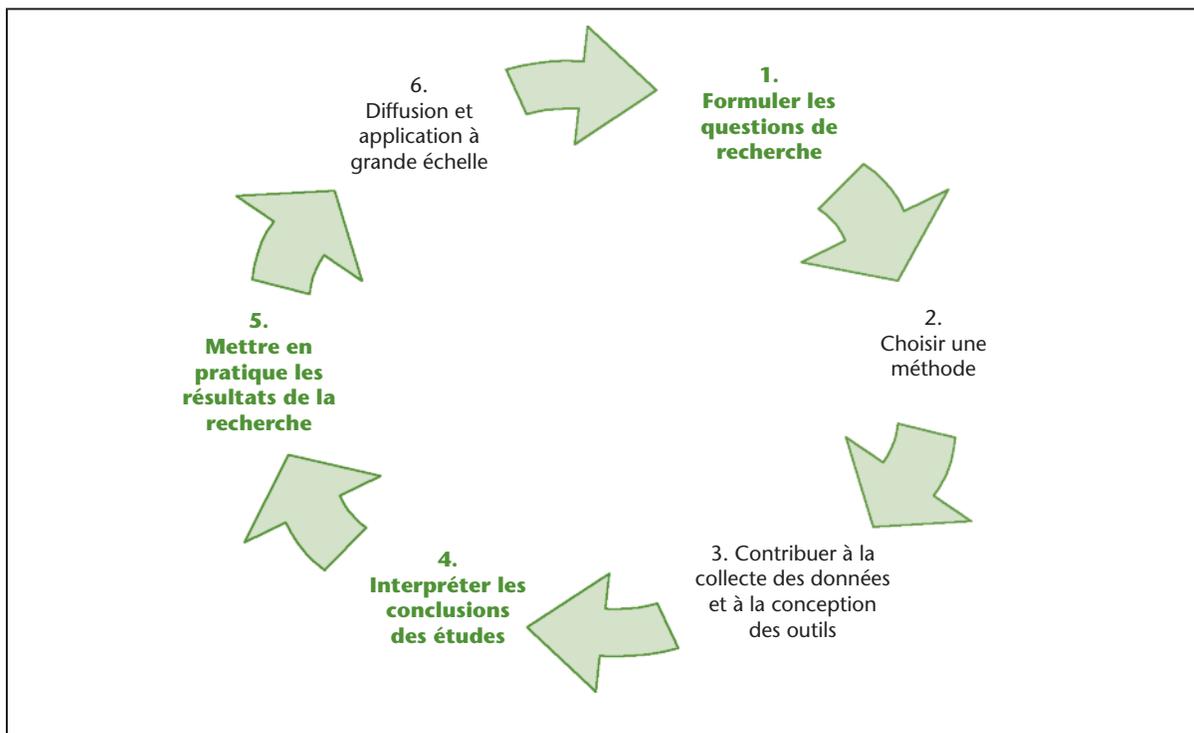
Quelques instituts des IRSC financent déjà l'application des connaissances intégrée et la recherche participative ou communautaire. Pour développer ce centre d'intérêt du Cadre d'EC, on encourage les instituts, les directions et les initiatives stratégiques des IRSC à se servir des méthodes de l'application des connaissances intégrée et de la recherche participative et/ou communautaire (décrites ci-dessous) dans l'élaboration de leurs nouvelles possibilités de financement.

Application des connaissances intégrée

L'application des connaissances intégrée²⁹ (ACI) repose sur une approche de recherche concertée et participative qui est orientée vers l'action et axée sur les solutions et l'impact. L'ACI convient mieux dans le cadre de la recherche axée sur la résolution de problèmes plutôt que de la recherche motivée par la curiosité. En fait, une étude peut résulter de la constatation d'un problème ou d'un besoin par un utilisateur des connaissances, qui s'est adressé à ses partenaires universitaires pour obtenir des idées de solutions.

En ACI, les contributions des chercheurs et des utilisateurs des connaissances ont la même valeur : les utilisateurs des connaissances apportent des connaissances, compétences et perspectives différentes à l'équipe de recherche, ils ont une compréhension des résultats qui leur est propre (elle peut différer de celle des chercheurs) et ils sont bien placés pour mettre ces résultats en pratique. Les chercheurs ont un ensemble de compétences raffinées et précises pour la réalisation de la recherche et l'obtention de subventions; ils possèdent également leur propre réseau de contacts. De même, les utilisateurs des connaissances possèdent leur propre expertise en tant que membres de leur organisation, de leur communauté ou de leur profession, et ils ont beaucoup à partager tout au long du processus de recherche. Il est très important de reconnaître et de respecter toutes les différentes formes d'expertise – la force de l'ensemble de l'équipe résulte de la somme des voix et de la diversité des connaissances, expériences et points de vue de toutes les personnes autour de la table.

Figure 7 : Cycle de la recherche intégrant l'application des connaissances



La Figure 7 (ci-dessus) illustre les stades de la recherche intégrant l'AC où il est envisageable d'inclure les citoyens et/ou les utilisateurs des connaissances. En ACI, dans l'optique des IRSC, les chercheurs (créateurs des connaissances) **doivent** collaborer avec les utilisateurs des connaissances pour :

- formuler les questions de recherche (étape 1);
- interpréter les conclusions des études et élaborer des messages connexes (étape 4);
- mettre les résultats de la recherche en pratique. (étape 5).

Outre ces critères, les utilisateurs des connaissances et les chercheurs *peuvent aussi* travailler ensemble pour :

- choisir une méthode;
- contribuer à la collecte des données et à la conception des outils;
- contribuer à la diffusion et à l'application à grande échelle.

Les IRSC encouragent et soutiennent l'utilisation de ces critères supplémentaires, sans toutefois l'obliger car ils ne conviennent peut-être pas à toutes les situations. (La Direction de la synthèse et de l'échange des connaissances [kse-sec@cihr-irsc.gc.ca] peut vous fournir de l'information et des conseils pour assurer la conformité de vos possibilités de financement aux exigences de l'ACI.)

Dans l'esprit d'une meilleure intégration des créateurs et des utilisateurs des connaissances, on se sert de « l'examen du mérite »³⁰ – **en plus** de l'examen par les pairs habituel – pour évaluer les demandes reçues en réponse aux possibilités de financement en ACI. Cette méthode de recherche oblige à attribuer des notes distinctes pour le mérite scientifique et l'impact potentiel d'un projet. En général,

la note pour l'impact potentiel reflète la pertinence ou l'importance du projet pour les utilisateurs des connaissances et la mesure dans laquelle le projet pourrait avoir un impact considérable et durable sur les résultats, les pratiques, les programmes et/ou les politiques en matière de santé dans le contexte de l'étude. La note pour le mérite scientifique reflète la rigueur et la pertinence générales de la méthodologie de recherche proposée, ainsi que la force de l'équipe de recherche. L'impact potentiel et le mérite scientifique de chaque demande sont évalués par au moins un chercheur et un utilisateur des connaissances; les demandes retenues doivent obtenir des notes élevées à l'examen du mérite *ainsi qu'à l'examen scientifique*.

Recherche participative

Le chevauchement entre la recherche participative et l'application des connaissances intégrée est reconnu par les chercheurs initiés au domaine. La recherche participative est une approche de recherche misant sur un partenariat entre les chercheurs et le public touché par les résultats prévus et visant à sensibiliser, à agir ou à développer les capacités pour faire face aux enjeux actuels et futurs. La recherche participative au sens pur mobilise des chercheurs et des utilisateurs au sein d'une équipe chargée de prendre des décisions tout au long du processus; cependant, il existe plusieurs écoles de pensée en matière de recherche participative, et les normes minimales de recherche participative sont généralement reconnues comme égales ou supérieures aux normes minimales des IRSC pour l'application des connaissances intégrée.

Recherche communautaire

La recherche communautaire est similaire à la recherche participative et à l'application des connaissances intégrée, hormis le fait qu'elle se limite à une communauté définie. La recherche participative couvre divers types de recherches qui engagent des membres de la communauté ou des groupes à divers degrés, allant de la participation à la recherche jusqu'au lancement et à la direction des projets de recherche. Dans la perspective universitaire, la recherche communautaire désigne une grande variété de pratiques soutenues de longue date par une grande variété de disciplines, dont la géographie, l'éducation, le travail social, les sciences infirmières, la médecine et le génie. De nombreuses universités conçoivent des programmes appuyant tout particulièrement la recherche communautaire³¹.

L'étude de cas abordée dans le présent chapitre porte sur le principal programme de recherche communautaire des IRSC, le Programme de recherche sur le VIH/sida. Le fait d'inclure diverses personnes et perspectives – chercheurs universitaires, chercheurs locaux, membres de la communauté et partenaires communautaires – favorise l'appropriation du processus de recherche par tous les participants.

Sommaire

Bien qu'il puisse subsister, dans le milieu scientifique, un certain doute sur le bien-fondé d'inclure les citoyens ou les membres de la communauté dans le processus de recherche, un certain nombre de possibilités de financement fructueuses en application des connaissances intégrée et en recherche participative ou communautaire ont déjà permis d'établir des fondations solides pour ce centre d'intérêt aux IRSC (voir, par exemple, les possibilités de financement lancées par l'IMII, l'ISA, l'ISPP et l'ISFH à l'annexe 1 du Cadre d'EC). Nous aurons d'excellentes chances de

bâti sur ces fondations, puisque la facilitation et le renforcement des partenariats entre chercheurs et utilisateurs des connaissances figure parmi les composantes clés du nouveau plan stratégique des IRSC.

Pour aider à sensibiliser les chercheurs aux bienfaits d'intégrer les utilisateurs des connaissances au processus de recherche, les IRSC ont récemment produit une série de didacticiels sur l'application des connaissances, qui sont disponibles en ligne à <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/39128.html#Guide>. L'un d'eux est le Guide sur la collaboration entre les chercheurs et les utilisateurs des connaissances dans la recherche en santé (cité plus haut). Ce module d'apprentissage guide les parties prenantes à la recherche en santé en collaboration – les chercheurs et les utilisateurs des connaissances – dans une liste de facteurs clés à prendre en compte et à régler lorsqu'on décide d'intégrer la création et l'application des connaissances. Ces modules sont chaudement recommandés au personnel et aux chercheurs des IRSC.

6.2 Établissement des priorités de recherche et engagement des citoyens

On se sert souvent de l'EC pour établir des priorités de recherche lorsque les enjeux sont complexes et les choix difficiles, pour s'assurer que la recherche réponde aux besoins des Canadiens – et idéalement, pour mieux mettre les connaissances en pratique. L'analyse des activités internes d'EC qui a eu lieu dans la préparation du Cadre d'EC a révélé que les IRSC favorisaient déjà la discussion et le dialogue comme méthode d'établissement des priorités de recherche. Aux fins du présent guide, « l'établissement des priorités de recherche » (abordé ici) se distingue de la « planification stratégique » (abordée au chapitre 5) par sa portée mieux délimitée. Par exemple, un institut peut se servir du Modèle d'arbre décisionnel pour élaborer un plan stratégique. Ce dernier couvrira une variété de *thèmes* de recherche probables (mobilité, santé dentaire, santé des os), mais les *sous-thèmes* particuliers (p. ex. ostéoporose chez les femmes après la ménopause) peuvent rester à déterminer.

Il existe une variété d'approches d'inclusion des citoyens dans l'établissement des priorités de recherche. L'analyse des activités d'EC internes des IRSC a révélé les approches d'EC utilisées par les instituts et les directions dans ce centre d'intérêt (voir les tableaux 1 et 2 à l'annexe 1 du Cadre d'EC). Par exemple, on s'est servi d'ateliers d'établissement des priorités avec facilitateur pour encourager les participants à s'engager dans une discussion inclusive et centrée sur le patient, et non sur leurs opinions et objectifs personnels, et pour s'assurer que tous énoncent leurs priorités de façon aussi claire et concise que possible. Ces approches démontrent que les IRSC possèdent déjà de l'expérience dans les méthodes d'EC visant à stimuler la discussion, le dialogue et la collaboration continue. Les IRSC pourront à l'avenir explorer d'autres méthodes de dialogue délibératif, notamment des tables rondes, des conférences de consensus, des cercles d'étude, des sondages délibératifs, des dialogues en ligne avec modérateur ainsi que des forums ou ateliers.

On encourage le personnel des IRSC à se référer au Modèle d'arbre décisionnel introduit au chapitre 2 et au conseil en matière de planification fourni au chapitre 3 (un exemple des possibilités d'utilisation de ces outils figure aussi au chapitre 5) pour établir des sous-thèmes particuliers. Préférentiellement, l'utilisation de l'EC dans l'établissement des priorités mènera non seulement à la détermination des sous-thèmes de recherche, mais aussi à une discussion (ou une décision) sur le

genre de possibilité de financement à concevoir en appui à ces priorités. Idéalement, les critères d'admissibilité de cette possibilité de financement seront basés sur l'application des connaissances intégrée, la recherche participative ou la recherche communautaire (c.-à-d. les candidats devront expliquer comment ils engageront les citoyens ou les utilisateurs des connaissances dans leurs recherches).

Dans le cadre du processus d'établissement des priorités de recherche, il est important non seulement de suivre les étapes couvertes aux chapitres 2 et 3 pour élaborer son plan d'EC, mais aussi de s'assurer que les participants non scientifiques reçoivent ce qui suit :

- documentation adéquate sur les outils de financement des IRSC – description, fonctionnement, aperçu de l'échéancier (à partir de l'élaboration de l'appel de demandes jusqu'au début du financement);
- information sur les méthodes d'application des connaissances intégrée, de recherche participative ou de recherche communautaire, les lignes directrices éthiques à suivre par les chercheurs et les critères d'admissibilité des IRSC;
- documentation sur le processus de sélection du champ de recherche.

La Direction des partenariats et de l'engagement des citoyens (DPEC) est aussi disponible pour vous renseigner et vous conseiller dans l'élaboration de votre plan d'EC visant à établir des priorités de recherche (pce.pec@cihr-irsc.gc.ca).

Étude de cas n° 3 : Programme de recherche communautaire (PRC) sur le VIH/sida des IRSC

Le Programme de recherche communautaire sur le VIH/sida des IRSC soutient les initiatives de développement des connaissances et de renforcement des capacités qui sont utiles aux communautés engagées dans la lutte contre le VIH/sida. Les membres de la communauté sont inclus dans toutes les étapes de la recherche communautaire, à partir de la définition de la question de recherche. Cela assure l'utilité pour la communauté, le développement des capacités, ainsi que l'intégration des membres de la communauté au processus de recherche et leur participation active à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la stratégie de dissémination. Outre ces particularités, la recherche communautaire comporte le même degré de rigueur méthodologique et éthique que les autres approches de recherche.

Étude de cas n° 3

Quoi : Intrégration de membres de la communauté au Programme de recherche communautaire sur le VIH/sida des IRSC

Pourquoi : L'inclusion des perspectives et des expériences des intervenants permet de garantir la pertinence de la recherche pour la communauté. La participation active à la recherche et à l'application des résultats donne aussi du pouvoir aux membres de la communauté.

Qui : Groupes touchés par le VIH/sida et luttant contre le VIH/sida

Comment : Le programme est orienté par un comité directeur composé d'un nombre égal de chercheurs et de représentants d'organismes communautaires. Le programme comme tel finance la recherche communautaire, qui (par définition) engage les citoyens touchés dans les projets de recherche, la communication et la mise en oeuvre. De plus, les comités d'examen du mérite des demandes reçues sont composés d'un nombre égal de chercheurs et de représentants d'organismes communautaires, qui ont tous le même droit de vote.

Le programme met l'accent sur le développement des capacités de recherche au sein des organismes de service communautaire, en les jumelant à des étudiants en recherche, en finançant des ateliers de développement des capacités, en soutenant des facilitateurs locaux en recherche communautaire travaillant avec des organismes de leur région pour développer les capacités de recherche par la formation, ainsi qu'en prenant contact avec des collaborateurs scientifiques dans les universités et au gouvernement. Ces projets de recherche sont aussi admissibles aux subventions de fonctionnement et Catalyseur.

Le programme est guidé par le Comité directeur du Programme de recherche communautaire sur le VIH/sida des IRSC, créé en 2006 à titre de sous-comité du Comité consultatif de la recherche sur le VIH/sida des IRSC (CCRVS). Le Comité directeur – composé d'un nombre égal de chercheurs et de représentants des organismes communautaires au service des populations touchées – conseille les IRSC quant aux possibilités de financement futures et à la création de politiques internes répondant aux besoins du programme.

Les membres du comité sont nommés pour une période minimale de deux ans, et leurs remplaçants sont recrutés par un processus d'appel de candidatures. Après avoir accepté leur poste, les nouveaux membres reçoivent de la documentation sur le Programme de recherche communautaire sur le VIH/sida des IRSC et sur la Politique sur les conflits d'intérêts des IRSC. Les nouveaux membres et les membres sortants se croisent durant une réunion qui vise à assurer la continuité et à faciliter la transition.

La participation des citoyens au Programme de recherche communautaire sur le VIH/sida est démontrée lors de l'examen du mérite des projets de recherche; tout comme le comité directeur, les comités d'examen sont composés d'un nombre égal de chercheurs et de représentants d'organismes communautaires, qui ont tous le même droit de vote. Chaque demande évaluée est soumise à l'examen d'un chercheur et d'un représentant communautaire. Ce programme illustre les principes de l'engagement communautaire en recherche : « *Il peut être difficile de définir clairement l'engagement communautaire, mais il s'agit essentiellement de la mobilisation des efforts complémentaires du grand public, des professionnels de la santé et des chercheurs en santé en vue d'améliorer la santé*³² ».

En 2009, les IRSC ont confié à PRI Inc. le contrat d'évaluation du Programme de recherche communautaire sur le VIH/sida des IRSC, dont le rapport figure en ligne à <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/40061.html>. L'évaluation couvre la justification du programme; l'efficacité de sa structure et de ses processus de prestation; ainsi que ses succès. Les IRSC se serviront des résultats de l'évaluation pour renforcer le programme et optimiser son impact sur les efforts de lutte contre l'épidémie de VIH/sida au Canada.

6.3 Conclusion

Les IRSC engagent déjà les citoyens dans l'établissement de leurs priorités et l'élaboration de leurs programmes afin de promouvoir l'application des connaissances intégrée, la recherche participative et la recherche communautaire. Pour aller de l'avant, nous pourrions prendre appui sur les fondations qui existent déjà dans ce centre d'intérêt. Ces approches facilitent la création de relations IRSC-participants et participants-participants dans le cadre des consultations qui rejoignent un large éventail d'intervenants (les utilisateurs des connaissances, les professionnels de la santé, les administrateurs des établissements de santé, les décideurs en politiques publiques, les éducateurs de

première ligne, les médias, les organismes de bienfaisance en santé, les victimes de certaines maladies/affections, les consommateurs, les familles et les soignants, le secteur privé et le grand public). Ce qui est attendu ou espéré d'eux, est qu'ils se détachent de leurs champs d'intérêt particuliers pour se concentrer sur les grands objectifs de la recherche.

Notes en fin de chapitre

²⁵ Sharif Ismail, *Participatory Health Research: International Observatory on Health Research Systems*, The RAND Corporation (2009). Accent ajouté. Disponible en ligne : http://www.rand.org/pubs/technical_reports/TR667/.

²⁶ Ibid

²⁷ Entrevue avec Rona Siskind, citée dans *Public Deliberation: A Manager's Guide to Citizen Engagement*, Lukensmeyer et L. Hasselblad Torres, IBM Center for The Business of Government (février 2006). Disponible en ligne : www.businessofgovernment.org/pdfs/LukensmeyerReport.pdf.

²⁸ Les **utilisateurs des connaissances** sont toutes les personnes qui peuvent utiliser les résultats de la recherche, en profiter ou en être affectées de quelque façon, mais qui ne sont pas nécessairement engagées dans la production de ces résultats; sont aussi appelés *utilisateurs finaux* et, dans bien des cas, *co-candidats* dans la documentation scientifique.

²⁹ Bon nombre des termes et définitions contenus dans cette section sont tirés des modules d'apprentissage en ligne sur l'application des connaissances des IRSC. Pour plus d'information, consulter le *Guide sur la collaboration entre les chercheurs et les utilisateurs des connaissances dans la recherche en santé*, Modules d'apprentissage en ligne sur l'application des connaissances, produit pour les IRSC par Participatory Research at McGill (PRAM), David Parry, Jon Salsberg et Ann C. Macaulay (2009). Disponible en ligne : <http://www.apprentissage.irsc-cihr.gc.ca/course/view.php?id=3>

³⁰ L'examen du mérite est confié à un comité de chercheurs et d'utilisateurs de la recherche et consiste à évaluer le mérite scientifique et l'impact potentiel de projets de recherche engageant des utilisateurs des connaissances. Pour plus d'information, voir : <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/39537.html>.

³¹ *The Funding and Development of Community University Research Partnerships in Canada: Evidence-Based Investment in Knowledge, Engaged Scholarship, Innovation and Action for Canada's Future*, Office of Community-Based Research, Université de Victoria (mai 2009). Disponible en ligne : <http://communityresearchcanada.ca/documents/CBRFunding052009.pdf>.

³² *Researchers and Their Communities: The Challenge of Meaningful Community Engagement*. Préparé par le Clinical and Translational Science Award (CTSA) Consortium's Community Engagement Key Function Committee et le CTSA Community Engagement Workshop Planning Committee. (2009). Disponible en ligne : http://www.ctsaweb.org/uploadedfiles/Best%20Practices%20in%20Community%20Engagement_Summary_2007-08.pdf.

Chapitre 7 : Dissémination des connaissances et sensibilisation du public (Centre d'intérêt n° 4)

La dissémination des connaissances – une composante de l'application des connaissances – consiste à communiquer les résultats de la recherche sous forme de message adapté à un public cible³³. Le présent chapitre décrit les ressources à la disposition du personnel et des chercheurs pour les aider à déterminer comment et à quel moment engager les citoyens et les communautés dans la conception de plans de dissémination des connaissances et d'activités de sensibilisation du public. La première étude de cas présentée dans ce chapitre couvre des approches de collaboration innovatrices pour engager les utilisateurs des connaissances (dans ce cas-ci, les membres de la communauté) dans le travail de dissémination.

Les efforts de sensibilisation du public visent à fournir aux gens de l'information équilibrée et objective pour les aider à comprendre des problèmes, des options et/ou des solutions dans une situation donnée. Les efforts de sensibilisation sont souvent conçus pour rejoindre un vaste public en vue de l'informer de quelque chose et/ou de lui faire prendre conscience d'un fait. L'unité des Affaires publiques de la Direction des communications et du marketing des IRSC a mis au point une gamme d'outils pour rejoindre les médias, les parlementaires, les jeunes et le grand public, comme les ateliers pour les journalistes, les cafés scientifiques³⁴ et le programme Synapse. Les objectifs de ces activités sont entre autres de communiquer les avantages de la recherche en santé aux Canadiens, et de leur faire connaître les IRSC et ce qu'ils font. L'éventail d'activités d'engagement des citoyens (EC) présenté au Tableau 2 du Cadre d'EC contient de nombreux exemples de collaboration entre instituts et directions visant à sensibiliser le public à des thèmes de recherche particuliers et à rehausser le niveau de culture scientifique des Canadiens. Bien qu'il existe peu d'exemples d'engagement des citoyens dans la conception des activités de sensibilisation, la deuxième étude de cas contenue dans ce chapitre porte sur le programme Synapse, qui repose sur un modèle innovateur de sensibilisation du public et d'engagement des utilisateurs des connaissances dans la planification des programmes.

7.1 Dissémination des connaissances

Aux IRSC, l'application des connaissances (AC) est définie comme un processus dynamique et itératif qui englobe la synthèse, la dissémination, l'échange et l'application conforme à l'éthique des connaissances dans le but d'améliorer la santé des Canadiens, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé. Ce processus s'insère dans un réseau complexe d'interactions entre les chercheurs et les utilisateurs des connaissances, dont l'intensité, la complexité et le degré d'engagement peuvent varier en fonction de la nature de la recherche et des résultats et aussi en fonction des besoins d'un utilisateur de connaissances en particulier. Dans ce contexte, la dissémination des connaissances consiste à choisir le bon groupe cible (pour les résultats, implications, etc.) et à adapter le message et le véhicule de diffusion à ce groupe.

En général, la dissémination des connaissances est associée à l'AC de fin de subvention³⁵, qui consiste habituellement à présenter des exposés à des conférences et à publier des articles dans des revues scientifiques. L'AC de fin de subvention et l'AC intégrée (abordée au chapitre 6) peuvent *toutes les deux* comporter une dissémination plus intensive des connaissances et inclure des activités comme

des séances d'information aux intervenants; des activités éducatives avec des patients, des praticiens et/ou des responsables des politiques; l'engagement des utilisateurs des connaissances dans l'élaboration et l'exécution des plans de dissémination/mise en oeuvre; la création d'outils; l'engagement des médias³⁶.

En matière de dissémination des connaissances, voici quelques points à retenir :

- Les activités de dissémination devraient être envisagées et décrites dans un *plan de dissémination* axé sur les besoins du public utilisateur des connaissances (et tenant compte de quand et comment ce public *veut* recevoir l'information). La conception des processus et des approches de dissémination devrait être éclairée par des preuves scientifiques solides et tenir compte des facteurs contextuels ou locaux essentiels au succès de l'application des connaissances;
- Les chercheurs [et le personnel des IRSC] devraient engager les utilisateurs des connaissances dans la conception des messages et la dissémination des résultats de la recherche;
- Les messages devraient être clairs, simples, dynamiques et adaptés à *chaque* public (p. ex., membres de la communauté, décideurs, etc.);
- Les messagers ou la source des messages devraient être des personnes ou des organisations influentes et crédibles auprès de chaque public cible;
- Le plan et/ou la stratégie de dissémination devraient inclure un plan d'évaluation de l'impact de l'approche choisie, ainsi que des critères de mesure du succès³⁷.

Au moment d'entreprendre l'élaboration d'un plan de dissémination, posez-vous les questions clés suivantes (selon des travaux de Reardon, Lavis et Gibson) :

- 1) Quel est le message?
- 2) Qui est le public?
- 3) Qui est le messenger?
- 4) Quelle est la méthode de transfert [des connaissances]?
- 5) Quel est le résultat attendu³⁸?

L'étude de cas suivante, portant sur le Projet de prévention du diabète dans les écoles de Kahnawake, fournit une illustration concrète de ces considérations dans le contexte d'un partenariat entre des chercheurs et la communauté mohawk de Kahnawake.

Étude de cas n° 4 : Dissémination pour le Projet de prévention du diabète dans les écoles de Kahnawake

Le Projet de prévention du diabète dans les écoles de Kahnawake (PPDEK) a vu le jour en 1994 à titre de partenariat entre la communauté mohawk de Kahnawake (population d'environ 7500 habitants), représentée par un conseil consultatif communautaire, et une équipe de chercheurs. Le projet vise à promouvoir des modes de vie sains afin de réduire les taux élevés de diabète de type 2 dans la communauté. En 2002, une enquête de suivi auprès d'enfants de la première à la sixième année a révélé une amélioration rapide de l'alimentation, une stabilisation du niveau d'activité, mais une hausse du poids. Ces résultats ont d'abord été interprétés *conjointement* par le conseil consultatif communautaire et les chercheurs, avant d'être partagés avec le reste de la communauté.

Pour partager l'information avec la communauté, une équipe de six personnes (membres du conseil consultatif, nutritionnistes locaux et chercheurs) ont conçu une présentation de 20 minutes en langage non scientifique. La présentation comme telle porte sur les facteurs de risque connus du diabète de type 2, le fondement logique de l'amélioration des modes de vie, ainsi que les résultats du PPDEK après huit ans. La même présentation a été donnée par deux à trois personnes (membres du conseil consultatif et chercheurs) à 14 organismes et à deux réunions communautaires ouvertes. Les discussions de toutes sortes qui ont suivi chaque présentation ont été notées, et les participants ont été priés de remplir un court questionnaire d'évaluation sur la présentation. On a aussi demandé aux participants de suggérer des interventions futures dans le cadre du PPDEK³⁹.

Des leçons importantes ont été tirées de ce projet conjoint de dissémination des résultats du PPDEK, à savoir :

- **Il faut du temps pour bâtir un consensus.** Puisque la concertation est un facteur important dans les cultures haudensaunee/iroquoise et mohawk, il a fallu plus de temps que prévu pour concevoir et livrer les présentations car les membres de l'équipe ont dû mettre en commun une grande variété de perspectives (chercheurs, nutritionnistes, membres de la communauté). Et, parce qu'il est extrêmement important (et gratifiant) de mettre en commun des perspectives variées, le plan doit prévoir assez de temps pour les discussions, les débats et les décisions.
- **Il peut être difficile d'atteindre toute une communauté.** Dans le cas du PPDEK, comme dans de nombreux autres projets, il a été difficile d'atteindre les hommes. Pour y arriver, les membres de l'équipe se sont rendus aux principaux lieux de travail (chantiers de construction, etc.) pour mesurer la tension

Étude de cas n° 4

Quoi : Projet de prévention du diabète dans les écoles de Kahnawake

Pourquoi : Ce programme de recherche participative communautaire a été conçu pour promouvoir les modes de vie sains dans la population de Kahnawake. L'apport de la communauté a permis de s'assurer que les messages sur la santé et les résultats de la recherche seraient facilement compris et utilisés par la communauté.

Qui : Communauté mohawk de Kahnawake (surtout par le biais d'un conseil consultatif communautaire)

Comment : Les membres du conseil consultatif communautaire étaient des partenaires à part entière des chercheurs. Ils ont aidé à concevoir les messages pour le reste de la communauté et ont contribué à la préparation et à la livraison des présentations sur les résultats de la recherche.

artérielle et la glycémie des travailleurs et pour échanger avec eux sur les modes de vie sains. L'équipe s'est aussi rendue dans les cafés les plus populaires pour rencontrer les hommes qui s'y arrêtaient avant d'aller travailler (à 5 h du matin). Il est important que les chercheurs se plient aux horaires concernant les priorités des membres de leur groupe cible.

- **Le matériel de communication doit d'abord être mis à l'essai.** Les présentations ont été mises à l'essai devant des membres de la communauté (au sein du conseil consultatif communautaire) afin d'assurer la clarté des messages. L'équipe a aussi souligné l'importance des présentations conjointes des chercheurs et du conseil consultatif; le recours à la communauté et aux connaissances culturelles de celle-ci a été utile à l'équipe dès le début, et la présentation conjointe du matériel s'est avérée un excellent moyen d'intégrer la perspective de la communauté et d'attirer le public.
- **Le partenariat est primordial.** L'équipe de chercheurs a aussi souligné l'importance de recruter des membres respectés de la communauté au sein du projet; le fait d'avoir les bonnes personnes autour de la table a un impact sur le degré d'influence que pourront avoir les résultats de la recherche (c.-à-d. les partenariats augmentent la crédibilité).

Il importait aux membres de la communauté que les résultats de cette recherche profitent à la communauté en général. Après la série de présentations, la rétroaction obtenue de la communauté a servi à améliorer l'approche de l'équipe pour les interventions futures et à finaliser l'interprétation des résultats avant que les chercheurs ne publient un article scientifique (Paradis) et un autre sur leur expérience de partage des résultats avec la communauté (Macaulay). Pour en savoir plus sur le PPDEK, voir <http://www.ksdpp.org/>.

Pour plus d'information sur la dissémination des connaissances, les membres du personnel des IRSC sont encouragés à consulter les Modules d'apprentissage en ligne sur l'application des connaissances, qui ont été ajoutés au site Web des IRSC en avril 2009. En particulier, le module *Guide sur la collaboration entre les chercheurs et les utilisateurs des connaissances dans la recherche en santé* présente un excellent survol des techniques de dissémination et de mise en pratique des connaissances. Prière de visiter <http://www.apprentissage.irsc-cihr.gc.ca/course/view.php?id=3>:

7.2 Sensibilisation du public

Les IRSC se sont engagés dans des campagnes de sensibilisation visant à communiquer les bienfaits de la recherche en santé aux Canadiens et, au bout du compte, à améliorer leur santé. En particulier, la Direction des communications et du marketing a mis au point une grande variété d'outils qui aident les IRSC à mieux atteindre les Canadiens. Par exemple, le Programme des cafés scientifiques permet de rassembler des chercheurs et des citoyens de divers horizons, notamment des représentants du secteur bénévole de la santé, des médias, des parlementaires, des jeunes et du grand public. Lors de ces cafés, les citoyens peuvent poser des questions et s'informer des progrès scientifiques récents sur un thème déterminé. En outre, la Direction des communications et du marketing se sert des médias pour atteindre le grand public; aux cafés scientifiques et aux ateliers pour les journalistes, les IRSC sont présentés comme une source utile et fiable d'idées d'articles et d'éditoriaux sur la santé. Ces articles peuvent à leur tour rehausser le niveau de culture scientifique des Canadiens; ils fournissent aux citoyens une introduction aux IRSC et aux rouages de la recherche en santé.

Le Cadre d'EC met aussi en lumière plusieurs activités de sensibilisation et d'éducation du public créées par les instituts. Ces activités couvrent la présentation de conférences publiques sur les dernières recherches et la mise sur pied d'expositions conjointes (p. ex., l'exposition itinérante *La santé à petites bouchées* en collaboration avec le Musée de l'agriculture du Canada). Plusieurs instituts ont aussi établi des mécanismes de collaboration permanents pour engager les organismes bénévoles en santé dans la conception des campagnes de sensibilisation, étant donné que ces organismes apportent une aide clé aux IRSC pour communiquer les résultats de la recherche d'une façon intéressante pour le public. Par exemple, l'Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies a créé un Groupe de travail sur les partenariats et le secteur bénévole de la santé par le biais de son conseil consultatif d'institut. Pour cet institut, les partenariats avec les organismes bénévoles en santé et non gouvernementaux constituent une priorité afin d'optimiser ses efforts pour stimuler l'action revendicatrice, la dissémination de l'information, l'application des connaissances, la formation, le financement de contrepartie et le soutien communautaire.

L'étude de cas ci-dessous porte sur la création du programme Synapse – Connexion jeunesse. Pour créer ce programme, les IRSC s'en sont largement remis à l'expertise et aux conseils des représentants du secteur de la sensibilisation des jeunes aux sciences. Leur contribution a aidé à concevoir un programme qui, jusqu'à présent, a permis d'atteindre plus de 100 000 jeunes Canadiens (pour plus d'information, voir <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/22973.html>). [40505.html](#)).

Étude de cas n° 5 : Un aperçu du programme Synapse – Connexion jeunesse IRSC

Synapse – Connexion jeunesse est un programme de mentorat des IRSC qui offre aux chercheurs la possibilité d'enrichir les connaissances scientifiques des jeunes Canadiens. Synapse encourage les chercheurs, les étudiants diplômés et les boursiers postdoctoraux financés par les IRSC à devenir mentors en transmettant leur passion pour la recherche en santé aux jeunes Canadiens, qui peuvent devenir leurs stagiaires. En se servant du réseau du CV commun, qui permet aux chercheurs et aux étudiants de créer des curriculum vitae à soumettre avec leurs demandes de financement, les IRSC ont créé en octobre 2006 une base de données nationale sur les mentors de Synapse, où sont maintenant répertoriés plus de 5500 chercheurs financés par les IRSC désireux de devenir mentors et de former des jeunes dans divers domaines scientifiques.

La création de ce programme au succès incroyable n'a pas été une mince tâche. Les IRSC se sont livrés à une analyse approfondie du contexte et ont rencontré des organismes sans but lucratif importants dans le domaine de la sensibilisation des jeunes aux sciences (dont Actua et Parlons sciences) pour recueillir des idées sur le genre de rôle que pourraient jouer les IRSC dans la sensibilisation des jeunes. Le secteur de la sensibilisation des jeunes aux sciences était déjà bien établi quand les IRSC ont fait leur entrée dans le domaine, et l'intention n'a jamais été de faire concurrence à d'autres organisations; les IRSC voulaient plutôt compléter la programmation existante. À vrai dire, la clé du succès du programme a été l'obligation de compter sur l'expertise d'autres organisations et de se servir de leur rétroaction pour se tailler un créneau dans le secteur de la sensibilisation des jeunes.

Pour superviser l'élaboration du programme, on a créé un comité consultatif composé de trois membres du personnel des IRSC, du directeur d'une unité de sensibilisation des jeunes d'un autre organisme de santé, de l'animateur de *Quarks and Quirks* à la CBC, du conseiller scientifique d'un conseil scolaire de la Nouvelle-Écosse, du rédacteur en chef du *YES Mag* et de *KNOW* (revues scientifiques pour les jeunes) et de deux jeunes étudiants diplômés qui ont lancé *CRAM Science* (un site Web d'exploration scientifique destiné aux jeunes : <http://www.cramscience.ca/>). La composition du comité était généralement représentative des différentes parties du secteur de la sensibilisation des jeunes aux sciences. Pour recruter les membres, les IRSC se sont servis de leurs propres relations (certains membres du personnel s'étaient déjà familiarisés avec les travaux de plusieurs membres du comité), mais sont aussi retournés voir les organisations qui avaient pris part à l'analyse du contexte afin de se faire recommander de bons candidats au comité. Tous ont accepté avec plaisir l'invitation à devenir membres bénévoles du comité consultatif.

Les IRSC ont réellement écouté leur Comité consultatif sur la sensibilisation des jeunes. Lorsque les organismes bénévoles ont souligné combien les IRSC pourraient leur être utiles dans le recrutement de chercheurs pour leurs activités, l'idée du « jumelage » est venue. Il a été décidé que les IRSC, par le biais du CV commun, agiraient comme « intermédiaires » pour mettre en contact des chercheurs intéressés avec des organismes de sensibilisation des jeunes – et avec des jeunes. Les mentors de Synapse peuvent maintenant guider les étudiants de plusieurs façons, notamment par la formation individuelle en laboratoire, les échanges virtuels, les séminaires dans les écoles et les expo-sciences. Synapse, de concert avec les organismes sans but lucratif, aide ces mentors à créer la prochaine génération de chercheurs dans le secteur de la santé canadiens par l'utilisation d'information scientifique facile d'accès et l'expérience pratique.

Les IRSC continuent de collaborer de plusieurs façons avec les organismes sans but lucratif. Pour aider les mentors de Synapse à élaborer des stratégies efficaces d'engagement des jeunes dans la recherche en santé, les IRSC, en collaboration avec Parlons sciences, offrent l'atelier *La piqûre des sciences* dans diverses universités canadiennes. En avril 2009, les IRSC ont publié un appel de demandes visant la création de partenariats avec des organismes nationaux et provinciaux désireux de développer les capacités de recherche en santé et de sensibilisation des jeunes. Les candidats (organisations) choisis recevront une subvention; ceux-ci doivent expliquer comment ils comptent développer les capacités, engager les mentors de Synapse, distribuer la documentation promotionnelle sur Synapse et offrir de la formation aux étudiants canadiens sous-représentés.

Les IRSC demeurent aussi en contact avec les membres du Comité consultatif sur la sensibilisation des jeunes (même si quelques membres fondateurs ont maintenant quitté) pour l'examen du mérite des candidatures aux Prix de mentorat Synapse des IRSC. Depuis trois ans, les IRSC décernent le Prix de mentorat Synapse, qui récompense le travail des mentors exceptionnels dans les domaines des sciences et de la recherche en santé,

Étude de cas n° 5

Quoi : Programme Synapse – Connexion jeunesse des IRSC

Pourquoi : Le secteur de la sensibilisation des jeunes aux sciences était déjà bien établi au moment où les IRSC ont fait leur entrée dans le domaine; c'est pourquoi l'organisation a dû miser sur l'expérience, l'expertise et les conseils de spécialistes de ce secteur.

Qui : Un large éventail d'organismes sans but lucratif et de spécialistes dans le domaine de la sensibilisation des jeunes aux sciences

Comment : Pour superviser l'élaboration du programme, on a créé un comité consultatif composé de représentants de différentes parties du secteur de la sensibilisation des jeunes aux sciences.

dans trois catégories : a) étudiants diplômés/boursiers postdoctoraux; b) chercheurs indépendants établis; c) groupes de recherche. Les lauréats de ces prix font tous un travail remarquable comme mentors scientifiques auprès des jeunes Canadiens – et en ont peut-être incité certains à envisager une carrière scientifique.

Le programme Synapse – Connexion jeunesse jouit d'un très grand succès, ayant même été cité dans la Stratégie des S-T du gouvernement du Canada comme un modèle pour la promotion des sciences et de la technologie auprès des jeunes Canadiens. Le succès de ce programme repose en grande partie sur le partenariat solide établi par les IRSC avec les organismes bénévoles. Ce partenariat est fondé sur la confiance, le respect et le désir mutuel de travailler *ensemble* à stimuler l'intérêt des jeunes Canadiens pour les sciences.

7.3 Conclusion

Les IRSC multiplient les occasions d'engager le secteur bénévole en santé et d'autres intervenants dans la dissémination des connaissances et la sensibilisation du public. À mesure que les IRSC gagnent de l'expérience dans la conception de projets d'application des connaissances et d'engagement des citoyens, les approches d'échange et de dissémination des connaissances évoluent vers un rôle accru pour les citoyens – membres intéressés du public, patients ou soignants – dans la conception de ces projets. Les instituts et les directions développeront leurs mécanismes de collaboration avec les « citoyens déjà engagés » à mesure que la Direction des partenariats et de l'engagement des citoyens (DPEC) perfectionnera les méthodes de communication avec les IRSC, notamment par le site Web, les bulletins des instituts et, peut-être, les cafés scientifiques, qui attirent de plus en plus de participants (lesquels remplissent nos formulaires d'évaluation ou se joignent au groupe de Facebook).

Notes en fin de chapitre

³³ Gagnon, Michelle. "Knowledge Dissemination and Exchange." *Knowledge Translation in Health Care: Moving from Evidence to Practice*. Eds. Sharon Straus, Jacqueline Tetroe, and Ian D. Graham. Blackwell Publishing Ltd, Oxford: 2009.

³⁴ Les Cafés scientifiques des IRSC aident les citoyens à comprendre les enjeux de santé qui les intéressent, en soulevant les questions et en y répondant. Ils reposent sur l'interaction entre le public et des spécialistes dans un café, un pub ou un restaurant. Pour plus d'information, voir : <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/34951.html>.

³⁵ Dans l'AC de fin de subvention, le chercheur prépare et exécute un plan visant à transmettre aux utilisateurs les connaissances acquises durant le projet. Ainsi, l'AC de fin de subvention couvre les activités typiques de dissémination et de communication menées par la plupart des chercheurs, comme l'AC destinée aux pairs par le biais d'exposés à des conférences et d'articles dans des revues à comité de pairs. L'AC de fin de subvention peut également comporter des activités de dissémination plus intensive qui adaptent le message et le véhicule de diffusion à un public particulier (p. ex. séances d'information aux intervenants, activités éducatives interactives avec des patients, des praticiens et/ou des responsables des politiques, engagement des médias ou utilisation de courtiers du savoir). La commercialisation des découvertes scientifiques est une autre forme d'AC de fin de subvention.

³⁶ À propos de l'application des connaissances aux IRSC. Site Web des IRSC. Disponible en ligne à <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/39033.html#Dissemination>.

³⁷ Gagnon, Michelle. "Knowledge Dissemination and Exchange." *Knowledge Translation in Health Care: Moving from Evidence to Practice*. Eds. Sharon Straus, Jacqueline Tetroe, and Ian D. Graham. Blackwell Publishing Ltd, Oxford: 2009

³⁸ Reardon, R, Lavis J, Gibson J. *From Research to Practice: A Knowledge Transfer Planning Guide*. 2006.

³⁹ Tutoriels d'application des connaissances des IRSC, *Guide sur la collaboration entre les chercheurs et les utilisateurs des connaissances dans la recherche en santé*. Disponible en ligne : <http://www.apprentissage.irsc-cihr.gc.ca/course/view.php?id=3>.

Chapitre 8 : Ressources pour planifier l'engagement des citoyens

La Direction des partenariats et de l'engagement des citoyens (DPEC) est à dresser une liste croissante de sources d'information et de ressources tirées des expériences d'organismes externes au mandat pertinent, ainsi que des instituts/directions des IRSC. Les capacités nécessaires à la conduite et à la conception de projets d'engagement des citoyens (EC) sont limitées aux IRSC, mais on offre des conseils pour débiter.

Le présent chapitre contient les ressources suivantes :

- **Section 8.1** – Liste de questions possibles à poser lorsqu'on envisage d'embaucher un consultant en EC;
- **Section 8.2** – Ressources pour évaluer les activités d'EC, y compris un menu d'évaluation;
- **Section 8.3** – Liste de possibilités de formation et de ressources pour développer les capacités internes en EC;
- **Section 8.4** – Liste de sites Web et de ressources en ligne chaudement recommandés sur l'EC.

L'information contenue dans ce chapitre pourra être mise à jour à mesure qu'on découvrira de nouvelles ressources et que les IRSC gagneront de l'expérience en EC.

8.1 Embaucher un consultant ou un facilitateur pour planifier son activité d'engagement des citoyens

La DPEC est à compiler une liste d'entrepreneurs engagés auparavant par les instituts et les directions des IRSC. Cette liste indiquera aussi le nom d'un membre des IRSC (qui a transigé directement avec l'entrepreneur) comme source d'information supplémentaire sur l'expérience des IRSC avec les spécialistes en EC. De plus, Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada ont élaboré un appel de demandes assorti d'exigences pondérées pour dresser une liste d'entrepreneurs avec offres permanentes. Le conseiller principal, Engagement des citoyens, continuera de collaborer avec les deux organismes pour partager des ressources et des entrepreneurs chaudement recommandés.

Même avec l'aide de recommandations, le choix du bon facilitateur ou consultant peut s'avérer difficile. Vous trouverez ci-dessous des exemples de questions d'entrevue avec des facilitateurs ou des spécialistes en EC tirés du cours sur les consultations publiques et l'engagement des citoyens de l'École de la fonction publique du Canada (2006). Ces questions visent à vous aider à déterminer si l'approche, l'expertise et la vision d'un entrepreneur sont compatibles avec vos objectifs d'EC.

- Que savez-vous de nos attentes à l'égard d'un facilitateur?
- Quelle est votre perception des objectifs?
- Quel rôle vous voyez-vous jouer?
- Quel rôle voyez-vous mon équipe/moi-même jouer?
- Quel processus utiliserez-vous?
- Quelles méthodes/approches d'engagement utiliserez-vous?
- Quelles difficultés prévoyez-vous?
- Quelles activités d'EC similaires avez-vous dirigées?

- Quels ont été les résultats?
- De quelle information aurez-vous besoin pour élaborer votre programme?
- Quand pourrons-nous voir votre programme proposé?
- Comment l'information sera-t-elle recueillie?
- Avez-vous déjà travaillé avec l'interprétation simultanée?
- Comment réagirez-vous en cas d'imprévu?
- Comment résumerez-vous votre contribution?

Pour plus d'information, prière de communiquer avec la DPEC à pce.pec@cihr-irsc.gc.ca.

8.2 Évaluer son activité d'engagement des citoyens

Après avoir effectué des analyses du contexte, dirigé de nombreuses réunions de planification et navigué entre les écueils logistiques, vous êtes prêt à entreprendre votre initiative d'EC. Félicitations! Cependant, comme indiqué au chapitre 3, vous ne devriez pas négliger l'évaluation de votre initiative. La création d'un plan d'évaluation est un excellent moyen de s'assurer que le plan d'EC *général* se déroule comme prévu. Si votre initiative est parfaite sur tous les plans, vous aurez ainsi la satisfaction de le savoir (et si elle ne l'est pas, l'intégration d'un volet évaluation à votre plan d'EC général vous aidera à faire les ajustements nécessaires)⁴⁰. L'évaluation vous permet de :

- mesurer votre succès par rapport à vos objectifs d'EC;
- déterminer ce qui a fonctionné (ou qui fonctionne) et ce qui n'a pas fonctionné, et pourquoi;
- améliorer le processus (même lorsqu'il est en cours);
- assurer l'uniformité et l'efficacité des pratiques;
- assurer l'utilisation efficace des ressources;
- présenter l'EC comme une contribution légitime à la prise de décision, et « l'apport des citoyens » comme de l'information valide;
- mesurer la connaissance et la compréhension des IRSC chez le public.

Cette section aborde des considérations importantes qui vous guideront dans l'évaluation de votre activité d'EC.

Menu d'évaluation

Le menu d'évaluation ci-dessous est une adaptation du Modèle de plan de participation du public de Santé Canada (2007), un guide de ressources produit par la Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs, de Santé Canada. Cette ressource se veut complémentaire à l'atelier de formation de Santé Canada intitulé *Planification de la participation du public aux activités de politiques, de réglementation et de programmes*. Le menu donne un aperçu des principales questions d'évaluation : comment l'activité s'est-elle déroulée? (évaluation du processus); quelles ont été les *retombées*? (évaluation des résultats); quels indicateurs de succès et quelles sources de données (preuves scientifiques) a-t-on désigné pour l'évaluation?

Le menu se compose de deux tableaux, le premier pour l'Évaluation du processus (Tableau 4) et le second pour l'Évaluation des résultats (Tableau 5). Chaque tableau se divise en quatre parties : Thème; Description du succès; Indicateurs; Démonstration. La partie Thème correspond aux *questions d'évaluation* propres à une situation d'EC donnée (c'est pourquoi le tableau n'inclut pas de questions). Par exemple, si durant votre évaluation vous désirez savoir ce que les participants ont pensé du choix des locaux ou de l'approche d'EC, cette question vous conduirait au thème de la Satisfaction des participants dans le tableau d'Évaluation du processus (explication : cette question irait dans la catégorie Évaluation du processus, car elle renvoie à la *manière* dont l'activité s'est déroulée). La partie Description du succès du tableau vous donne une idée du meilleur scénario envisageable, et la partie Indicateurs suggère des moyens de savoir si vous avez réussi à produire ce scénario (par exemple, sous le thème de la Satisfaction des participants, un des indicateurs est « les attentes ont été comblées »). Enfin, la partie Démonstration du tableau propose des sources de données qui devraient vous aider à déterminer où vous vous situez par rapport aux indicateurs (comment savoir si les attentes ont été comblées? Par des questionnaires, des entrevues avec les participants, etc.). L'assemblage de tous ces éléments vous donnera un excellent point de départ pour évaluer votre activité ou initiative d'EC.

Tableau 4 : Thèmes et indicateurs correspondants pour l'évaluation du processus

Évaluation du processus			
Thème	Description du succès	Indicateurs	Démonstration
Clarté de la définition des tâches et des responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Il est évident que tous comprennent clairement et de la même façon les objectifs, les processus et les contributions • Les responsabilités sont clairement attribuées • L'approche d'engagement du public est pertinente et réaliste à cette étape du cycle décisionnel • Le niveau d'engagement du public correspond au genre de contribution que l'organisation s'attend à obtenir 	<ul style="list-style-type: none"> • Énoncé clair des objectifs, des attentes des organisateurs/ participants et des résultats • L'activité convient à la poursuite des objectifs prévus • Les rôles sont clairs • Les responsabilités sont claires • Les décisions et les justifications sont documentées • Les engagements/mesures sont menés à bien dans les délais établis 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de participation du public • Mandat • Documentation préparatoire à l'activité • Plan d'action pour les activités d'EC • Rapport d'étape • Procès-verbaux des réunions de planification • Rapport final sur l'activité d'EC
Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • L'intervalle entre les nouvelles initiatives est prévu de façon à ne pas laisser les intervenants • D'autres activités ont été mises à profit (enrichissement mutuel ou coordination/combinaison des efforts) • On a réfléchi dès le début aux méthodes, aux coûts relatifs et aux plans d'évaluation de l'EC • La nature de l'information à partager avec le public et la méthode de partage sont établies (et prévues) au début du processus 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyses des contextes interne et externe pour relever d'autres activités pertinentes • Analyse du contexte externe pour comprendre la dimension publique de l'enjeu et les personnes qui veulent exercer une influence 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action (comprend les analyses) • Résultats d'analyse • Rapport d'analyse des intervenants

Évaluation du processus *(continué)*

Thème	Description du succès	Indicateurs	Démonstration
Chances égales de participer	<ul style="list-style-type: none"> Les participants ont reçu de l'information appropriée (tenant compte du niveau de connaissance) pour contribuer pleinement 	<ul style="list-style-type: none"> Les participants peuvent articuler des valeurs On a fourni du matériel didactique aux participants L'information a été fournie dans un format accessible Les besoins spéciaux ont été comblés Divers mécanismes ont été utilisés pour mettre les participants à l'aise de partager leurs opinions 	<ul style="list-style-type: none"> Entrevues avec les planificateurs Entrevues avec les observateurs Examen de l'information fournie Documentation sur la préparation du matériel Programme d'activités (petit groupe de travail, période de questions) Détermination des besoins spéciaux (et des moyens d'y répondre) Délai alloué pour l'examen de la documentation fournie (suffisant ou non) Sommaire des plaintes
Satisfaction des participants	<ul style="list-style-type: none"> Les participants se sont sentis suffisamment bien préparés pour contribuer pleinement Les participants ont compris leur rôle et l'utilité de leur contribution (Nota : Les participants peuvent évaluer une activité en fonction de n'importe quel résultat d'EC pouvant se mesurer – habituellement tiré des principes directeurs et des objectifs de l'activité. Ils peuvent juger mieux que quiconque si on a répondu à leurs attentes.) 	<ul style="list-style-type: none"> Les rôles étaient clairs Les attentes ont été comblées L'information fournie était accessible Les participants ont compris le processus décisionnel Les participants ont eu le temps de donner leurs opinions Les participants ont compris les enjeux complexes De nouvelles capacités ont été développées 	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaire rempli par les participants Entrevues Rapports des observateurs officiels
Représentativité	<ul style="list-style-type: none"> Les participants représentaient un échantillon des publics intéressés et touchés La contribution recueillie est équilibrée au regard des régions géographiques, des secteurs, des sexes, des cultures, des langues ainsi que des expériences ou expertises pertinentes 	<ul style="list-style-type: none"> Les participants sont représentatifs des publics intéressés et touchés Équilibre démographique Les intervenants directement touchés par l'enjeu sont engagés 	<ul style="list-style-type: none"> Données démographiques (sondages, enquêtes) Information obtenue des participants (questionnaire) Analyse des intervenants (plan d'EC) Liste des participants, associations représentées Activités de sensibilisation Procès-verbaux des réunions Méthode de recrutement des participants Entrevues avec les planificateurs

Évaluation du processus (continué)			
Thème	Description du succès	Indicateurs	Démonstration
Ressources adéquates	<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel affecté à l'activité était en nombre suffisant • Les capacités internes ont été développées au besoin (formation, etc.) • Le temps/soutien offert indirectement par les collègues, la direction est évident • Les participants ont eu assez de temps pour se préparer à l'activité et ils ont disposé d'assez de temps et de ressources durant l'activité pour absorber l'information et ainsi pouvoir exprimer des idées, des perspectives et des conclusions aussi éclairées que possible 	<ul style="list-style-type: none"> • Les intervenants intéressés à l'enjeu sont engagés • Le budget est suffisant par rapport aux objectifs • Le temps alloué est suffisant pour prendre les mesures clés • Les bonnes personnes ont été engagées dans le processus de planification • Les participants ont eu le temps de partager leurs opinions • Les participants ont eu accès à l'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Comparaison du budget aux dépenses • Entrevues avec les planificateurs • Documentation et distribution de l'information • Documentation sur les besoins spéciaux comblés • Comparaison des coûts d'activités similaires
Facteur temps	<ul style="list-style-type: none"> • L'activité coïncide avec l'intérêt porté à l'enjeu dans la population et reflète le degré de participation souhaité par le public • La contribution du public arrive en temps opportun dans le processus décisionnel de l'organisation, de sorte à pouvoir influencer les décisions • Les occasions de formation de base, d'information et d'apprentissage sont offertes aux participants en temps opportun 	<ul style="list-style-type: none"> • L'activité est synchronisée avec le processus décisionnel de sorte à maximiser l'influence potentielle de la contribution • L'activité coïncide avec l'intérêt porté à l'enjeu • Les participants ont reçu de l'information à l'avance 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats de sondage d'opinion publique • Le plan d'EC a été intégré au plan d'action pour prise de décision • Rapport final • Entrevue avec les planificateurs
Transparence	<ul style="list-style-type: none"> • Le public comprend comment les décisions sont prises et comment sa contribution est intégrée au processus décisionnel • Connaissance et reconnaissance évidentes de ceux qui veulent influencer le processus décisionnel (et de la façon dont ils veulent l'influencer) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les étapes du processus d'EC sont documentées • Le processus décisionnel est communiqué de façon transparente • Le processus décisionnel est compris 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan, objectifs et évaluation des résultats de l'EC • Examen de l'information et des documents fournis • Plan de communication de l'activité et rapport final

Tableau 5 : Thèmes et indicateurs correspondants pour l'évaluation des résultats

Évaluation des résultats			
Thème	Description du succès	Indicateurs	Démonstration
Développement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> • Les participants enrichissent leurs compétences • Les relations entre la communauté ou les citoyens et l'organisation sont renforcées 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleures relations entre l'organisation et le public • L'activité profite au public 	<ul style="list-style-type: none"> • Documentation des relations développées ou renforcées • Médiatisation de l'impact des participants
Influence sur la prise de décision	<ul style="list-style-type: none"> • La participation du public influence la prise de décision (en conformité avec les objectifs de l'activité) Nota : les résultats imprévus devraient aussi être notés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les sommaires et les documents produits après l'activité témoignent de la contribution des participants • Rétroaction fournie aux participants sur les retombées de leur contribution • Les participants ont compris les mesures/activités de suivi et savent qui a exercé la plus grande influence et pourquoi 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final sur l'activité et l'influence des contributions reçues • Entrevues avec le personnel • Procès-verbaux ou vidéos des activités • Formulation des documents créés après l'activité d'EC
Apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Les participants et l'organisation ont été exposés à des faits nouveaux, des preuves nouvelles ou des interprétations nouvelles 	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation a appris quelque chose de nouveau • Les participants ont appris quelque chose de nouveau • Les participants ont compris les compromis requis par l'enjeu • La liste des leçons apprises a été préparée avec la contribution des participants et des planificateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire aux participants • Correspondance entre l'organisation et les participants • Document sur les leçons apprises

8.3 Possibilités de formation et ressources

Il existe une grande variété de possibilités de formation et de ressources dans le domaine de l'EC. La liste ci-dessous donne un aperçu des programmes qui pourraient intéresser le personnel des IRSC. Pour plus d'information, veuillez vous servir des liens fournis ou communiquer avec la DPEC (pce.pec@cihr-irsc.gc.ca).

École de la fonction publique du Canada

L'École de la fonction publique du Canada (EFPC) offre des possibilités de développement professionnel et de formation aux membres de la fonction publique. Pour voir la liste complète des cours actuellement offerts, veuillez visiter : <http://www.csps-efpc.gc.ca/cat/index-fra.asp>. La formation de l'EFPC en EC est principalement offerte dans le cadre de deux cours :

- **Implication et consultation en ligne des citoyens** (C280F) – <http://www.csps-efpc.gc.ca/cat/det-fra.asp?courseno=C280F>, et
- **Susciter l'engagement des citoyens, des partenaires et des intervenants** (Z119) – <http://www.csps-efpc.gc.ca/cat/det-fra.asp?courseno=Z119>.

- Dialogue, Deliberation, and Public Engagement Certificate Program de la **Fielding Graduate University**

Ce programme de certificat vous aidera à maîtriser l'art de l'engagement du public en travaillant selon un modèle chercheur-praticien d'apprentissage coopératif et de pratique réflexive.

<http://www.fielding.edu/programs/ce/ddpe>

Association internationale pour la participation publique (AIP2)

Comme mentionné au chapitre 1, l'Association internationale pour la participation publique (AIP2) est une association réputée dont les membres cherchent à promouvoir et à améliorer la participation publique auprès de particuliers, de gouvernements, d'établissements et d'autres entités dont les activités touchent l'intérêt public. Elle organise et mène aussi des activités, comme la promotion d'un programme de recherche axé sur les résultats et l'utilisation de la recherche pour soutenir des objectifs éducationnels et d'action revendicatrice.

L'AIP2 offre des cours menant à l'obtention d'un certificat en participation publique (engagement des citoyens). Les détails du programme de certificat figurent ci-dessous.

Liste de cours du programme de certificat de l'AIP2

Le programme de certificat en participation publique de l'Association internationale pour la participation publique vise à offrir une vaste expérience d'apprentissage sur les fondements de la participation publique (engagement des citoyens). Voici les cours offerts dans le cadre du programme :

1. Planning for Effective Public Participation (cours de 2 jours)
2. Effective Communications for Public Participation (cours d'une journée)
3. Techniques for Effective Public Participation (cours de 2 jours)

À la fin de chaque module, les étudiants reçoivent un crédit de l'AIP2 attestant de leur réussite du module. À la fin des trois modules, les étudiants obtiennent un certificat en participation publique de l'AIP2. Pour en savoir plus, veuillez visiter <http://www.iap2.org/displaycommon.cfm?an=14>. Pour consulter le calendrier de formation, voir <http://www.iap2.org/calendar.cfm>.

Le Canadian Trainers Collective en collaboration avec Dialogue Partners

Le Canadian Trainers Collective et Dialogue Partners offrent les cours de Dialogue Partners et les cours du programme de certificat de l'AIP2 (à divers endroits au Canada). L'une des valeurs de Dialogue Partners est de développer les capacités (en engagement des citoyens) par le transfert des connaissances et le mentorat participatifs. Son but est d'habiliter les stagiaires à créer eux-mêmes l'espace nécessaire à un engagement significatif et productif.

Pour plus d'information sur les ateliers et les séminaires offerts par Dialogue Partners, veuillez visiter leur page de formation <http://www.dialoguepartners.ca/forms/index.asp?tid=121> ou communiquer avec le Canadian Trainers Collective à cdntrainerscollective@shaw.ca.

Masterful Facilitation Institute : Devenir un facilitateur inspiré

Masterful Facilitation est un institut d'apprentissage qui vise à développer la confiance et la compétence voulues pour planifier et diriger des réunions productives. Les cours offerts sont conçus pour vous aider à devenir de meilleurs facilitateurs et à maîtriser l'art de l'animation de sorte à pouvoir permettre à des groupes de différentes tailles dans différents contextes d'exploiter leur créativité et leur jugement pour produire des résultats extraordinaires. Le cours suivant est grandement recommandé :

The Inspired Facilitator: Achieving Mastery in Engaging Organizations and

Communities : Ce cours propose une exploration approfondie des principes, des théories, des pratiques et des processus sous-jacents à la compréhension, à la planification et à la gestion de dynamiques de groupe complexes et de situations à intervenants multiples. Pour plus d'information, veuillez consulter <http://www.breakthroughsunlimited.com/inspired.pdf>.

Pour en savoir plus sur l'Institut, veuillez consulter <http://masterfulfacilitation.blogspot.com/>, ou communiquer avec Myriam Laberge : 604-943-9133, info@breakthroughsunlimited.com; ou Brenda Chaddock : 604-929-4290, brenda@followtheleader.ca.

Centre for Sustainable Community Development, Université Simon Fraser

Le Centre for Sustainable Community Development à l'Université Simon Fraser offre un atelier de deux jours sur l'engagement des intervenants et le dialogue, intitulé *How to Communicate, Consult, Collaborate and Co-Create in a Networked World*. Cet atelier s'adresse aux décideurs de haut niveau et aux praticiens d'expérience qui souhaitent développer leurs compétences stratégiques en engagement co-créatif des intervenants. Le cours permet aux participants d'acquérir de nouvelles compétences, de nouveaux modèles et de nouveaux outils pour pouvoir identifier, segmenter et engager les intervenants de façon à générer un enrichissement mutuel, limiter les risques et co-créer des solutions innovatrices à fort impact. Pour une description de l'activité et de l'information sur les dates des prochains cours, veuillez visiter <http://www.sfu.ca/cscd/cli/programs.htm>.

Il est à noter que cette liste de ressources en formation ne se veut pas exhaustive. La DPEC continuera d'inventorier les ressources, et les membres du personnel des IRSC sont invités à partager leurs expériences avec le conseiller principal, Engagement des citoyens, à pce.pec@cihr-irsc.gc.ca.

8.4 Sites Web et guides de ressources chaudement recommandés

La liste de sites Web et de guides de ressources suivante a été compilée par la DPEC. Les membres du personnel des IRSC sont encouragés à explorer ces ressources et à enrichir la liste en communiquant avec le conseiller principal, Engagement des citoyens, à pce.pec@cihr-irsc.gc.ca.

- Association internationale pour la participation publique : www.iap2.org
- *Toolbox* de l'Association internationale pour la participation publique : http://iap2.affiniscape.com/associations/4748/files/06Dec_Toolbox.pdf

- Communauté canadienne pour le dialogue et la délibération : www.c2d2.ca
- National Coalition for Dialogue and Deliberation : www.thataway.org
- Involve : www.involve.org.uk
- Boîte à outils concernant la participation du public à la prise de décisions de Santé Canada : http://www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/pubs/_public-consult/2000decision/index-fra.php
- *Handbook on Citizen Engagement: Beyond Consultation* des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques : http://www.cprn.com/documents/49583_EN.pdf

D'autres ressources sont disponibles dans le répertoire partagé sur l'EC.

8.5 Conclusion

Ce chapitre a été conçu pour fournir au personnel des IRSC de l'information supplémentaire sur les ressources et les possibilités de développement professionnel en EC. Cette information pourra être mise à jour et enrichie à mesure que les IRSC développeront leur expérience et leurs capacités d'EC.

Dans l'ensemble, le présent guide visait à offrir au personnel des IRSC une introduction détaillée au domaine de l'EC. La DPEC est disponible pour fournir des conseils, de l'information et des recommandations. Les membres du personnel des IRSC sont encouragés à discuter de leurs projets d'EC avec le conseiller principal, Engagement des citoyens (pce.pec@cihr-irsc.gc.ca), au début de l'étape de planification, ou avec la DPEC, en tout temps durant le processus d'EC.

Notes en fin de chapitre

⁴⁰ Hampton, Chris. "Developing an Evaluation Plan." Eds. Vincent T. Francisco and Bill Berkowitz. The Community Toolbox. Disponible en ligne : http://ctb.ku.edu/en/tablecontents/section_1352.htm.

Bibliographie

Abelson J., P.J. Forest, J. Eyles, P. Smith, E. Martin et F.P. Gauvin (2003). « Deliberations about Deliberative Methods: Issues in the design and evaluation of public participation processes ». *Social Science and Medicine*, 57(2): 239-251. En ligne : http://www.cprn.com/documents/20819_en.pdf.

Agence canadienne d'évaluation environnementale. *Guide sur la participation du public : Guide sur la participation significative du public aux évaluations environnementales prévues par la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Mai 2008. Disponible en ligne : http://www.acee-ceaa.gc.ca/Content/D/A/C/DACB19EE-468E-422F-8EF6-29A6D84695FC/Public_Participation_Guide.pdf.

Boîte à outils concernant la participation du public à la prise de décisions de Santé Canada, Secrétariat de la consultation ministérielle, Santé Canada (2000).

Bruni R.A., A. Laupacis, D.K. Martin, Priority Setting in Health Care Research Group. « Public engagement in setting priorities in health care ». *Journal de l'Association médicale canadienne*, 2008.

Clinical and Translational Science Award (CTSA) Consortium's Community Engagement Key Function Committee et CTSA Community Engagement Workshop Planning Committee. *Researchers and Their Communities: The Challenge of Meaningful Community Engagement*, 2009. Disponible en ligne : http://www.ctsaweb.org/uploadedfiles/Best%20Practices%20in%20Community%20Engagement_Summary_2007-08.pdf.

Comité de surveillance de la recherche sur les cellules souches des IRSC. *Mandat*. Juin 2008 <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/20410.html>.

CTSA Community Engagement National & Regional Workshops, National Institutes of Health/National Center for Research Resources, Centers for Disease Control and Prevention (CDC) et l'Association for Prevention Teaching and Research (APTR). *Researchers and Their Communities: The Challenge of Meaningful Community Engagement*, Best Practices. Cooperative Agreement No. U50/CCU300860.

Hampton, Chris. *The Community Toolbox: Developing an Evaluation Plan* (La *Community Tool Box* est une ressource mondiale offrant de l'information gratuite sur les compétences essentielles pour bâtir sainement) http://ctb.ku.edu/en/tablecontents/section_1352.htm.

Ismail, Sharif. *Participatory Health Research: International Observatory on Health Research Systems*. The RAND Corporation. 2009. Disponible en ligne : http://www.rand.org/pubs/technical_reports/TR667/.

Lukensmeyer, C. et L. Hasselblad Torres. *Public Deliberation: A Manager's Guide to Citizen Engagement*. IBM Center for The Business of Government. Février 2006. Disponible en ligne : www.businessofgovernment.org/pdfs/LukensmeyerReport.pdf.

Office of Community-Based Research, Université de Victoria. *The Funding and Development of Community University Research Partnerships in Canada: Evidence-Based Investment in Knowledge, Engaged Scholarship, Innovation and Action for Canada's Future*. Mai 2009. Disponible en ligne : <http://communityresearchcanada.ca/documents/CBRFunding052009.pdf>.

Parry, David, Jon Salsberg et Ann C. Macaulay. *Guide sur la collaboration entre les chercheurs et les utilisateurs des connaissances dans la recherche en santé*, Modules d'apprentissage en ligne sur l'application des connaissances, produit pour les IRSC par Participatory Research at McGill (PRAM) 2009. Disponible en ligne : <http://www.apprentissage.irsc-cihr.gc.ca/course/view.php?id=3>.

Pruitt, Bettye et Philip Thomas. *Democratic Dialogue – A Handbook for Practitioners*. Agence canadienne de développement international, IDEA, PNUD et OEA (2007). Disponible en ligne : www.idea.int/publications/democratic_dialogue/index.cfm.

Reardon, R., J. Lavis, J. Gibson. *From Research to Practice: A Knowledge Transfer Planning Guide*. 2006.

Sheedy, Amanda. *Handbook on Citizen Engagement: Beyond Consultation*. Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (mars 2008). Disponible en ligne : <http://www.cprn.org/doc.cfm?doc=1857&l=en>.

Straus, Sharon, J. Tetroe et I.D. Graham. *Knowledge Translation in Health Care: Moving from Evidence to Practice*. Wiley-Backwell. 2009.

Tutoriels d'application des connaissances des IRSC, *Guide sur la collaboration entre les chercheurs et les utilisateurs des connaissances dans la recherche en santé*. Disponible en ligne : <http://www.apprentissage.irsc-cihr.gc.ca/course/view.php?id=3>.

Annexes

Annexe 1: Principes directeurs de l'engagement des citoyens aux IRSC

Principe	Explication	Critères recommandés
Travailler avec les citoyens ajoutera à la valeur du programme ou projet.	Solliciter les citoyens devrait se faire dans un <i>but</i> précis – pas seulement à des fins de consultation.	Les plans d'EC devraient justifier l'activité d'engagement, expliquer pourquoi la contribution des citoyens est nécessaire et préciser comment cette contribution sera utilisée dans le processus décisionnel.
L'apprentissage et la compréhension mutuels renforceront la confiance et la crédibilité.	Les IRSC peuvent apprendre des citoyens de la même façon qu'ils peuvent apprendre de nous – et l'un de l'autre. Comprendre les points de vue, préoccupations et expériences des citoyens et leur accorder de la valeur renforcera la confiance et la crédibilité de tous les côtés.	Les activités d'EC devraient recourir à des méthodes qui favorisent une <i>participation éclairée</i> et des discussions véritables. Ainsi, les participants peuvent s'écouter mutuellement et trouver un terrain d'entente.
L'ouverture favorisera la transparence et la responsabilisation.	L'échange d'information sur les activités de base des IRSC et sur leurs processus décisionnels aideront ceux-ci à montrer la valeur (et l'impact) de l'investissement fait de l'argent des contribuables pour appuyer la recherche en santé.	Le processus décisionnel (et l'information qui l'éclaire) devrait être expliqué aux citoyens. Le personnel des IRSC devrait agir de façon proactive pour partager l'information et faire rapport des suites données aux contributions des citoyens.
Les IRSC adopteront une approche inclusive par rapport à l'engagement des citoyens.	Il existe des obstacles qui empêchent ou diminuent l'engagement de la part d'une vaste gamme de groupes; le fait de les reconnaître et de les éliminer permettra d'améliorer la diversité des citoyens représentés et la qualité de la rétroaction obtenue.	Toutes les activités d'EC devraient porter un soin spécial à la sélection des citoyens à inclure dans le processus – surtout parmi les populations et les groupes touchés. Les activités devraient aussi être planifiées pour répondre aux exigences d'accessibilité.
On accordera du soutien aux citoyens pour assurer leur participation pleine et entière.	S'assurer que des outils d'orientation et un soutien suffisant permettent aux citoyens de contribuer pleinement aux discussions et aux décisions considérées.	Les participants devraient recevoir de l'information de base adéquate (et pertinente), rédigée en langage simple et accessible.

Annexe 2 : Caractéristiques des discussions en personne et en ligne

Dimension	En personne	En ligne
Identité	En plus de l'information de base, les participants sont généralement priés de se présenter, de sorte à bâtir la confiance mutuelle.	Les participants fournissent autant d'information que l'utilisateur/concepteur désire partager avec le groupe.
Équilibre des discussions	Malgré les similarités des discussions en ligne et en personne, le facilitateur a un plus grand rôle à jouer dans les discussions en personne pour inclure tout le monde dans les échanges.	La conversation peut être alimentée par quelques commentaires. Même s'il existe toujours une « tribune principale » pour les discussions de groupe, de nombreuses sous-discussions ont lieu en parallèle.
Facteur temps	Les participants se parlent « en direct » ou en temps réel.	La plupart des discussions en ligne sont asynchrones, ce qui veut dire que les participants peuvent y entrer et en sortir quand bon leur semble, quelle que soit l'heure.
Observation	Il est difficile, bien que possible, pour les chercheurs et les observateurs de ne pas s'interposer.	Les invités et les chercheurs peuvent être nombreux à observer les discussions en ligne sans se faire remarquer.
Attention	L'écoute active de tous les participants est très valorisée.	La capacité de comprendre un texte remplace la capacité d'écoute. Les utilisateurs doivent détenir un niveau d'alphabétisation fonctionnel pour acquérir des connaissances.
Recherche	Il est extrêmement difficile et coûteux de recueillir des données. Il est souvent nécessaire d'interpréter la documentation pour la condenser.	L'informatique permet d'enregistrer, de quantifier et d'interpréter les discussions.
Délais	Bien que de nombreuses méthodes permettent d'allonger le temps de discussion, la plupart comportent des délais de discussion courts et fixes.	La discussion se prolonge souvent sur plusieurs semaines.
Ressources	Une des faiblesses est le manque d'information pour régler les difficultés à mesure qu'elles se présentent.	Les utilisateurs ont accès à de l'information unique en tout temps pour rehausser la qualité et le contenu des échanges. L'information est vérifiable en temps réel.
Environnement	En général, les participants ont peu d'influence sur l'environnement physique.	Les utilisateurs peuvent souvent modifier les éléments visuels et le contenu des environnements en ligne, et se joindre à la discussion à partir d'un lieu confortable.
Emplacement	Les participants sont obligés de se rendre dans un lieu physique, ce qui exclut d'emblée certains citoyens.	Les utilisateurs peuvent communiquer sans contrainte géographique.

Annexe 3 : Présentations et formulaires pour le Programme des examinateurs de la collectivité des IRSC (Étude de cas n° 1)

Les présentations et les documents suivants ont été produits par la Direction des programmes, de la planification et des processus afin de préparer chaque groupe d'intervenants pour la participation efficace et significative des examinateurs de la collectivité au processus d'examen par les pairs des IRSC. Des copies de chaque présentation seront disponibles dans le répertoire partagé sur l'EC de la Direction des partenariats et de l'engagement des citoyens (DPEC).

- Présentation en PowerPoint pour les coordonnateurs de l'exécution du programme et les agents de programme (contient les objectifs du programme, les critères de sélection, etc.)
- Présentation en PowerPoint destinée à l'orientation des nouveaux examinateurs de la collectivité
- Document sur les politiques et les responsabilités destiné aux membres des comités subventionnaires (transmis par courriel avant la réunion à tous les membres, y compris aux examinateurs de la collectivité)
- Formulaire de rétroaction des examinateurs de la collectivité (rempli par les examinateurs de la collectivité après la réunion)
- Formulaire d'observation des examinateurs de la collectivité
- Questionnaire d'évaluation rempli par les présidents et les directeurs adjoints (concernant la participation des examinateurs de la collectivité à la réunion)
- Page d'introduction sur le programme transmise par courriel aux directeurs adjoints et aux présidents avant la réunion, et insérée dans les dossiers remis à tous les membres du comité à la réunion

Annexe 4 : Documentation envoyée aux nouveaux membres des comités du Programme de recherche communautaire sur le VIH/sida (Étude de cas n° 2)

L'expression « recherche communautaire » fait référence aux processus de recherche qui sont, à des degrés divers, imposés par les besoins et intérêts d'une collectivité particulière ou qui respectent ces besoins et intérêts. La recherche communautaire est un type de recherche qui applique les principes de participation et de collaboration communautaires, à partir de méthodes de recherche scientifiquement éprouvées. La recherche doit mettre en évidence la participation directe de la collectivité, la pertinence par rapport au groupe visé, l'équité dans les partenariats et la rigueur méthodologique.

Contexte

En avril 2004, le Programme de recherche communautaire (PRC) sur le VIH/sida a été transféré de Santé Canada aux IRSC. L'Institut des maladies infectieuses et immunitaires des IRSC, avec le soutien de l'Institut de la santé des Autochtones, a adapté le programme au contexte des IRSC tout en lui conservant son rôle de soutien aux initiatives de recherche et de renforcement des capacités qui répondent aux besoins des communautés engagées dans la lutte contre le VIH/sida.

Le PRC sur le VIH/sida des IRSC, qui finance des initiatives de renforcement de la capacité et des projets de recherche, comporte deux volets : la recherche autochtone et la recherche générale (non autochtone).

Financement de la recherche communautaire

Le premier appel de demandes du PRC sur le VIH/sida a été lancé en novembre 2004. Au total, 54 demandes ont été reçues à la suite de ce lancement, dont 21 dans le volet autochtone et 33 dans le volet général. En tout, 26 ont été retenues.

Le deuxième appel de demandes a été lancé en juin 2005. Au total, 35 demandes ont été reçues, dont 10 dans le volet autochtone et 25 dans le volet général. En tout, 17 ont été acceptées, soit 5 dans le volet autochtone et 12 dans le volet général.

Le troisième appel de demandes a été lancé en juin 2006. Au total, 34 demandes ont été reçues, dont 10 dans le volet autochtone et 24 dans le volet général. De ce nombre, 18 ont été acceptées, soit 5 dans le volet autochtone et 13 dans le volet général.

Pour plus d'information sur les possibilités de financement courantes dans le cadre du Programme de RC sur le VIH/sida et d'autres secteurs de la recherche sur les maladies infectieuses et immunitaires, voir la de l'IMII des IRSC ([http://www.researchnet-recherchenet.ca/rnr16/search.do?search=true&view=browseActive &sponsor=CIHR-10&fodAgency=CIHR&language=F](http://www.researchnet-recherchenet.ca/rnr16/search.do?search=true&view=browseActive&sponsor=CIHR-10&fodAgency=CIHR&language=F)).

Comité directeur de la recherche communautaire sur le VIH/sida des IRSC

Le Comité directeur de la recherche communautaire sur le VIH/sida a été créé en juin 2006 pour orienter le développement du Programme de recherche communautaire sur le VIH/sida et faire des recommandations au Comité consultatif de la recherche sur le VIH/sida des IRSC (CCRCSI) et aux IRSC relativement aux futurs appels de demandes en recherche communautaire. Ce comité aidera à orienter le programme et veillera à ce que ses objectifs soient soutenus par les politiques et les programmes appropriés.

Facilitateurs de la recherche communautaire

Les subventions de facilitateur de la recherche communautaire (FRC) constituent une composante unique du Programme de recherche communautaire sur le VIH/sida. Les subventions de FRC visent à développer les capacités de recherche communautaire sur le VIH/sida dans une région particulière en fournissant des fonds à des organismes communautaires pour financer un FRC et ses activités. Les FRC travaillent avec des organismes de leur région pour déterminer, planifier et offrir de la formation et de l'aide en RC sur le VIH/sida. Les FRC sont soutenus par les volets général et autochtone et peuvent être contactés concernant l'élaboration de projets de RC, l'établissement de relations avec d'autres chercheurs et d'autres questions liées à la RC.

